

Le numéro : 6,50 € Bimestriel n° 128 – 22e année – mars-avril 2003

GAVROCHE

Revue bimestrielle d'histoire populaire
Numéro 128 Mars-Avril 2003

BP 863 - 27008 Evreux Cedex
Tél. 02.32.39.50.50
E-mail : revue.gavroche@wanadoo.fr

Directeur de la publication :
Claude VIRLOUVET

Directeur honoraire : Georges PELLETIER

Avec la collaboration pour ce numéro de
E. COMMUN - L. DOUSSIN
C. DOUYERE-DEMEULENAERE
J.J. GANDINI - A. JAMES-SARAZIN
J.-J. LEDOS - G. PELLETIER - L. SEROUX
A. SIMON - B. VASSOR - C. VIRLOUVET
P. YSMAL

Commission paritaire : 0707K81974
I.S.S.N. : 02-42-9705

Les articles publiés dans cette revue sont résumés et indexés dans Historical Abstracts and America : History and Life

Distribution en librairie :
DIFFUSION POPULAIRE
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris - Tél. 01.40.24.21.31

Publication - Secrétariat de rédaction et mise en page :
Scoop Presse Normande
Impression : 27 Offset- 27930 Gravigny

ÉDITORIAL

Une exposition au Centre historique des Archives nationales sur Abd el-Kader *(p. 14 à 18)* peut permettre de s'interroger sur notre actualité tourmentée.
"L'expédition d'Alger" qui allait s'achever dans les profondeurs du Sahara seulement entre les deux guerres mondiales avait en fait, pour origine, des préoccupations électorales. Ce qui fait penser à la situation américaine actuelle. A l'époque, le gouvernement de Charles X entendait distraire l'opinion avec "une bonne guerre" et redorer ainsi le blason des Bourbons en vue des prochaines élections à la Chambre.
Guerre éclair. À peine 30 jours après le débarquement, Alger était prise. On était le 5 juillet 1830. Le 27 du même mois, révolution à Paris et l'exil peu après pour Charles X. Scénario imprévisible. Que nous réserve celui programmé par le faucon de la Maison blanche qui s'est mis en tête d'imposer le Bien là où il peut le mieux servir ses intérêts ?
Que faire de cette victoire à Alger ? Le nouveau pouvoir en place à Paris laissa les généraux répondre à la question. La politique abandonnée aux militaires devait entraîner la conquête totale de l'Algérie avec son annexion comme territoire national consacrée dans la constitution de 1848. Démission politique qui n'est pas sans rappeler les premières années de la guerre d'indépendance après 1954. Même abandon et même enchaînement pour les huit années qui refirent l'histoire dans l'autre sens.

Le dessin de la couverture trouvé dans l'ouvrage de Paul Gaffarel, "l'Algérie" (1883), exprime fortement cette volonté de conquête non seulement des espaces et des biens mais aussi des populations. "Le grand problème à résoudre était celui de la fusion des deux races européenne et indigène par l'adoption d'un système commun d'études, il n'a pas encore été résolu" constate l'historien dans son livre et ne cache pas son pessimisme : "Il n'est pas de tâche plus ardue que de transformer, du jour au lendemain, un peuple en un autre en lui imposant des mœurs, un langage et des lois qui ne sont pas les siennes ; surtout si ce peuple est musulman, c'est-à-dire obstinément attaché à sa religion et à ses coutumes."

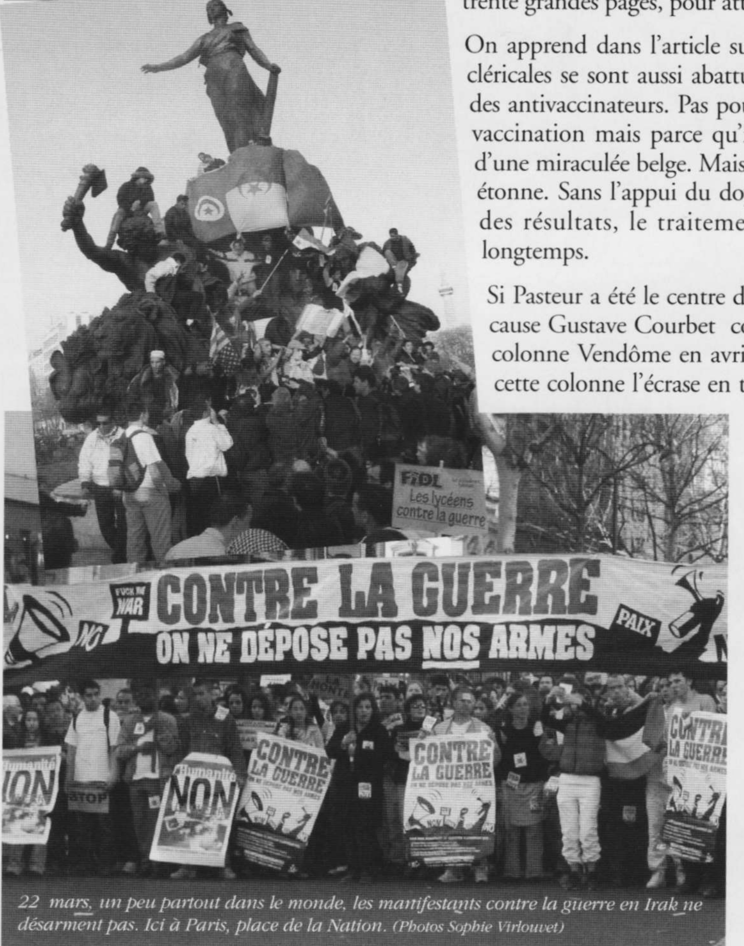
Le peuple catholique n'était alors pas moins obstiné dans son attachement à la religion et, comme le démontre l'article sur l'Index de l'église catholique *(p. 1 à 9)*, les autorités ne se privaient pas de "mettre à l'index", condamnant ainsi les "mauvais livres" écrits par des auteurs qui "se sont volontairement éloignés de la vraie religion". Dans son livre "Romans à lire et romans à proscrire" l'abbé Louis Bethleem note qu'il ne s'agit pas d'un simple conseil, mais d'un précepte grave auquel les chrétiens doivent se soumettre. Défense donc de lire, de garder et de prêter ces écrits condamnés. Il peut y avoir péché mortel avertit l'abbé, à lire une seule page gravement répréhensible et, on ne peut lire plus de cinq ou six pages de passages assez inoffensifs, sans faute grave. Il admet dans sa onzième édition (1932) qu'il semble légitime de se montrer un peu plus large et qu'il "faudrait une partie notable du livre, soit environ trente grandes pages, pour atteindre la matière grave".

On apprend dans l'article sur les polémiques contre Pasteur *(p. 10 à 13)*, que les foudres cléricales se sont aussi abattues sur un certain médecin de Charleroi, fondateur de la ligue des antivaccinateurs. Pas pour condamner son action contre les théories microbiennes et la vaccination mais parce qu'il ne voyait que des causes physiologiques dans les stigmates d'une miraculée belge. Mais c'est surtout la... rage des opposants aux travaux de Pasteur qui étonne. Sans l'appui du doyen de la faculté des sciences qui, pour la bonne cause, falsifia des résultats, le traitement antirabique aurait probablement été abandonné pour longtemps.

Si Pasteur a été le centre d'une polémique déchaînée, comment qualifier celle qui met en cause Gustave Courbet considéré comme le principal responsable de la démolition de la colonne Vendôme en avril 1871 ? Toujours est-il qu'il avait bien raison de craindre que cette colonne l'écrase en tombant *(p. 19 à 22)*. Courbet ne se releva pas des accusations portées contre lui. Sa condamnation à payer la reconstruction de la colonne précipita sa mort.

Abd el-Kader, Pasteur, Courbet. A ces noms connus, s'ajoute dans la présentation du sommaire de ce numéro celui de Makno. Son nom a été donné au mouvement de révolte anarchiste dans l'Ukraine des années 1920. Une BD *(p. 24 à 26)* raconte l'épopée de celui qui, après des luttes implacables contre les nationalistes et les bolcheviks, finit sa vie à Paris. Le lecteur suit les événements avec un personnage fictif qui tente de conserver son humanité en s'engageant dans une mise en pratique libertaire. Ainsi, quand les partisans maknovistes libèrent la capitale de l'Ukraine méridionale, affichent-ils aussitôt sur les murs qu'ils ne sont là que pour protéger, aider et se mettre au service des habitants. L'enthousiasme de quelques semaines ne survivra pas à la pénurie, l'hiver et une épidémie de typhus. C'était à Ekaterinoslav.
Aujourd'hui, c'est à Bagdad, loin des idéaux libertaires, que l'histoire se fait et se défait encore.

C.V.



22 mars, un peu partout dans le monde, les manifestants contre la guerre en Irak ne désarment pas. Ici à Paris, place de la Nation. (Photos Sophie Virlouvet)

L'Index Librorum Prohibitorum
de l'Église catholique
Une page d'histoire de la censure

Les jeunes gens trouvent tout naturel de pouvoir lire, discuter ce qu'ils veulent, sans avoir à en référer à une autorité supérieure. Ils s'indignent, et à juste titre, de la moindre atteinte aux libertés d'opinion, d'édition, de la presse etc., qui représentent un acquis inappréciable de la civilisation moderne.

Et pourtant, ce qui aujourd'hui nous semble élémentaire, représente l'aboutissement d'un long combat dont il n'est pas certain, d'ailleurs, qu'il soit gagné définitivement.

L'*Index Librorum Prohibitorum* de l'Église catholique a, pendant 4 siècles, influencé la vie religieuse, intellectuelle, scientifique et littéraire de la civilisation occidentale. Désavoué aujourd'hui par la plupart des catholiques, il montre bien les dangers dans lesquels peuvent tomber, même et surtout s'ils veulent le bien de l'Humanité, des hommes disposant de pouvoirs discrétionnaires et arbitraires.

Cette liste, à l'origine de l'expression « mettre à l'index » interdisait la lecture de plus de 4 000 ouvrages, et de l'œuvre complète de 97 auteurs, coupables de penser par eux-mêmes, sans suivre aveuglément les lois de l'Église.



Frontispice de l'Index, édition de 1786

Elle ne disparaît qu'en 1966. Établie pour protéger les croyants de l'erreur, elle infantilisa des générations entières de catholiques, qui finirent cependant par s'en libérer. Le mouvement naturel des idées ne pouvait aboutir différemment.

La préhistoire de *l'Index*

Sous l'empereur Auguste, l'orateur romain Titus Labiénus, qui gardait les sentiments républicains de sa famille, attaquait le gouvernement impérial d'amers sarcasmes. Le Sénat décida que ses livres seraient brûlés. Il n'en reste rien.

Protagoras (vers 488-vers 419), l'un des plus célèbres sophistes grecs, met en doute l'existence des dieux et se voit accusé d'athéisme par les Athéniens. Il doit prendre la fuite et périt en mer. Tous ses ouvrages sont très soigneusement recherchés, et brûlés en place publique. Il n'en reste aucun.

Tite-Live raconte l'anéantissement de livres prophétiques carthaginois par le prêteur Attilius. Etc.

L'Antiquité a montré la voie, très vite l'Église naissante va suivre.

Dès que le christianisme, de religion persécutée, se transforme en religion d'État, les outils de la censure se créent. Les textes bibliques viennent à la rescousse, on invoque Saint Paul.[1] Plus tard, on invoquera l'origine céleste de l'Inquisition, lors de la chute des anges révoltés.

Vers 196, le « Fragment de Muratori » donne la liste d'ouvrages de provenance hérétique, « qui ne peuvent pas être reçus dans l'Église ». Dès le IVe siècle, l'empereur Constantin, fraîchement converti au christianisme, proscrit la lecture d'Arius, qui contestait la Trinité et la divinité du Christ. En 400, le concile de Carthage condamne les ouvrages païens. Le pape Anastase estime les écrits d'Origène plus nocifs aux ignorants qu'utiles aux savants.

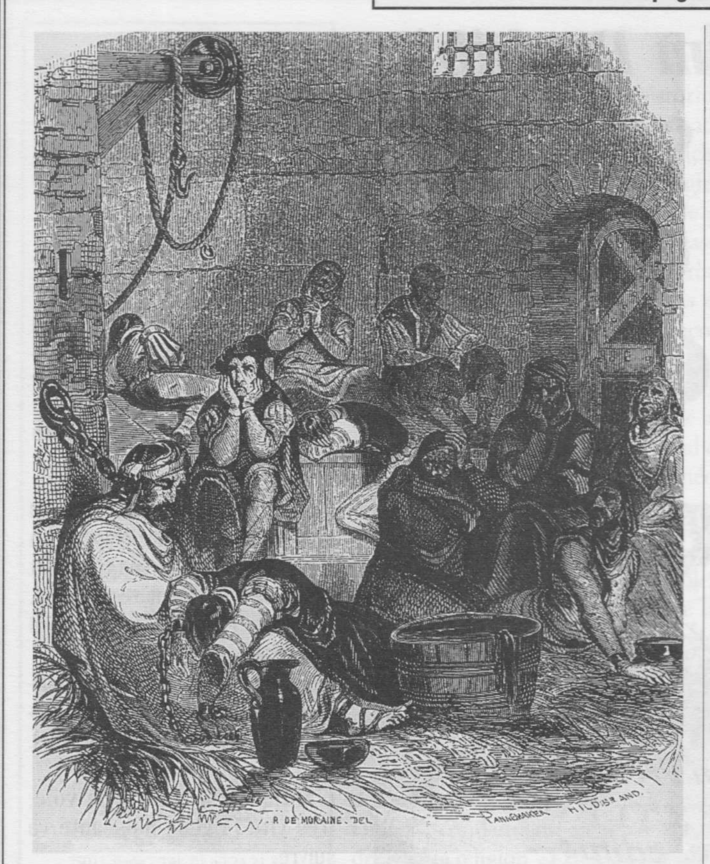
Les manichéens et les priscillianistes suivent. Le pape Gélase en 496, le moine Gratien vers 1140, le pape Grégoire IX en 1234 établissent à leur tour des listes. Les précurseurs de la Réforme furent très surveillés. Le synode de Londres interdit Wyclef en 1408.

En 1491, lors de la prise de Grenade, le cardinal Ximenez fit brûler cinq mille corans.

L'imprimerie

L'invention de Gutenberg change radicalement les données du problème. Les manuscrits, forcément chers, et parfois en exemplaire unique, se trouvaient limités à une sphère d'influence restreinte. En les détruisant, on pouvait avec eux faire disparaître la pensée de

1- Cf. Planchard.



Mystères de l'inquisition et autres sociétés secrètes d'Espagne, par M.V. de Féréal, à Paris, chez P. Boizard, 1846. indexé en 1850.

l'auteur. Avec l'imprimerie, les mêmes textes peuvent se diffuser largement.

Très vite, l'Église réagit, et dès 1543, Venise sort un *Index generalis scriptorum interdictorum.* En 1544, la Faculté de théologie de Paris, la Sorbonne sort son premier *Index.* Elle récidive en 1551. Celle de Louvain suit en 1546.

En 1559, l'Inquisition espagnole sort le sien. La même année, le Pape Paul IV demande à l'Inquisition romaine de dresser sa liste, et étend l'interdiction de lecture aux théologiens et savants catholiques. Les peines prévues vont de la révocation de fonctions à la dégradation et l'excommunication.

Toutes les autorités religieuses s'y mettent : outre les Inquisitions romaines, portugaises et espagnoles, paraissent les *Index* des Universités de Paris, Louvain, et des éditions locales : Venise, Milan, Anvers, Parme, Florence et Munich.

Les règles sont si sévères et donnent lieu à de tels abus qu'en 1561 sort une *Moderatio indicis librorum prohibitis.* Dans une société aussi fermée et secrète que la Papauté, c'était inévitable. Nombre d'auteurs, pourtant des plus orthodoxes, furent victimes de clans et de coteries, entre ordres religieux ou courants théologiques concurrents. Le cardinal Bellarmin, celui qui fit dire à Galilée que le soleil tournait autour de la terre, un hérétique ? Qui pouvait croire cela ? Il fut pourtant indexé.

1 946 auteurs sont interdits avant 1600. Luther pour 74 titres, Érasme 59, Calvin 53. Les autres chefs de file de la Réforme suivent de près. En étudiant les éditions censurées, on voit d'ailleurs que, très logiquement, l'Empire germanique et la Suisse alémanique regroupent plus de la moitié de la production indexée.

Vont coexister des *Index* d'interdiction pure et simple et des *Index expurgatoris,* qui comme leur nom l'indique, demandaient simplement la suppression des passages litigieux dans des ouvrages parfaitement orthodoxes par ailleurs.

Cette disposition sera reprise dans les *Index,* qui ajouteront la mention donec corrigantur, jusqu'à correction. Peu d'auteurs sanctionnés useront de cette possibilité d'autocensure[2].

Les auteurs étaient convoqués devant l'Évêque, voire devaient carrément faire le voyage de Rome, et prononcer leur rétraction, condamner leur livre. Il est assez regrettable de voir que beaucoup s'y soumettront, jusqu'au XX[e] siècle. Comme la formule de soumission ne figure pas dans les *Index,* nous n'avons pas pu faire de statistiques à ce sujet. Mais les *Acta Apostolicæ Sedis,* le *Journal Officiel du Vatican,* en portent de nombreuses traces.

La Congrégation de *l'Index*

Instituée en 1562 au Concile de Trente, qui publia *l'Index Tridentin,* elle assura le travail de censure jusqu'en 1917, où le Saint-Office prit le relais.

Chargée « d'examiner, éventuellement de condamner ou de corriger les livres jugés contraires à la doctrine catholique et à la morale »[3], elle s'acquitte de sa tâche avec célérité. Chaque pape suit ses travaux soigneusement.

Il faut attendre Benoît XIV en 1753 pour connaître une première modernisation.

Après diverses modifications, les critères d'interdiction - règles en vigueur au XX[e] siècle - sont :

- tous les livres interdits par les papes avant 1600 ;
- « Les livres des apostats, des hérétiques, des schismatiques, et de tous autres écrivains propageant l'hérésie ou le schisme, ou s'attaquant de quelque façon aux fondements de la religion » ;
- « les livres des auteurs non catholiques traitant directement de la religion, à moins qu'il ne soit certain qu'ils ne contiennent rien contre la foi catholique » ;
- les éditions des Saintes Écritures publiées sans la censure ecclésiastique préalable ;
- « les livres qui traitent directement de sujets lascifs ou obscènes » ;
- « les livres classiques, soit anciens, soit modernes, s'ils sont entachés de ce vice [lascivité et obscénité], sont permis, à cause de l'élégance et de la propriété du style, à ceux-là seulement qu'excusent les devoirs de leur charge ou de leur enseignement ; mais on ne devra pour aucun motif, les remettre ou les lire aux enfants et aux jeunes gens, s'ils n'ont été soigneusement expurgés » ;

NB : d'où l'inscription *AUD, Ad Usum Delphini,* sur certaines éditions d'auteurs classiques. Louis XIV avait demandé à Bossuet et de Huet, précepteurs du dauphin, son fils, de préparer des éditions expurgées des auteurs latins. Tous les passages qui n'étaient pas d'une chasteté rigoureuse passèrent à la trappe. L'expression devint proverbiale, pour désigner un texte épuré ou arrangé pour les besoins d'une cause, ou les vues d'un parti.

- « les livres injurieux envers Dieu, la bienheureuse Vierge Marie, ou les Saints, l'Église catholique et son culte, les Sacrements ou le Siège apostolique. » ;
- « les livres qui enseignent ou recommandent les sortilèges, la divination, la magie, l'évocation des esprits et autres semblables superstitions. » ; mais, soyons justes, les bons pères du Concile de Trente ajoutaient : « On permet les prévisions et les observations naturelles, recueillies pour servir à la navigation, à l'agriculture ou à la médecine. »
- les livres qui racontent de nouvelles apparitions, révélations, prophéties ou miracles, ou qui suggèrent de nouvelles dévotions doivent, avant publication, être autorisés par l'Église ;
- les livres qui soutiennent le duel, le divorce ou le suicide, la franc-maçonnerie, les erreurs condamnées par l'Église ;
- les images pieuses, les livres de prières non autorisés par l'Église ;
- tout ce qui traite des indulgences, sauf ce qui est publié par l'Église ;
- « les journaux, feuilles et publications périodiques qui attaquent systématiquement la religion ou les bonnes mœurs » ;
- et pour avoir le droit de détenir des livres ou documents interdits, par exemple pour en préparer la réfutation, il faut une autorisation

2- Nous en verrons cependant un exemple qui fut célèbre au XIX[e] siècle, dans un prochain article.

3- Dictionnaire historique de la Papauté.

de l'évêque du lieu.[4]
À la fin du XIX[e] siècle, Léon XIII, suite à des demandes multiples, décide une réforme. En 1900, la nouvelle édition de *l'Index* élimine les auteurs condamnés avant 1600 (800). Il en reste tout de même 4 000, dont 88 œuvres complètes.
L'Index aura en tout 33 éditions officielles de 1559 à 1948, la dernière publiée. La Bibliothèque Nationale de Paris en affiche plus de 70, en comptant les éditions régionales, à son catalogue.
Celle de 1948 comptait 109 œuvres complètes condamnées et 4 191 ouvrages.

L'Index avait-il force de loi ?

Dans les états romains de l'Église, le problème ne se posa pas, les Papes étant chefs d'État. L'Italie unifiée supprima *l'Index*. En revanche, ailleurs, ce fut plus compliqué. Les papes, dès le début, proclamèrent la force universelle de *l'Index*, pour les fidèles de tous les pays.
Mais l'Espagne et le Portugal avaient leurs propres *Index*, et les Français avaient une longue tradition de défense des libertés de l'Église gallicane. Jusqu'au XIX[e] siècle, le roi de France ainsi que le clergé les affirmèrent farouchement. La censure royale, soutenue par la Sorbonne ou les différents Parlements valait bien d'ailleurs celle de Rome. Elle condamna ainsi nombre d'ouvrages à être brûlés par le bourreau. Les auteurs s'en tirèrent parfois en corrigeant leurs livres, d'autres se retrouvèrent en prison ou aux galères.
L'abbé Claude Fleury, dans son *Institution au droit ecclésiastique* (indexée en 1693), affirma ainsi, « Nous ne croyons pas être soumis aux décrets de la congrégation du saint office, c'est-à-dire de l'inquisition de Rome, ni à ceux de la congrégation de l'indice des livres, défendus ou des autres congrégations érigées par les papes, pour leur servir de conseil dans les affaires de l'Église ou de leur État temporel. Nous honorons les décrets de ces congrégations, comme les consultations de docteurs graves, mais nous n'y reconnaissons aucune juridiction sur l'Église de France. »[5]
Paradoxalement, la Révolution Française resserra les liens du clergé français et de Rome, celui-là appliquant dorénavant les décisions inquisitoriales. Les publications catholiques comme *l'Ami de la religion* ou *La Bibliographie catholique* s'en firent les relais zélés.
Cependant, les traditions gallicanes trouvaient toujours des défenseurs dans le clergé français. Lamennais constitue l'exemple le plus célèbre. D'autres curés ou abbés se révoltèrent : Jean-Joseph Laborde, indexé huit fois de 1850 à 1852, ou l'abbé Guettée, indexé trois fois de 1852 à 1863[6]. Ce dernier résuma bien le problème dans sa contribution à *l'Encyclopédie moderne*, publication indexée en 1854 : les libertés de l'Église gallicane, et donc l'exemption de la juridiction des congrégations romaines, ayant été reprises et proclamées dans le Concordat de 1801 et la loi de 1810, « Il s'ensuit que la Congrégation de *l'Index* n'a en France aucune juridiction, et que toutes les censures et les peines dont sont menacées ceux qui contreviennent à ses décisions doivent être considérées comme non-avenues. » C.Q.F.D.
Le vicaire général de Nancy, l'Abbé Dieulin publia en 1845 un *Manuel du Bon curé au XIX[e] siècle*. Il y recommandait, pour la bibliothèque du prêtre, les auteurs suivants : Abadie, Grotius, Berruyer, Fleury, Calvin, le Coran et les livres sacrés d'Asie, Bautain, le Dictionnaire Bouillet[7], tous indexés. Mgr Baillès –cf infra- s'en étrangla de rage !
L'Ami de la Religion, revue catholique des plus orthodoxes, apprécia pourtant en 1847 le travail du vicaire. Il le salua en ces termes, à sa mort : « un des membres les plus distingués du clergé français »,

4- Cf. Boudinhon.
5- Cité par Larousse.
6- Notamment pour un livre intitulé : La Papauté schismatique, ou Rome dans ses rapports avec l'Église orientale.
7- Nous parlerons de ce cas dans un prochain article.

Le dictionnaire de Bayle

Pierre Bayle (1647-1706) a publié en 1697 la première édition de son *Dictionnaire historique et critique*, indexé en 1700 et 1703, annonçant l'esprit philosophique du XVIII[e] siècle. Pierre Larousse, dans la préface de son *Grand dictionnaire universel*, le salua en ces termes : « œuvre de génie qui a exercé une immense influence sur la direction des idées au XVIII[e] siècle. »
En voici quelques extraits significatifs, en rapport avec notre sujet.

Sur le mauvais discernement de l'Inquisition de Rome
Bayle cite Arnaud, controversiste janséniste de Port-Royal :
« Les censeurs de Rome n'ont pas assez ménagé les intérêts de la religion, lorsqu'ils ont mis dans leur Index l'ouvrage de M. Descartes, où il établit par des raisons naturelles, plus solidement qu'on ait jamais fait, l'immortalité de l'âme : et qu'ils n'y ont mis aucun des ouvrages de M. Gassendi, pas même celui où il a travaillé de toute sa force à détruire ces preuves ; ce qui est ôter à ceux qui auraient perdu la foi tout moyen humain de sortir de leurs pernicieux préjugés contre cette importante vérité. N'est-ce pas permettre d'avaler le poison, et empêcher qu'on ne prenne l'antidote ? C'est ce qu'ils ont fait encore en mettant en ce même rang un autre écrit de M. Descartes, sur la même matière. Car un de ses disciples qui l'avait abandonné à l'égard des vérités de métaphysique, ayant soutenu dans un placard, que si ce n'était la foi, on pourrait croire que la pensée ne serait qu'une modification de la matière, M. Descartes se crut obligé de réfuter ce dangereux sentiment, et d'en faire voir l'absurdité. C'est cependant ce qui est défendu dans *l'Index* sous ce titre : *Notæ in programma quoddam, sub finem anni 1554, in Belgio editum*, sans qu'on y ait mis en même temps le placard. N'est-ce pas, encore un fois, ne pas défendre qu'on empoisonne, en même temps que l'on défend de prendre le contrepoison ? »
Article Pomponace.

Du danger de la lecture des Classiques
« M. Arnauld observe que « les livres des poëtes païens, remplis de tant de vilenies, qui peuvent beaucoup porter au péché, n'ont pas été défendus, par cette seule raison qu'ils sont nécessaires à quelques personnes pour apprendre la langue latine... Ceux donc qui ont fait les règles de l'Index n'ont pas cru qu'on dût défendre par aucune loi positive, que de jeunes gens, qui sont maîtres de leurs lectures, à qui ces sortes de livres sont beaucoup plus dangereux qu'aux enfans, lussent les infamies de Martial, de Juvénal, d'Horace, de Pétrone, d'Apulée, etc.
Ce n'est pas qu'ils n'aient cru que la plupart de ceux qui les lisaient, faisaient mal, mais c'est que d'autres assez affermis dans les vertus pour n'être pas touchés de ces images fâcheuses, et pour n'y chercher que la propriété et l'élégance de la langue grecque ou latine, les pouvant lire innocemment, on a jugé qu'on pouvait s'en tenir au droit naturel, et en laisser le discernement à la conscience de chacun, et au jugement des directeurs et des confesseurs.
Ils ont fait la même chose à l'égard du Décaméron de Boccace. Parce que les Italiens y trouvent la plus grande délicatesse de leur langue, la licence de ses contes n'a pas empêché qu'on ne l'ait laissé entre les mains de tout le monde, pourvu qu'il fût corrigé. Et cette correction, à ce qu'on m'a dit, consiste seulement à changer dans des contes scandaleux, les mots de moines et de religieuses, en d'autres. Cependant plus les mauvaises choses, et qui peuvent être un sujet de tentation à l'égard de l'impureté, sont contées agréablement, plus il y a de danger qu'on ne s'empoisonne en les lisant. Ce n'est donc pas une chose qui fasse beaucoup d'honneur à la religion chrétienne, d'avoir laissé un livre si dangereux de ce côté-là entre les mains de tout le monde, par cette raison qu'il est écrit fort poliment, pendant qu'on en défend une infinité d'autres, où il y a plus à apprendre, et où les dangers de se nuire sont infiniment moindres ? Ce que j'en dis n'est qu'en comparant tant de livres défendus avec celui de Boccace non défendu. »
Tout ce discours est fort judicieux, et il contient une chose bien capable de faire penser que, pourvu que les gens d'église soient hors d'intérêt, on ne se soucie pas beaucoup du mal que la lecture de Boccace pourrait produire. »
Article Boccace.

BIBLIOTHEQUE
CRITIQUE,
OU
RECÜEIL
DE DIVERSES PIECES CRITIQUES,
Dont la plûpart ne sont point imprimées, ou ne se trouvent que très-difficilement,

PUBLIÉES

Par Mr. de Sainjore qui y a ajouté quelques notes.

TOME SECOND.



A AMSTERDAM,
Chez JEAN LOUIS DE LORMES.
M. DCCVIII.

La fausse domiciliation des livres permettait de tourner la censure, car il y avait parfois des tolérances pour les livres venant de l'étranger. Ce livre de Richard Simon (Sainjore est un pseudonyme) fut en fait imprimé à Nancy.



ARREST
DU CONSEIL D'ETAT
DU ROY,

Qui ordonne que les deux premiers volumes de l'ouvrage intitulé, Encyclopédie *ou* Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, par une Société de gens de Lettres, *seront & demeureront supprimés.*

Du 7 Février 1752.

Extrait des Registres du Conseil d'Etat.

LE ROY s'étant fait rendre compte de ce qui s'est passé au sujet d'un ouvrage intitulé, *Encyclopédie* ou *Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts & des Métiers, par une Société de gens de Lettres,* dont il n'y a encore que deux volumes imprimés ; Sa Majesté a reconnu, que dans ces deux volumes on a affecté d'insérer plusieurs maximes tendantes à détruire l'autorité royale, à établir l'esprit d'indépendance & de révolte, &, sous des termes obscurs & équivoques, à élever les fondemens de l'erreur, de la corruption des mœurs, de l'irréligion & de l'incrédulité : Sa

Interdiction des deux premiers volumes de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert. (Manuel de bibliophilie de Christian Galantaris)

sa « vie, quoique courte, fut un long dévoûment (sic) à la gloire, au bien et à la sanctification des ames (resic) ». Son ouvrage se trouvait qualifié d'« éminemment utile » et des « plus substanciels. »
Les rapports entre la France et le Vatican subirent les aléas de la politique internationale. Celui-ci dut, pour ménager son influence, admettre le donnant-donnant : en mars 1805, un décret soumet à la permission des évêques diocésains l'impression ou la réimpression des livres d'église, des heures et des prières, permission qui doit figurer au début de chaque livre, le Ministre des Cultes demande à l'évêque du Puy d'introduire une formule d'allégeance à Napoléon III dans la messe. Sa Grandeur - titre auquel l'Évêque a droit ! - y consent.[8]
Régulièrement, des politiques, pourtant rarement iconoclastes, s'opposèrent. Ainsi Gustave Rouland, alors Ministre de l'Instruction et des Cultes, avait-il suspendu Ernest Renan sept jours après l'avoir nommé professeur au Collège de France, celui-ci ayant appelé Jésus-Christ « un homme incomparable », et ayant ainsi « exposé des doctrines qui blessent les croyances chrétiennes et peuvent entraîner des agitations regrettables ». En 1865, il attaqua violemment au Sénat la congrégation de *l'Index*, l'appelant « l'incarnation du despotisme, un tribunal qui condamne sans entendre » et s'en prit plus généralement aux prétentions exorbitantes des ultramontains.
L'intervention des évêques fut permanente. Dans leurs lettres pastorales, ils tonnèrent sans interruption contre les livres impies. L'Église leur conseillait d'ailleurs de dresser leurs propres *Index*. Mgr Turinaz -évêque de Tarentaise- en 1881, l'évêque de Bayonne en 1911, celui d'Autun en 1912, jusqu'à celui d'Aire et de Dax en 1954 qui attaque la presse du cœur et notamment *Nous Deux*[9], on pourrait rallonger la liste indéfiniment.
Mgr Baillès, qui se distingua à Luçon de 1845 à 1856, mit en interdit en 1849 la chapelle du collège de Luçon car le ministre de l'Instruction Publique et des Cultes avait commis l'impudence d'y nommer un israélite comme professeur de philosophie. Instaurant son *Index* local, il proscrivit des livres aussi variés qu'un manuel d'anatomie, *Le voyage en Icarie* de Cabet, *Les papes peints par eux-mêmes* de Napoléon Roussel ou *L'Histoire de France* de Madame de Saint-Ouen, dont Larousse salua l'efficacité du système mnémotechnique.
La séparation de l'Église et de l'État en 1905 clarifia brutalement la situation. L'Église ne pouvait plus argumenter juridiquement : appliquer ou non ses lois devenait enfin une affaire privée. Mais *l'Index* continuait à alimenter les débats.
Lors du débat au Sénat sur le rétablissement des relations diplomatiques avec le Saint-Siège, Briand affirma que le Saint-Siège et l'Index avaient lancé un interdit contre ceux qui avaient voté la Séparation.[10]

L'Index, un outil publicitaire ?

Voulez-vous assurer le succès d'un livre, ou d'un film ? Demandez son interdiction ! Cette leçon historique, toujours méconnue[11],

8- Archives Départementales de la Haute-Loire, 1 V 2.
9- Histoire de l'Édition française, T.4
10- Documentation Catholique, Juin 1921
11- Cf. les films La Dernière tentation du Christ, ou le roman Les verset sataniques de Salman Rushdie.

l'Index n'y échappa pas. Voici quelques anecdotes, parmi bien d'autres.

- « Un ambassadeur de France demandoit un jour au fameux Père Paul le moyen de faire une Bibliothèque curieuse. Le Père lui répondit, qu'il commençât par acheter *l'Index librorum prohibitorum*, qu'il y cherchâ les livres qui y sont marquez, & qu'il les achetât, & qu'il auroit ainsi une bibliothèque remplie des meilleurs Livres et des plus rares. »[12]

- Sur le *Traité de la vertu des Payens*, par Fr. de la Mothe-le-Vayer (indexé en 1667 pour son Hexaméron rustique), « La condamnation de cet ouvrage est fort singulière. Il ne se vendait pas et le libraire en faisait des plaintes à l'auteur. « Ne soyez pas en peine, lui dit la Mothe-le-Vayer ; je sais un secret pour le faire vendre. » Effectivement, il alla solliciter l'autorité de défendre la lecture de son livre. À peine cette défense fut-elle connue, que chacun eut envie de le lire, et l'édition fut bientôt épuisée. »[13]

- « Votre livre est condamné au feu ! » dit-on à Voltaire. « Tant mieux ! Mes livres sont comme les marrons : mieux on les rôtit, mieux ils se vendent. »[14]

- En 1723, Pierre Giannone publie à Naples *l'Histoire civile du Royaume de Naples*. L'auteur est excommunié : le prix des 4 volumes passe de 4 à 40 ducats. Le livre est indexé : une édition augmentée sort peu après !

- Au XVIIe siècle, les librairies de Hollande contrefaisaient -la législation sur les droits d'auteurs n'existait pas encore- les livres à succès. Comment choisir les livres qui se vendront bien ? En puisant dans *l'Index*, bien sûr ![15]

- Les bons pères, peu éloignés des biens de ce monde, ne dédaignaient pas d'utiliser la notoriété des livres indexés. *L'Histoire de Charles-Quint* de W. Robertson parut en 1777 pour l'édition française. Payée 4 500 livre sterling à son auteur, une fortune, elle connut un vif succès. Les éditions Mame, de Tours, en sortirent une version « revue et purgée par une société d'ecclésiastiques », profitant ainsi du succès. Il est vrai qu'au passage le livre y subit une cure d'amaigrissement, son volume se trouvant divisé par 6 !

Enfin, et c'est sans aucun doute le plus important, peut-on brûler la pensée ?

Hippolyte Bosselet, rédacteur dans sa jeunesse de journaux du Quartier Latin parisien, eut cette phrase magnifique : « Du bûcher où le juge la fait monter, elle se transforme en milliers d'étincelles qui lui sautent au visage et, s'élevant dans l'espace, illuminent à jamais d'une immense lueur le ciel de l'intelligence. »

Ralph Waldo Emerson, le grand philosophe et poète américain, disait aussi : « Tout livre brûlé illumine le monde. »[16]

Inconséquences et conséquences des interdictions

Il suffit de consulter l'encadré donnant la liste des plus célèbres indexés pour s'en persuader : tout cela n'a finalement servi à rien, si ce n'est à compliquer le travail des intellectuels voire à leur pourrir la vie. Une liste aussi élargie était inapplicable, et donc inappliquée. Même un catholique comme Chateaubriand l'admit : « Ce fameux *Index*, qui fait encore un peu de bruit de ce côté-ci des Alpes, n'en fait aucun à Rome : pour quelques bajocchi [petite monnaie] on obtient la permission de lire, en sûreté de conscience, l'ouvrage défendu. *L'Index* est au nombre de ces usages qui restent comme des témoins des anciens temps au milieu des temps nouveaux. »[17]

L'incohérence de la liste est notoire. Les catholiques les plus orthodoxes y côtoyaient les hérétiques convaincus, les chefs-d'œuvre alternaient avec les ouvrages insignifiants. Prenons quelques exemples, impossible d'être exhaustif !

- *La Chevalerie céleste*, roman espagnol de 1554, est indexé en 1667. « Il est douteux que l'impiété, si courageuse qu'elle soit, aille chercher des armes contre la religion dans un livre aussi ennuyeux. »[18].

- Pombal, ministre portugais du XVIIIe, fait traduire les œuvres de Voltaire, de Rousseau, de Diderot, et brûler celles de Raynal, auteur d'un livre anticolonialiste indexé en 1784.[19]



Frontispice de l'édition de l'Index de 17121, les deux personnages sont saint Pierre et saint Paul.. (Censures, de la bible aux larmes d'Eros).

- Buffon échappe de peu à *l'Index* à cause de sa théorie de la terre.

- On corrige même les opéras : dans *La Norma* de Bellini, le mot Patrie est supprimé.

- Une nouvelle traduction des Évangiles, 1887, par Henri Lasserre, célèbre écrivain catholique, est mise à *l'Index* dès sa parution : « non pour des erreurs de doctrine, mais pour certaines témérités de langage qui s'éloignaient trop de l'usage reçu ou des traductions déjà anciennes. »[20]

- Honoré de Balzac fait un voyage à Rome en 1846. Il compte alors 13 livres indexés. *Le Père Goriot* le sera en 1864. Il n'en est pas moins reçu par le pape et écrit à sa sœur Laure Surville : « J'ai été reçu avec distinction par notre Saint-Père et tu diras à ma mère qu'en me prosternant aux pieds du père commun des fidèles, [...] j'ai pensé à elle, et je lui rapporte un petit chapelet, de l'invention de Léon XII, beaucoup plus court à réciter que l'ancien et appelé la « Corona », lequel est béni par Sa Sainteté. »[21]. Humour ou sincérité ?

12- Lettres historiques, février 1696, cité par La lettre clandestine, n°6.
13- Cf. Peignot.
14- Lorédan Larchey. - L'Esprit de tout le monde, les ripostcurs. - Berger-levrault, 1893.
15- Histoire de l'Édition française. T. 2.
16- Cités par Galantaris.
17- Chateaubriand, Mémoires, T. 3, 1848, pp. 433-434. Cité par Le Trésor de la Langue Française, 1983.
18- Cf. Larousse.
19- F. Ragon, Histoire générale des temps modernes, Paris 1845.
20- Intermédiaire des chercheurs et des curieux, 7 mai 1901.
21- Cité par le Magazine littéraire, Janvier 1977.

Des index français

Romans à proscrire
en vertu des décrets de l'Index

I. Les lois de l'Eglise prohibant les mauvais livres. — En vertu de ses pouvoirs divins, l'Eglise prohibe certains livres :

1. Par lettres apostoliques et sous peine d'excommunication.

2. En les inscrivant à l'*Index*, sous leurs titres, sous la formule « fabulæ amatoriæ », ou sous la formule « opera omnia ».

3. Par une loi générale : dispositions de cette loi ; définition du mot « ex professo » ; application de loi aux ouvrages périodiques.

II. Gravité de ces lois. — Précisions sur leur application ; motifs de dispense.

L'ABBÉ LOUIS BETHLEEM

ROMANS A LIRE ET ROMANS A PROSCRIRE



ONZIÈME ÉDITION
entièrement mise à jour
121e au 140e MILLE

1932

ÉDITIONS de la REVUE des LECTURES
77, Rue de Vaugirard. — PARIS-VIe

En 1908, l'abbé Louis Bethléem (sic !) fonde *Romans-Revue*, qui devient ensuite la *Revue des lectures*, et reçoit le patronage du Pape en 1919. C'est une lecture ahurissante, où toutes les publications littéraires sont jugées à l'aune des critères vaticanesques.

Voici, par exemple, la nécrologie d'Anatole France (13 décembre 1924, n°12). Après quelques indications biographiques, la revue cite quelques confrères :

« Qu'y a-t-il au fond de tous ses livres ? C'est, pour tout dire en un mot, le scepticisme le plus absolu, le mépris transcendantal de l'humanité, de ses pensées, de ses aspirations, de son idéal, de ses institutions et de ses lois ; et, au milieu de ce nihilisme universel, se dresse le seul être auquel Anatole France a cru, lui-même, se jouant de ses semblables, de leurs sentiments et de leurs pensées, et se drapant dans un égoïsme tour à tour ironique et féroce. » (Jean Guiraud, *La Croix*, 17 octobre 1924).

« Anatole France n'est pas un écrivain très original ; il représente avec gloire la tradition des Voltaire et des Fontenelle ; même du seul point de vue artistique, je n'hésite pas à lui préférer un homme tel que Barrès... La gloire d'Anatole France, malgré son lustre officiel, est déjà quelque peu désuète ; France n'a pas formé d'école... » (Maurice Brillant, *Les Cahiers Catholiques*, 10 novembre 1924)

« ... Dans l'œuvre ondoyante et diverse de l'illustre artiste, tous les sacrilèges se mêlent à toutes les grâces. Un sort étrange a fait que l'écrivain le plus délicat de notre temps ait été aussi le plus subversif, que le créateur de tant de fictions magnifiques soit devenu l'ami complaisant et l'apologiste désabusé du désordre. Il a permis que les partis de révolution se réclament de lui. Sur son cercueil, où l'on aurait aimé ne voir que les lauriers du poète, passe l'ombre du drapeau rouge et du drapeau noir. » (André Chaumeix, *Le Gaulois*, 13 octobre 1924). »

Et l'article conclut : « France a quitté le monde dans la pompe des obsèques les plus civiles, sans qu'aucune bénédiction, aucun mot de confiance ou de pardon soit tombé sur son âme voluptueuse. »

À côté de sa revue, qui paraît jusqu'en 1947, Louis Bethléem publie des livres de synthèses, listes effarantes d'interdictions : *Les pièces de théâtre, Les opéras, Les opéras-comiques et les opérettes*, et *Romans à lire & Romans à proscrire* (10 éditions jusqu'en 1928).

Dans l'édition 1925 de ce dernier, sur plus de 600 auteurs qu'il détaille, 212 d'entre eux figuraient toujours au *Petit Larousse* en 1995. Voici leur classement.

- Romans à proscrire en vertu des décrets de l'Index : 12,25 %
- Romans à prescrire en vertu de la morale chrétienne : 28,3 %
- Romans mondains ou romanciers dont certaines œuvres peuvent figurer dans la bibliothèque des gens du monde et être lues par des personnes d'un âge et d'un jugement mûrs : 36,32 %
- Romans honnêtes qui peuvent être lus sans danger par des jeunes gens jeunes filles sagement formés : 12,3 %
- Romans propres à intéresser la jeunesse et qui peuvent être généralement laissés entre toutes les mains : 9,43 %
- Romans enfantins ou histoires amusantes pour les petits jeunes gens, les petites filles et les enfants : 0,94 %

Autrement dit, 76 % des auteurs subissaient une interdiction ou une limitation sévère, proportion montant à 89 % si l'on ajoute la 4e classe. Tout auteur traitant du sel de la vie - les passions, les plaisirs de la table, du lit etc. - passait à la trappe.

Et encore, certains rescapés devaient aussi montrer patte blanche : pour Rodolphe Wyss, auteur du *Robinson suisse*, Louis Bethléem recommande l'édition Mame, gage d'une bonne moralité. On n'ose imaginer ce que la version intégrale renferme !

Le jésuite G. Sagehomme -un nom pareil, ça ne s'invente pas ! - publie un *Répertoire alphabétique* de plus de 7 000 auteurs avec leurs ouvrages au nombre de 32 000, romans et pièces de théâtre, qualifiés quant à leur valeur morale, 10 éditions jusqu'en 1966, chez Casterman.

Nous voyons ainsi les œuvres de Victor Hugo annotées d'un D (dangereux, comme *L'Art d'être grand-père*), M (mauvais, comme *Les Misérables* ou *Notre-Dame de Paris*) ou B? (appelle des réserves plus ou moins graves, comme *Les Travailleurs de la mer*).

Le Feu de Barbusse est M, *Paul et Virginie* de Bernardin de Saint-Pierre reçoit un B?, François Mauriac (sic !) prend 7 B?, 3 M, 4 D et seulement 2 B (pour jeunes gens formés) pour *La Robe prétexte* et *Tous les royaumes du monde.*

Le bon père, voulant appliquer lui-même les règles qu'il infligeait, écrivit lui-même une quinzaine d'œuvres. Qu'y a-t-il dedans ? On en frémit d'avance !

En fait, même la *Revue des lectures* considéra qu'il en faisait trop. Voici son jugement sur *Les deux empreintes* que notre homme sage publie en 1924 :

« L'intention de l'auteur est certes des plus louables, et nous avons dit les qualités littéraires de l'ouvrage. Il faut bien avouer que les incroyants y sont si odieux, si lâches, si brutaux, et, d'autres part, les bons chrétiens si patients, si généreux, si parfaits, que les préoccupations apologétiques de l'auteur nuisent à la justesse de son observation.

La leçon donnée pourra confirmer les chrétiens dans leur foi. Mais les autres auront beau jeu à répondre que sans être chrétien, on peut avoir plus de tenue morale et de patriotisme que le misérable Léonce. »

- Louis-Gaston de Ségur, fils de la comtesse, cardinal, Prélat de la Maison du Pape, ultramontain fanatique, est indexé en 1869 pour *La piété et la vie intérieure. Jésus vivant en nous.* Larousse l'assassine en ces termes : « a publié un grand nombre de petits opuscules destinés à faire de la propagande religieuse, et d'une complète insignifiance [dont la brochure indexée]».

- *La Bibliographie catholique* appliquait scrupuleusement les prescriptions de *l'Index* dans ses critiques de livres. Quand parut *La case de l'Oncle Tom*, l'argument le plus décisif contre ce livre fut que George Sand le trouvait très bon.

- « En Styrie, la censure des livres s'exerce d'une manière assez singulière, et qui prouve que cette fonction, dans les états autrichiens, n'est pas confiée à des hommes fort éclairés. En l'an VI, un de ces censeurs condamna, comme hérétiques, deux livres dont l'un était intitulé : *Principes de la Trigonométrie*, et l'autre *de la Destruction des Insectes*. Il crut que la trigonométrie avait au moins de grands rapports avec la Trinité, sur laquelle il est défendu d'écrire ; et dans le titre du second livre, il a lu jésuites au lieu d'insectes, et il a cru que ces religieux étaient malignement désignés sous ce nom. »[22]

- Pie XII déclara Albert le Grand patron des naturalistes en 1941, mais le laissa à *l'Index*.

- Giacomo Leopardi, pour ses Operette morali, fut indexé en 1850 donec corrigantur, c'est-à-dire qu'il pouvait arranger ses affaires en corrigeant son œuvre. Problème : il était mort depuis 13 ans ! etc.

Certaines indexations tombaient à pic : Zola fut condamné pour la première fois après la publication de J'accuse. On devine aisément pourquoi !

L'Index expurgatorius de l'Inquisition espagnole se distingua par son imbécillité :

- Le *Guide des Pêcheurs* du Frère Louis de Grenade (1556) est signalé. Comme il devient en grande faveur à Rome plus tard, le volume de *l'Index* espagnol qui le mettait à *l'Index* est lui-même mis à *l'Index* par *l'Index* romain..

- *Le Courtisan* de Juan Boscan Almogaver, célèbre poète castillan du XVIe siècle, est condamné en 1612. Qu'on en juge : le mot *Papa VI* (Alexandre VI) pouvait signifier « malgré le Pape » et la formule *Nich. papa V* (le pape Nicholas V) donnait *Nichil* (vieille forme latine de *Nihil*), *Nichil papa valet*, « le pape ne vaut rien ».

Comme une cloison étanche ne pouvait exister entre les intellectuels catholiques et les livres défendus, on établit des autorisations (facultés ordinaires) pouvant être données à des « prêtres intelligents et sérieux », et des autorisations exceptionnelles pour des laïcs (facultés extraordinaires).

Mais pas question d'autoriser les œuvres d'écrivains comme Charles-François Dupuis, Volney, Reghellini, Pigault-Lebrun, Louis-Joseph-Antoine de Potter, Jérémie Bentham, Jacques-Antoine Dulaure, Chaussard ou Giambattista Casti.

Cette liste est révélatrice. L'abbé Boudinhon, qui la donne en 1925, ajoute qu'elle remonte à 1842, et sous-entend qu'elle se trouve donc quelque peu dépassée. À part les spécialistes, qui se souvenaient de ces noms ?

Même les évêques se trouvaient forcés d'admettre que ce manichéisme ne marchait pas toujours : le Mandement de l'évêque du Puy pour le Carême de l'année 1844 cite à l'appui de ses thèses Rousseau, Raynal, Voltaire, Leibnitz[23], tous indexés ! L'évêque de Luçon, dans une polémique publique sur une traduction de la Bible, cita à l'appui de ses dires Richard Simon, auteur indexé pour toute son œuvre etc.

En fait, *l'Index* eut des conséquences réelles à trois niveaux.

- Les catholiques, même s'ils y ont perdu beaucoup, tenaient autrefois un grand rôle dans l'enseignement, ce qui leur donnait un grand

22- *Cf Peignot.*

23- *Archives Départementales de la Haute-Loire, 1 V 3.*

Indexés célèbres

Les dates indiquées sont celles des inscriptions à l'Index.

XVIe : Index Tridentin : Le Coran, Jérôme Savonarole (déjà condamné en 1498), Calvin, Érasme, Martin Luther, Nicolas Macchiavel, Clément Marot, Théophraste Paracelse, François Rabelais - Michel de Montaigne (1676).

XVIIe : Nicolas Copernic (1620) - Galiléo Galilée (1632) - Jansénius (1641, 1654) - Blaise Pascal (1657) - René Descartes (1666, 1722) - Baruch Spinoza (1679, 1690) - Fénelon (1699) - Nicolas Malebranche (1690, 1709, 1714) - Jean de La Fontaine (1703, 1804).

XVIIIe : Pierre Bayle (1698, 1699, 1700, 1701, 1703, 1731, 1757) - Jonathan Swift (1734) - Jacques-Bénigne Bossuet (1746) - Montesquieu (1751, 1762) - Voltaire (1752, 1753, 1754, 1757, 1759, 1766, 1768, 1770, 1804) - Julien Offray de La Mettrie (1753, 1764, 1770) - Jean Meslier (1763) - Jean-Jacques Rousseau (1766, 1767, 1806) - D'Alembert (1767) - Claude-Adrien Helvétius (1774) L'Encyclopédie, celle de Diderot et d'Alembert (1759) - Fontenelle (1779) - Denis Diderot (1804) - Mirabeau (1804) - Condorcet (1827).

XIXe : Érasme Darwin, grand-père de Charles (1817) - Jérémie Bentham (1819, 1826, 1828, 1835) - G. F. Volney (1821, 1826) - Emmanuel Kant (1827) - Charles Fourier (1825) - Alphonse de Lamartine (1832, 1833, 1836, 1838) - Henri Heine (1833, 1834, 1836, 1845) - Béranger (1834) - Casanova de Seingalt (1834) - Victor Hugo (1834, 1864) - Étienne de Condillac (1836) - Lamennais (1837, 1838, 1841, 1843) - George Sand (1841, 1863) - Honoré de Balzac (1841, 1842, 1864) - Victor Cousin (1844) - Jules Michelet (1845, 1859, 1862, 1863, 1864, 1866) - Sainte-Beuve (1845) - Étienne Cabet (1848) - Eugène Sue (1852) - Jules Simon (1857) - Allan Kardec (1858, 1862, 1863, 1864) - Claude-Henri Saint-Simon (1859) - Ernest Renan (1859, 1860, 1863, 1866, 1868, 1869, 1873, 1877, 1879, 1881, 1882, 1884) - Henri Taine (1863) - Alexandre Dumas, père et fils (1863, 1880) - Stendhal (1864) - Henri Mürger (1864) - Gustave Flaubert (1864) - Pierre Larousse, pour son dictionnaire (1866, 1873) - Paul Bert (1882) - Émile Zola (1894, 1895, 1896, 1898).



Les Contes de La Fontaine, à l'index en 1703 et 1804.

XXe : Gabriele D'Annunzio (1911, 1928, 1939) - Henri Bergson (1914) - Maurice Maeterlinck (1914) - Anatole France (1922) - Charles Maurras (1926) - L'Action Française (1926, 1939) - Léon Daudet (1927, 1932) - Benedetto Croce (1932) - Alfred Rosenberg36 (1934-1935) - Jean-Paul Sartre (1949) - Curzio Malaparte (1951) - Alberto Moravia (1952) - André Gide (1952) - Nicos Kazantzakis (1954) - Simone de Beauvoir (1956) - Michæle de Unamuno (1957).

D'autres personnes, sans être inscrites à l'Index, subiront les foudres inquisitoriales, comme le père Pierre Teilhard de Chardin, en 1962. Toutes ces inscriptions, sauf celles du Coran, de Copernic, Galilée, Savonarole, Rabelais, Machiavel, Érasme, Luther, Calvin, Marot, Paracelse, seront maintenues jusqu'à la fin de l'Index, toutes les œuvres protestantes et islamiques tombant par ailleurs sous le coup d'une interdiction générale.

pouvoir d'influence sur les jeunes générations. Nous aborderons ce problème dans un prochain article.
- Les condamnations arrivant souvent après la parution des ouvrages, ou leur impression, elles pouvaient amener une catastrophe financière pour l'imprimeur ou l'éditeur. Certains livres, en effet, touchant un public restreint et respectueux des décisions de *l'Index*, se trouvaient de fait condamnés à mort.
En 1849, l'abbé Guettée publie son *Histoire de l'Église de France*. En 1852, elle est indexée, et l'éditeur arrête la publication des 12 volumes prévus, qui n'est pas terminée. Un procès s'engage entre l'éditeur et l'imprimeur devant le Tribunal de Commerce de la Seine. L'imprimeur affirma que l'éditeur était seul responsable, « que les décrets de la Congrégation de *l'Index* n'avaient aucune autorité en France, qu'ils ne pouvaient être considérés comme un cas de force majeure sans violer les principes qui garantissent les libertés de l'Église gallicane ». L'éditeur répliqua « que l'esprit du livre et son style avaient été cause de la mise à *l'index* ; que l'ouvrage, destiné aux ecclésiastiques, ne pouvait plus avoir de débit ni en France ni ailleurs, par suite de l'interdiction prononcée par le Pape. » Chacun demandait la condamnation de l'autre.
Le Tribunal coupa la poire en deux, avec les conséquences financières que l'on imagine pour l'imprimeur, qui n'avait fait qu'imprimer, alors que l'éditeur aurait dû lire ![24]
- Mais la conséquence la plus grave fut pour le catholicisme lui-même.
Le christianisme, comme toute création intellectuelle humaine[25], suscita le meilleur comme le pire. Le réduire à l'Inquisition représenterait une erreur grave.
Des chrétiens, profondément croyants, se comportèrent de vrais libres-penseurs, utilisant les catégories intellectuelles du christianisme pour construire leur pensée personnelle. Et cela, l'Église ne le permit pas.
Des hommes comme Alfred Loisy, Jospeh Turmel, Albert Houtin, Henri Duméry, Antonio Fogazzaro, Lucien Laberthonnière, Romolo Muri, Ernesto Buonaiuti, Louis Duchesne, Henri Brémond, Prosper Alfaric, les militants de Terre Nouvelle, etc. tous prêtres ou intellectuels, militants catholiques convaincus voulurent que l'Église change avec son temps, pour réaliser enfin les valeurs qu'elle proclamait. Tous furent attaqués, indexés, souvent calomniés. L'Église y perdit beaucoup d'hommes de valeur, tout en y gagnant parfois des adversaires convaincus comme Jospeh Turmel par exemple, prêtre érudit qui finit sa carrière à l'Idée Libre, maison d'édition notoirement anticléricale.[26]
Certains eurent leur vie brisée, d'autres se soumirent, mais aucun n'en sortit indemne. L'Église est responsable, entièrement, de sa perte d'influence dans le monde : ces hommes étaient sa chance, et elle ne l'a pas compris.
Laissons le mot de la fin à Larousse :
« Quand on voit des ouvrages dont s'honore le plus l'esprit humain rejetés comme œuvres mauvaises ; quand on apprend qu'on ne peut, sans encourir l'excommunication, et sans commettre des péchés mortels, lire les œuvres de Voltaire, de Kant, de Gœthe ou de George Sand, on sent qu'un semblable arrêt est la condamnation de la secte religieuse qui l'a prononcé, et que ses plus cruels ennemis n'auraient pu lui faire commettre une faute plus lourde et plus dommageable à ses véritables intérêts. »

La fin

Dès le début, des catholiques s'opposèrent aux rigueurs de *l'Index*. Pierre Canisius, jésuite du XVI[e] siècle, tellement peu suspect d'hérésie que les protestants d'Allemagne le surnommèrent le chien d'Autriche vu son ardeur à les combattre[27], fut de ceux-là.
En 1870, les évêques allemands, suivis des français demandèrent une révision de *l'Index*.
Déjà, en 1890, un groupe de dominicains de Trèves disaient : 1- Il

24- L'Ami de la Religion, 1852.
25- Nous assumons totalement cette affirmation !
26- Sur ce sujet, voir : Emile Poulat. – Histoire, dogme et critique dans la crise moderniste. – Albin Michel.
27- Et son nom latinisé.

Quand les catholiques justifient l'Index

Lettre encyclique de Grégoire XVI, 1832.
« ... la liberté de la presse, liberté la plus funeste, liberté exécrable, pour laquelle on n'aura jamais assez d'horreur et que certains hommes osent avec tant de bruit et d'instance, demander et étendre partout. Nous frémissons, vénérables Frères, en considérant de quels monstres de doctrine, ou plutôt de quelques prodiges d'erreurs nous sommes accablés ; erreurs disséminées au loin et de tous côtés par une multitude immense de livres, de brochures, et d'autres écrits, petits il est vrai en volume, mais énormes en perversité, d'où sort la malédiction qui couvre la face de la terre et fait couler nos larmes. »

Abbé L. Petit. (1888)
« Il est en effet remarquable que, dans la quantité de documents laissés par la littérature chrétienne des temps primitifs, il y en ait si peu des hérétiques, lesquels cependant ont été nombreux et féconds. Nous ne connaissons la plupart de leurs erreurs que par la relation des auteurs orthodoxes. C'était là une tactique qui serait souvent, si elle était suivie avec ensemble et discipline, le meilleur mode de combat contre les mauvais livres. On détruira peut-être par ce moyen [le fait de brûler les livres] quelque bonne page de littérature ; qu'importe, si cette littérature est un poison ? Si la *Vie de Jésus (de Renan)* eût été étouffée à sa naissance sous la conspiration du silence et de l'exclusion, les lettres françaises eussent peut-être éprouvé une perte ; en revanche, combien d'âmes y eussent gagné d'éviter un scandale qui a ébranlé ou ruiné leur foi ?
Mais, pour pratiquer cette tactique, il faudrait renoncer à l'esprit de libre examen, soumettre son jugement à l'Église dès qu'elle a condamné un livre, et ne pas faire à cette suprême et surnaturelle autorité l'injure de prétendre en déférer les décisions au tribunal de la raison. »

Planchard. (1897)
« L'Église nous a ainsi montré, dit Fessler [ouvrage allemand] ce qu'il faut faire des mauvais livres : il faut les brûler. On doit les anéantir, comme on ferait d'un reptile, ou de tout autre animal dangereux, comme on consume les mauvaises herbes. »

Dictionnaire de théologie catholique... 1911
« L'Index en tout temps a rencontré des détracteurs et des apologistes, ceux-là se répandant en doléances et en amères critiques, ceux-ci vengeant une institution méconnue, des attaques non seulement d'incrédules, mais encore de catholiques peu conséquents. C'est que *l'Index* est l'affirmation, au concret, d'un droit que l'Église revendique, qu'elle ne peut pas ne pas exercer. Entendons celui de veiller sur la pureté de la foi et des mœurs chrétiennes, d'écarter des fidèles tout ce qui est de nature à mettre leur salut en péril. »

Revue diocésaine de Tournai, 1951.
Un article justifie les lois de l'Index : ne pas le respecter exprime une « déficience du sens chrétien », l'Index « nous révèle le sens maternel de l'Église, soucieuse de protéger la vie surnaturelle de ses enfants ».

Catholicisme, hier, aujourd'hui, demain, 1963.
Principe de *l'Index* : « *L'Index* n'est pas un jugement littéraire. Sa pointe, à proprement parler, n'est pas tournée du côté des auteurs ; elle est tournée vers les lecteurs pour les avertir du danger.[...]
Nous avons perdu ce sens de la discipline qui donne de l'aisance à notre liberté au lieu de la ligoter. [...]
En tout cas, qu'il soit bien entendu que si l'auteur a ses droits, que nul ne conteste, le lecteur lui aussi a les siens, dont le premier est de ne pas acheter et de ne pas lire. Il faut que les chrétiens prennent conscience de ce droit et apprennent à s'en servir. »

est impossible de signaler tous les livres pernicieux, et personne ne tient compte de *l'Index* 2- Des auteurs qui défendent l'Église sont indexés 3- De telles restrictions empêchent le mouvement des sciences.

En fait, tous les intellectuels catholiques conscients de la nécessité d'un dialogue avec le monde tel qu'il est, et non tel qu'il devrait être, protestèrent continuellement. La Congrégation de *l'Index* faillit disparaître sous Pie X, qui voulait réorganiser la Curie Romaine.

Des laïcs protestèrent en 1908, 1941, 1957, 1959. En 1969, un livre était sous-titré : « Visite au cimetière de la vie intellectuelle catholique avec quelques considérations sur l'autorité et la liberté »

Dans les années 1960, *l'Index* devient un symbole du passé que beaucoup de catholiques ne supportent plus et Jean XXIII n'y rajouta aucun livre..

Le dernier livre indexé (1961) est *La vie de Jésus*, par Jean Steinmann, publié en 1959 au Club des Libraires de France, et salué par la *Revue biblique*. L'interdiction d'un tel livre, pourtant théologiquement correct[28] a dû quelque peu interloquer l'auteur. Celui-ci avait publié l'année précédente une biographie de Richard Simon, fondateur de l'exégèse biblique au XVII[e] siècle et lui-même grand indexé. Or la seule allusion à *l'Index* de cet ouvrage, revêtu de l'Imprimatur et du Nihil obstat réglementaires, est que Richard Simon soutenait son existence !

En 1964, les éditions SPEC publient la brochure *Index romanus. Analyse ou interdiction ?* Hans Kühner, l'auteur, y dénonce l'archaïsme du fonctionnement - les dénonciations anonymes existent toujours - et l'irréalité des interdictions. Comment enseigner la philosophie quand beaucoup de philosophes de premier plan sont interdits ? Un professeur catholique doit-il demander l'autorisation d'enseigner Descartes, Voltaire, Sartre etc. ?

En 1960, « trente évêques et dix universités catholiques obtinrent de Jean XXIII la convocation d'une commission spéciale pour la révision de *l'Index*. La plupart des membres demandèrent une radiation aussi étendue que possible des livres interdits. ». La conclusion de l'auteur tombait sans appel : « *L'Index* sous sa forme toujours contre-réformiste, absolutiste - et risible - ne peut être maintenu en l'état ».

En 1965, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi remplace la Congrégation du Saint Office. Le 24 juin 1966 elle a notifié que *l'Index* cessait d'être obligatoire. Plus d'excommunication pour ceux qui liraient un livre interdit.

Les dominicains perdent le poste de « Commissaire du Saint-Office », que Paul VI supprime le 26 mars 1966. Ils le détenaient depuis Paul III (v. 1540 !).

Mais *l'Index* conserve toute sa valeur morale : les fidèles doivent fuir ce qui peut mettre en danger leur foi ou leurs mœurs, suivre les indications des évêques. Tout ceci relevant du « droit naturel ».[29]

L'Index et la censure ecclésiastique correspondante disparaissent le 15 novembre 1966.

On peut en conclure que les formes ont peut-être évolué, mais que l'Église continue quasiment comme avant. Elle s'est adaptée, elle n'a pas changé.

Le Cardinal Ottaviani, qui présidait le Saint-Office, précisa que les décrets condamnant le matérialisme athée sont toujours en vigueur[30]. Et après la suppression de *l'Index*, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi invita les évêques à signaler les livres à éviter[31].

Le père E. Scillebeeckx, théologien de l'épiscopat allemand, suspecté d'hérésie[32] et convoqué à Rome pour déviationisme doctrinal[33], le père Pohier sanctionné[34], l'abbé H. Kung, professeur à l'Université de Tubingen, en difficulté avec la nouvelle congrégation[35], Mgr Gaillot, Eugen Drewermann et les théologiens de la libération en Amérique du Sud, et bien d'autres encore qui n'ont pas eu les honneurs de la Presse en savent quelque chose.

Enfin, un documentaire passé récemment sur Arte rappela que le Tribunal de l'Inquisition existait toujours, et continuait à se réunir. Nous voilà prévenus !

Laurent Doussin

Quelques sites Internet intéressants

Textes clandestins du XVIIIe siècle : des textes rares.
http://www.lett.unipmn.it/~mori/e-texts/index_fr.htm

Site de la Bibliothèque Municipale de Lisieux : excellente sélection de petits textes, et notamment un petit enfer bien convenable, qu'un bibliothécaire établit pour son usage.
http://www.bmlisieux.com/index.html

Le Dictionnaire de Pierre Bayle dans son édition de 1740, en intégralité. Très bonne interface.
http://www.lib.uchicago.edu/efts/ARTFL/projects/dicos/BAYLE/search.fulltext.form.html

Site de la Bibliothèque Nationale de France, des milliers de livres, dont beaucoup d'indexés, en mode image et en intégral.
http://gallica.bnf.fr

Sur des plus réjouissantes mystifications dont l'Église catholique fut victime à la fin du XIX[e] siècle.
http://www.gargouille.info/Taxil.html

Sources

Mgr. Baillès. – La Congrégation de l'Index mieux connue et vengée. – Poussielgue, 1866.
Mgr. Baillès. - Instruction pastorale de Monseigneur l'Évêque de Luçon sur l'Index des livres prohibés, Paris : Jacques Lecoffre, 1852.
Mgr. Baillès. - Le problème de la « Démocratie pacifique » résolu, et le « Courrier Français » réfuté ; ou l'Église de France vengée de l'accusation d'avoir altérée les saints évangiles. – Toulouse : Delsol, 1843.
Abbé Louis Béthleem. - Romans à lire & Romans à proscrire, 9e édition. - Paris : Revue des lectures, 1925.
A. Boudinhon. - La nouvelle législation de l'Index, 2e édition. - Paris : P. Lethielleux, 1925.
Bujanda, J.-M. - Thesaurus de la littérature interdite au XVIe siècle. - Droz, 1996.
Catholicisme hier, aujourd'hui, demain. -Paris : Letouzey et Ané, 1963.
Censures : de la Bible aux larmes d'Éros. - Centre George Pompidou, 1987.
Censure et clandestinité aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, in : La Lettre Clandestine, n°6, 1997. - Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1998.
Dictionnaire de théologie catholique, contenant l'exposé des doctrines de la théologie catholique, leurs preuves et leur histoire. - Paris : Letouzey et Ané, 1911.
Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques. - Paris : Letouzey et Ané, 1995.
Dictionnaire historique de la papauté. - Fayard, 1994.
Abbé Dieulin, vicaire général de Nancy. - Le Bon curé au XIXe siècle, ou Le Prêtre considéré sous le rapport moral et social. –Loyon : Mothon et Pincanon, 1845.
Christian Galantaris. - Manuel de Bibliophilie, du goût de la lecture à l'amour du livre. - Paris : Éditions des Cendres, 1998.
Histoire de l'Édition Française. - Promodis, 1982-1986. - 4 t.
Hans Kühner. – Index romanus, Analyse ou Interdiction ? – SPES, 1964.
Pierre Larousse. - Grand dictionnaire universel. - Redon, 2002 (DVD).
Lois et institutions nouvelles de l'Église Catholique. – Éditions du Centurion, 1966.
Gabriel Peignot. Dictionnaire critique, littéraire et bibliographique des principaux Livres condamnés au feu, supprimés ou censurés [dit « Bûcher bibliographique »] : précédé d'un discours sur ces sortes d'ouvrages. - Paris : A.A. Renouard, 1806.
Abbé L. Petit. - L'index, son histoire, ses lois, sa force obligatoire. - Paris : P. Lethielleux, 1888.
Planchard. – L'Index, in : Revue théologique française, mars, avril, mai juin 1897.
Revue diocésaine de Tournai. - 1951, tome 6, pp. 232-235.
G. Sagehomme, S.J. - Répertoire alphabétique de plus de 7 000 auteurs avec leurs ouvrages au nombre de 32 000 (romans et pièces de théâtre) qualifiés quant à leur valeur morale. - Tournai : Casterman, 1931.
Jean Steinmann. - Richard Simon et les origines de l'exégèse biblique. - Desclée de Brouwer, 1960.
Éditions de l'Index consultées : 1559, 1716, 1884, 1891, 1900, 1929, 1948, et les Acta Apostolicæ Sedis du XX[e] siècle.

28- « L'existence de Jésus est une certitude absolue de l'histoire ». p. 250. Le livre contient une attaque en règle contre Renan, Guignebert, Couchoud etc., historiens souvent sceptiques sur ce point.

29- Telle était la situation en 1994, d'après le Dictionnaire historique de la Papauté.

30- Le Monde, août 1965.

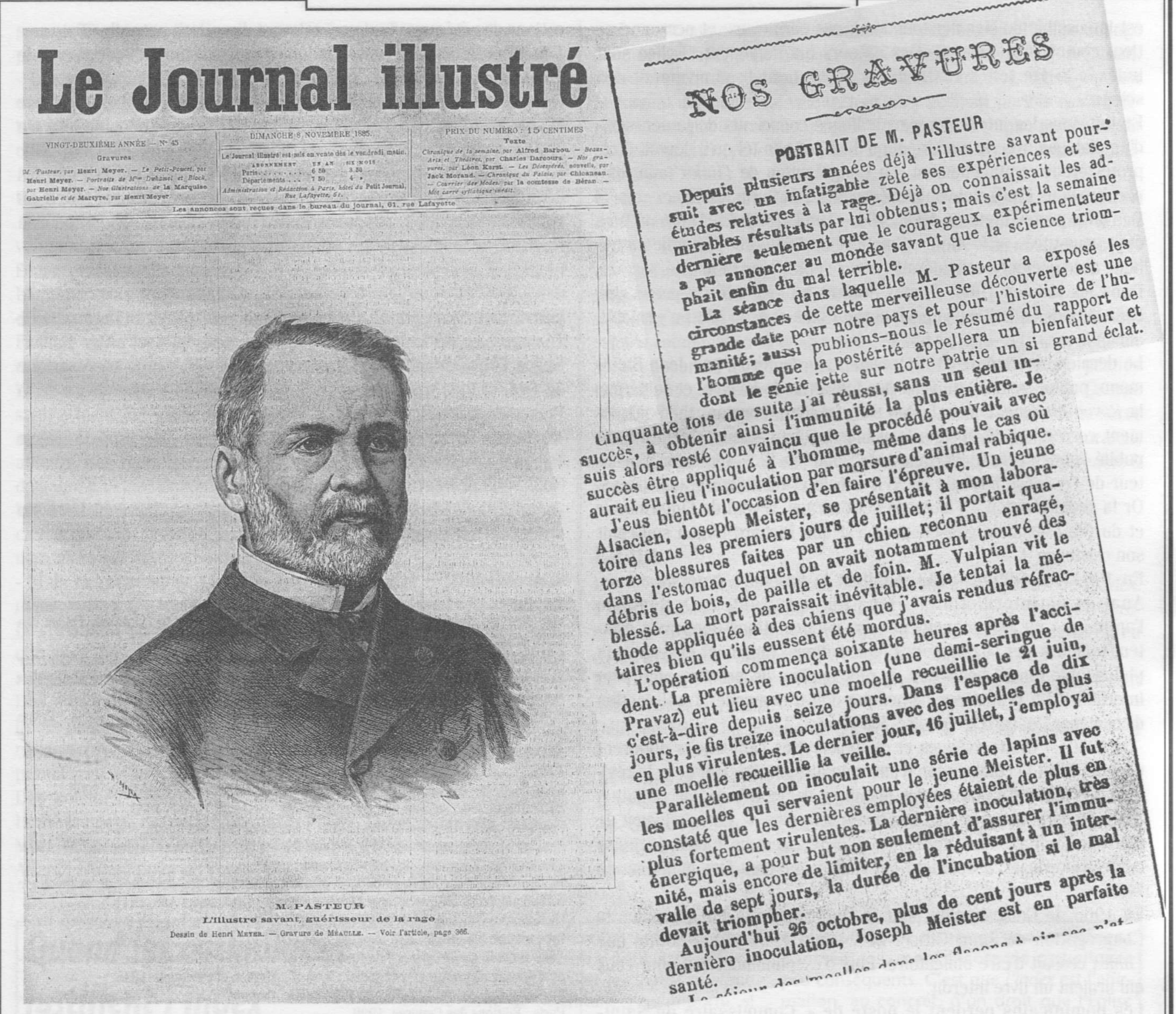
31- Le Monde, avril 1967.

32- Le Monde, sept-oct 1968.

33- Le Monde, oct-déc 1979.

34- Le Monde, sept-déc 1979.

35 Le Monde, sept 1968.



Le Journal illustré

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE — N° 45

Gravures
M. Pasteur, par Henri Meyer. — *Le Petit-Poucet*, par Henri Meyer. — *Portraits de Mme Duhamel et Block*, par Henri Meyer. — *Nos illustrations de* la Marquise Gabrielle *et de* Martyre, par Henri Meyer.

DIMANCHE 8 NOVEMBRE 1885.

Le Journal illustré est mis en vente dès le vendredi matin.

ABONNEMENT	UN AN	SIX MOIS
Paris	6 50	3 50
Départements	7 50	4 »

Administration et Rédaction à Paris, hôtel du Petit Journal, *Rue Lafayette, 61.*

PRIX DU NUMÉRO : 15 CENTIMES

Texte
Chronique de la semaine, par Alfred Barbou. — *Beaux-Arts et Théâtres*, par Charles Darcours. — *Nos gravures*, par Léon Karst. — *Les Désespérés*, nouvelle, par Jack Morand. — *Chronique du Palais*, par Chicaneau. — *Courrier des Modes*, par la comtesse de Béran. — *Mot carré syllabique inédit.*

Les annonces sont reçues dans le bureau du journal, 61, rue Lafayette

M. PASTEUR
L'illustre savant, guérisseur de la rage
Dessin de Henri Meyer. — Gravure de Méaulle. — Voir l'article, page 366.

NOS GRAVURES

PORTRAIT DE M. PASTEUR

Depuis plusieurs années déjà l'illustre savant poursuit avec un infatigable zèle ses expériences et ses études relatives à la rage. Déjà on connaissait les admirables résultats par lui obtenus; mais c'est la semaine dernière seulement que le courageux expérimentateur a pu annoncer au monde savant que la science triomphait enfin du mal terrible.

La séance dans laquelle M. Pasteur a exposé les circonstances de cette merveilleuse découverte est une grande date pour notre pays et pour l'histoire de l'humanité; aussi publions-nous le résumé du rapport de l'homme que la postérité appellera un bienfaiteur et dont le génie jette sur notre patrie un si grand éclat.

Cinquante fois de suite j'ai réussi, sans un seul insuccès, à obtenir ainsi l'immunité la plus entière. Je suis alors resté convaincu que le procédé pouvait avec succès être appliqué à l'homme, même dans le cas où aurait eu lieu l'inoculation par morsure d'animal rabique.

J'eus bientôt l'occasion d'en faire l'épreuve. Un jeune Alsacien, Joseph Meister, se présentait à mon laboratoire dans les premiers jours de juillet; il portait quatorze blessures faites par un chien reconnu enragé, dans l'estomac duquel on avait notamment trouvé des débris de bois, de paille et de foin. M. Vulpian vit le blessé. La mort paraissait inévitable. Je tentai la méthode appliquée à des chiens que j'avais rendus réfractaires bien qu'ils eussent été mordus.

L'opération commença soixante heures après l'accident. La première inoculation (une demi-seringue de Pravaz) eut lieu avec une moelle recueillie le 21 juin, c'est-à-dire depuis seize jours. Dans l'espace de dix jours, je fis treize inoculations avec des moelles de plus en plus virulentes. Le dernier jour, 16 juillet, j'employai une moelle recueillie la veille.

Parallèlement on inoculait une série de lapins avec les moelles qui servaient pour le jeune Meister. Il fut constaté que les dernières employées étaient de plus en plus fortement virulentes. La dernière inoculation, très énergique, a pour but non seulement d'assurer l'immunité, mais encore de limiter, en la réduisant à un intervalle de sept jours, la durée de l'incubation si le mal devait triompher.

Aujourd'hui 26 octobre, plus de cent jours après la dernière inoculation, Joseph Meister est en parfaite santé.

Le séjour des moelles dans les flacons à air sec n'est...

Le Rabicole et l'Intransigeant

Les polémiques autour du traitement antirabique de Louis Pasteur [1]

Les débats récents suscités par les risques – réels ou imaginés – liés à la vaccination contre l'hépatite B [2] peuvent nous inciter à reconsidérer d'autres débats qui ont eu lieu en leur temps autour d'un autre traitement – celui-la contre la rage – qui, lui, a fait depuis la preuve de son efficacité.

En août 1886, dans sa correspondance, Louis Pasteur dénonce « la fureur des anti-vaccinateurs et antivivisection-nistes »[3], qu'il traite par ailleurs d'« aboyeurs »[4].

Tant en raison de la nouveauté de ses travaux que d'une personnalité naturellement peu encline à la persuasion douce, Pasteur s'est attiré de nombreux contradicteurs - il suffit de rappeler quelques noms, Pouchet, Liebig, Guérin, parmi les plus célèbres… - et les polémiques ont marqué le cours de sa longue carrière scientifique.

Mais un des plus hauts faits de l'épopée pasteurienne, celui qui est resté sans doute le plus profondément gravé dans notre imaginaire collectif, la vaccination humaine contre la rage, a rencontré une opposition très forte qui a largement dépassé les cercles scientifiques.

Le contexte historique

Depuis 1880, Louis Pasteur s'intéresse à la rage. Même si on peut s'étonner de cet intérêt ! La rage est alors relativement peu répandue en France où elle n'occasionne guère plus de quelques centaines de morts par an. En revanche, elle exerce sur les esprits une véritable fascination, et Pasteur sait que toute entreprise pour la combattre sera obligatoirement spectaculaire !

Avec ses collaborateurs Chamberland, Roux et Thuillier, il travaille sur les chiens. En s'appuyant sur des travaux antérieurs, particulièrement sur ceux de Galtier, un jeune professeur de l'école vétérinaire de Lyon qui a expérimenté, dès 1879, de cultiver le virus de la rage des chiens sur des lapins, ils mettent progressivement au point une méthode d'inactivation des moelles de lapins rabiques, par exposition à l'air sec et stérile dans des flacons à double tubulure.

On inocule ces moelles aux chiens, en passant progressivement des moins virulentes aux plus virulentes, et ce traitement préventif stimule une réponse de l'organisme - une immunisation - qui les rend réfractaires aux atteintes de la maladie, même quand le virus rabique est inoculé directement à la surface du cerveau par trépanation.

Mais, pour passer à l'homme, il y a un pas que Pasteur hésite à franchir, même s'il envisage un temps, semble-t-il, d'expérimenter le traitement sur des condamnés à mort[5]. En mars 1885, il écrit à son ami arboisien Jules Vercel : « Je n'ai pas encore osé traiter des hommes après morsure par chiens rabiques. Mais le moment n'est peut-être pas éloigné et j'ai grande envie de commencer par moi, c'est-à-dire de m'inoculer la rage pour en arrêter ensuite les effets, tant je commence à m'aguerrir et à être sûr de mes résultats. »[6]

Le destin, on le sait, en décide autrement. Le 6 juillet 1885, on amène à Pasteur un petit Alsacien de 9 ans, Joseph Meister qui porte de profondes morsures dues à un chien qu'on croit enragé. Pasteur hésite... une décision délicate à prendre, d'autant que, dans son équipe, Roux ne cache pas son hostilité. Il consulte Vulpian, son confrère à l'Académie de médecine, également membre de la Commission de la rage créée par le gouvernement pour évaluer les recherches en cours, et le docteur Grancher ; ceux-ci déclarent l'enfant dans un état critique. Pasteur peut jouer son va-tout ; il entreprend d'appliquer au plus tôt au jeune Joseph Meister le traitement antirabique. En l'espace de dix jours, celui-ci reçoit treize inoculations de moelles de lapins de plus en plus virulentes et, le 16 juillet, une dernière inoculation de moelle recueillie la veille seulement, sans trouble apparent.

Quelques semaines plus tard, le 20 octobre, un nouveau cas se présente. Cette fois, c'est un jeune berger franc-comtois de 15 ans, Jean-Baptiste Jupille, qui arrive au laboratoire de la rue d'Ulm. Il a été gravement mordu en secourant des enfants attaqués par un chien enragé, authentique acte de courage qui lui vaudra d'être récompensé[7]. Le même scénario se reproduit : le jeune homme est inoculé pendant neuf jours consécutifs avec, chaque jour, des doses progressivement plus virulentes de moelle rabique. Cette fois encore l'issue est heureuse. Le 31 octobre, Pasteur peut écrire : « Ma surveillance sur lui est achevée. Il reviendra seulement chaque jour à mon laboratoire pour se faire voir. »[8]

Ces succès sont bientôt connus dans le public. En effet, si Pasteur en réserve, comme il se doit, la primeur à l'Académie des sciences le 26 octobre 1885[9], puis à l'Académie de médecine le 27 octobre, la presse répercute la nouvelle dès le 28 octobre 1885. Le journal *Le Temps* écrit dans ses colonnes : « Toucherions-nous enfin à la solution de ce problème ? Aurions-nous enfin le remède à ce mal redoutable qui a fait jusqu'ici la terreur des populations et le désespoir des médecins ? Tous ceux qui ont entendu hier M. Pasteur exposer le résultat de ses expériences, poursuivies avec autant d'habileté que de courage depuis trois années, semblaient, en quittant la salle des séances académiques, convaincus que la science venait de triompher avec éclat d'un des plus redoutables inconnus qui s'imposent à ses explorations. »[10] Le 30 octobre, sur une colonne et demie, le même journal rapporte l'histoire du petit Meister, avec des détails sur ses morsures et son traitement. Le 2 novembre 1885, c'est au tour de Jupille d'être mis en vedette et l'article s'achève ainsi : « Les demandes de soins affluent naturellement chez M. Pasteur. Trois personnes qui ont été mordues par des chiens qu'elles craignent enragés, ont demandé à M. Pasteur à être traitées par lui. »

Après Meister et Jupille, des centaines de « mordus » se pressent au laboratoire de Pasteur. C'est un véritable engouement : on annonce 80 personnes déjà traitées ou en traitement le 8 décembre 1885, 166 le 9 janvier 1886, 1 124 personnes le 22 mai 1886, 1 600 le 10 juillet 1886, plus de 1 900 le 17 août 1886[11]...

Quelques cas connaissent une issue dramatique : ainsi, la petite Louise Pelletier en décembre 1885, certains des Russes venus de Smolensk qu'il fallut, semble-t-il, euthanasier en mars 1886, Marius Bouvier en juillet, le petit Clédières en Gironde en août 1886, Jules Rouyer et l'enfant Réveillac en novembre 1886[12], etc. Des « bavures » qui viennent alimenter la polémique qui commence à naître contre Pasteur et son traitement antirabique.

L'opposition scientifique

Il existe d'abord une opposition scientifique, qui vient d'une partie du corps médical, et dont le docteur Peter se fait le porte-parole à l'Académie de médecine.

Ce Michel Peter n'est pas le premier venu. Agrégé de médecine et élève de Trousseau, il est, au moment des faits, professeur de clinique médicale à l'hôpital Necker[13]. C'est un vieil adversaire de Pasteur, qu'il a déjà combattu à la tribune de l'Académie de médecine lors de la vaccination anticharbonneuse.

En ce qui concerne la rage, il appuie son argumentation sur les statistiques. Pasteur lui-même reconnaît qu'en moyenne 16% seulement des personnes mordues par un chien sûrement enragé contractent la rage, soit environ un sur six. On admet que la mortalité est la plus grande en cas de morsure de la face à cause de la proximité du système nerveux central ; elle s'abaisse à 15% pour les morsures du tronc ou des extrémités et entre 5% et 3% quand les morsures ont été faites à travers les vêtements[14].

Peter insiste particulièrement sur la rareté de la maladie : « J'en ai vu deux cas en 35 ans de pratique hospitalière et civile, et tous mes collègues des hôpitaux, de la ville comme de la campagne, comptent par unités et non par dizaines (encore moins par centaines) les cas de rage humaine qu'ils ont observés. »[15] Il s'appuie aussi sur les échecs de Pasteur pour dénoncer un traitement qu'il juge encore insuffisamment expérimenté et même dangereux pour les patients qui le reçoivent. Pour certains cas, il accuse Pasteur d'avoir inoculé au « mordu » la « rage du laboratoire », celle du lapin qui est paralysante, avec des symptômes très différents de la rage furieuse du chien que le sujet aurait dû développer si le traitement antirabique avait échoué[16].

Si Pasteur n'a que mépris pour Peter qu'il qualifie d'homme « fait d'orgueil, d'ignorance et de légèreté »[17], « de la race des envieux et des impuissants »[18], « qui n'a jamais fait de sa vie une expérience quelconque »[19], dans les milieux médicaux, en France et à l'étranger, on commence à parler d'homicide par imprudence. Le docteur Grancher en témoigne : « Je sentais la désaffection et la gêne envahir peu à peu des hommes qui m'entouraient, sans parler des colères qui couvaient sourdement ! Un jour, j'étais à la Faculté de Médecine pour un examen [...] j'entendis une voix furieuse clamer : "Oui, Pasteur est un assassin !" J'entrai et je vis un groupe de mes collègues qui se dispersa silencieusement. Et ce professeur n'était pas Peter, qui avait au moins le courage de son opinion. »[20] Le journal *La Lanterne* résume bien ces controverses par ce mot : « Cette médecine microbicide est tout simplement une médecine homicide. »

Paradoxalement, c'est aussi le milieu médical qui va sauver la méthode Pasteur, fût-ce au prix d'une falsification.

Le 26 novembre 1886, un jeune « mordu », Jules Rouyer, meurt après avoir subi le traitement antirabique. Son père porte plainte et le corps est autopsié ; le bulbe rachidien de l'enfant est inoculé à des lapins qui, quinze jours plus tard, commencent à développer la rage. C'est l'évidence, le petit Jules Rouyer est bien mort de la rage, soit que le traitement ait été impuissant à lutter contre la rage que l'enfant avait contractée par morsure, soit qu'il faille mettre en cause le traitement lui-même. Quelques jours plus tard, le doyen de la faculté de médecine, Paul Brouardel, bien

conscient des terribles enjeux de cette affaire, confie à Roux : « Si je ne prends pas position en votre faveur, c'est un recul immédiat de cinquante ans dans l'évolution de la science, il faut éviter cela ! » En janvier 1887, il défend donc devant l'Académie de médecine l'explication de la mort de Jules Rouyer par suite d'insuffisance rénale, ce qui dégage complètement la responsabilité de Pasteur. Roux, quant à lui et malgré son hostilité à l'expérimentation humaine, certifie que les lapins inoculés avec le bulbe rachidien de l'enfant sont encore en parfaite santé. L'argumentation du docteur Peter, qui a parfaitement identifié dans les manifestations décrites chez l'enfant les symptômes de la rage, vient buter sur leur imperturbable assurance. Pasteur et son procédé antirabique sont innocentés.

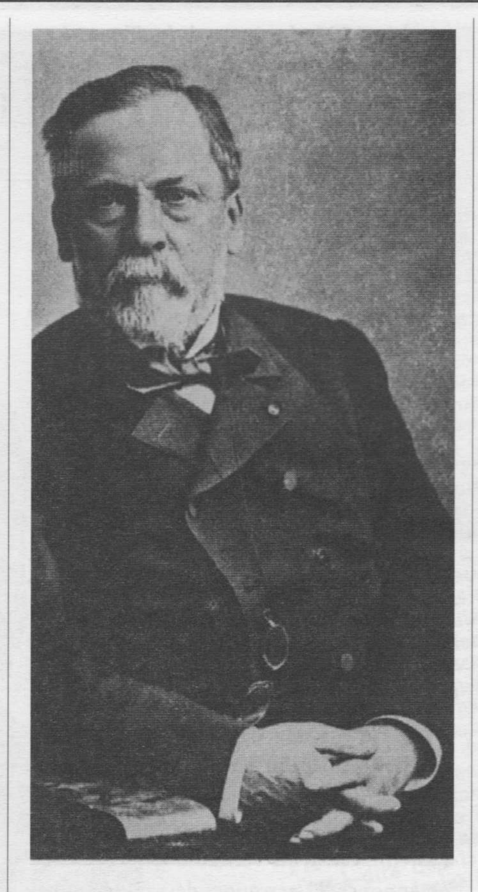
L'opposition politique

Un autre type d'opposition, politique celle-ci, est le fait des milieux de l'extrême gauche et est orchestrée par le journaliste Henri Rochefort dans les colonnes de *L'Intransigeant*.

Dès mai 1886, il déclenche l'offensive. Sur le plan scientifique, pas d'arguments nouveaux ; il reprend en les vulgarisant ceux du docteur Peter : « L'Institut Pasteur menace de devenir le théâtre de Guignol. Depuis six mois, dix-sept malheureux, mordus par des chiens enragés, en sont morts dans des convulsions affreuses. Avant la découverte du grand inoculateur de la rue d'Ulm, il en mourait, en moyenne, douze par an. On voit tout de suite ce que le public a gagné à verser près d'un million pour aider à la propagation d'un bouillon antirabique qui, en si peu de temps, produit d'aussi brillants résultats. »[21]

L'Intransigeant entame bientôt, sous le titre « Les succès de M. Pasteur » ou « Les triomphes de M. Pasteur », un long feuilleton des échecs thérapeutiques, que Rochefort appelle les « cures merveilleuses », de Pasteur : on y relate tout cas de mort suspecte consécutive à un traitement antirabique administré au laboratoire de la rue d'Ulm. Au point de prendre parfois le risque de paniquer l'opinion et de dissuader de nouveaux mordus de venir se faire soigner ! Pasteur s'en inquiète auprès du docteur Grancher, à propos de la mort suspecte d'un cocher : « N'y a-t-il pas eu quelque influence de lectures de journaux intransigeants et d'attaques des Peter et Lutaud ? [...] Vous savez que cette circonstance s'est produite pour une jeune femme morte de rage à Lourcine dont le mari était grand lecteur de *l'Intransigeant* de Rochefort. »[22]

Pasteur est loin de rester indifférent à l'image que la presse peut donner de ses tra-



vaux. Ainsi, après sa communication à l'Académie des sciences du 26 octobre 1885, il convie Rochefort à venir assister à l'application de la méthode de prophylaxie de la rage après morsure[23].

Pourquoi un tel déchaînement ? Il est certain que pour Rochefort, l'ancien communard, condamné au bagne après la Semaine sanglante et évadé dans des conditions rocambolesques, Pasteur, quoi qu'il fasse, reste l'homme de l'Empire. Et il ne saurait lui pardonner « son culte public pour le "grand cœur" et les vertus de l'impératrice, sa protectrice »[24].

Mais il y a d'autres raisons à cette animosité. En mars 1886, commence en effet la campagne de souscriptions pour la fondation d'un grand établissement pour le traitement de la rage[25]. Derrière l'homme de science, c'est l'homme d'argent que Rochefort poursuit. Le 18 juin 1886, il l'écrit : « Nous avons toujours soupçonné la science de M. Pasteur d'avoir des desseins financiers et nous ne l'avons pas caché. Il vient, en effet, de se créer une Société anonyme au capital de 250 000 F. pour la vulgarisation du vaccin charbonneux Pasteur... Inoculer aux gens des virus qui ne les guérissent pas généralement, mais qui souvent, au contraire, les empoisonnent, et se faire des rentes par ce système, c'est le comble de la découverte scientifique. »[26] Dès lors, Pasteur devient sous sa plume le « chimiste-financier »[27] et il le dénonce comme administrateur du Crédit foncier, organisme chargé de récolter les souscriptions pour l'Institut Pasteur. Sans trêve, il révèle les trucs « imaginés par les directeurs et actionnaires de la Compagnie des moelles et bouillons antivirulents pour sauver leurs ténébreuses mixtures du discrédit qui les menace »[28].

Et, quand Pasteur est fait officier du Mérite agricole, en août 1887, c'est le « Mérite rabicole » que Rochefort veut lui décerner. « Il n'existe pas ? Soit. On pourrait le créer pour lui. »[29]

De la haine que Rochefort voue à Louis Pasteur, il nous reste le témoignage de Sarah Bernhardt. En 1893, plusieurs années donc après les faits, au cours d'un déjeuner auquel prend part Edmond de Goncourt, elle évoque la figure de Rochefort. Elle le décrit « s'emballant à propos de Pasteur, le traitant de charlatan, de blagueur, au bout de quoi, comme il s'écriait : "C'est bien malin, vous prenez un chien...", il a été encloué par ce joli mot que Lagrenée a jeté au pamphlétaire : "Vous le mordez ?" »[30]

La ligue universelle des antivaccinateurs

Enfin, il y a une opposition plus populaire, venant de non spécialistes, appuyée souvent sur des argumentations erronées, à laquelle la Ligue universelle des antivaccinateurs essaie de donner une tribune grand public.

La vaccination existait bien avant Pasteur et la Ligue universelle des antivaccinateurs a été créée antérieurement à la première vaccination humaine contre la rage et de façon tout à fait indépendante d'elle. Opposée aux théories microbiennes en général et à la vaccination en particulier, qu'elle accuse de propager en fait la variole, voire même la syphilis, elle s'oppose à l'obligation de vaccination et de revaccination. Cette ligue a été fondée à Paris, en 1880, par un médecin de Charleroi, le docteur Boëns[31], par ailleurs membre de l'Académie de médecine de Belgique, qui publie un mémoire dont le titre donne le ton : « Plus de vaccin, plus de vaccine ! »

Le 26 juillet 1886, la Ligue universelle des antivaccinateurs organise à la mairie du IVe arrondissement de Paris une conférence publique[32] au cours de laquelle prennent la parole les conseillers municipaux Chassaing et de Ménorval, le docteur Boëns, Paul Combes et Louise Michel. Le « clou » de cette réunion est la révélation publique d'un nouveau cas de décès après traitement antirabique, que Pasteur est censé vouloir dissimuler ; l'affaire vient d'être révélée par le *Journal de médecine de Paris* du docteur Lutaud, autre antivaccinateur actif que Pasteur, dans sa correspondance, traite de

« menteur et d'insulteur »[33]. Dans le tohu-bohu général, tous les arguments sont utilisés, même les attaques personnelles, puisqu'on y évoque, rapporte *L'Intransigeant*, « la conduite policière tenue par M. Pasteur, lors du licenciement de l'École normale en 1867, et l'auditoire a chaleureusement applaudi à cet édifiant épisode de la vie de l'illustre rebouteux ».

Pourtant, malgré ses efforts, l'action de la Ligue des antivaccinateurs serait restée confidentielle si elle n'avait bénéficié des talents d'une provocatrice hors pair, Marie Huot.

Marie Huot, née en 1846, a épousé un ancien fonctionnaire de l'Instruction publique révoqué sous l'« ordre moral » pour ses convictions laïques. Reconverti dans le journalisme, le couple s'installe à Paris où il fonde et anime *l'Encyclopédie contemporaine illustrée*, un curieux journal qui mélange des informations relatives aux technologies et aux manufactures et de la propagande antivaccinatrice et antivivisectionniste. En effet, avant de s'illustrer, en 1892, comme l'auteur du fameux mot d'ordre de la « Grève des ventres » et de finir dans la peau d'une poétesse sans grand talent, Marie Huot est la secrétaire générale de la Ligue populaire contre la vivisection, très proche des milieux socialistes-révolutionnaires, voire anarchistes, puisque Louise Michel et Félix Pyat assistent régulièrement à ses réunions.

Marie Huot a un atout majeur : elle ne manque pas de culot. Ainsi, le 7 novembre 1885, elle adresse à Pasteur une lettre superbe d'insolence : « Pour prévenir la rage, dit-elle, point n'est besoin d'opérer avec l'appareil et la solennité dont vous vous entourez dont votre laboratoire; point n'est besoin d'entretenir, à grands frais d'horribles chenils où des centaines d'animaux, destinés à fournir du pus rabique, seront perpétuellement torturés en pure perte. »[34] Adepte du lavage des morsures et de leur cautérisation au fer rouge, elle lance à Louis Pasteur un défi : « Quand vous vous serez fait mordre par un chien reconnu enragé, en présence d'une commission nommée à cet effet, par voie de tirage au sort, quitte à vous appliquer vous-même votre traitement curatif, on croira peut-être à l'infaillibilité de votre méthode.[...] En attendant que vous preniez ce parti héroïque, mon fils et moi, nous sommes prêts à nous faire mordre, en votre présence, par n'importe quel animal enragé de votre laboratoire, ne mettant d'autre condition à cette expérience que la faculté qui nous serait laissée de soigner nous-mêmes nos blessures, sans avoir recours à votre ministère. »

Louis Pasteur s'amuse un temps de cette dame Huot, si remuante, et il prend même plaisir à rapporter un mot de sa petite-fille Camille, qui, un beau jour, en famille, déclare : « Eh bien, moi, si je rencontrais Roquefort et Mme Huot, je sais ce que je leur dirais. Ce serait court, mais ce serait long par le plaisir que ça me ferait : je leur tournerais le dos. »[35] Mais il finit assez vite par s'en agacer[36].

Le 10 octobre 1886[37], à la Sorbonne, Marie Huot interrompt la conférence du docteur Chautemps, vice-président du Conseil municipal de Paris, sur la rage et la méthode de Pasteur. Tandis qu'à la porte de la salle, on distribue un tract, « Nécrologie de M. Pasteur », qui publie les noms de trente-cinq personnes qui, ayant été traitées pendant les dix derniers mois par Pasteur, en seraient mortes, Marie Huot s'empare de la parole : « On n'a jamais vu, dit-elle, en dix mois, 155 décès d'enragés en France. » Il s'ensuit alors un chahut général. Si les arguments des antipastoriens ne varient guère, leurs modes d'action diffèrent !

Mais il est difficile de retenir longtemps les feux de l'actualité et toute cette agitation retombe assez rapidement. Dès juillet 1887, devant l'Académie de médecine, devant la foule des grands jours, Pasteur, fort de l'appui de la Commission anglaise de la rage et de la caution morale de Brouardel et de Charcot, triomphe d'un Peter qu'il déclare « cliniquement et expérimentalement absolument incompétent »[38]. Bientôt, les antivaccinateurs retourneront à leur action contre la vaccination antivariolique et Marie Huot se consacrera à la défense de la condition animale et à la lutte contre la vivisection. En octobre 1887 enfin, Pasteur aura une nouvelle attaque de paralysie qui le contraindra à abandonner définitivement la recherche expérimentale.

Les arguments développés par Peter et les antivaccinateurs méritent toutefois mieux qu'une dénégation dédaigneuse : au moins un examen attentif. Il est médicalement établi que l'injection de tissus nerveux peut, dans certaines conditions, provoquer des symptômes de paralysie ; par ailleurs, on n'a commencé que très tard à utiliser des aiguilles stérilisées pour l'inoculation, d'où des risques de septicémie évidents. Enfin, les statistiques de Pasteur montraient que 99,5% des « mordus » vaccinés par lui avaient survécu, mais qu'en était-il des risques de contracter la rage réellement encourus par un « mordu » non traité ?

En juillet 1886, le docteur Boëns avait prophétisé : « On nous traitera d'ignorants, d'imbéciles, d'originaux »[39]. Pour la postérité, les antivaccinateurs ont en effet disparu à jamais de la dramaturgie de la vaccination antirabique, engloutis dans l'ombre portée de la grande figure de Pasteur, bientôt érigé en saint laïque bienfaiteur de l'humanité.

Christiane Douyère-Demeulenaere

1- Cet article a été publié, sous une forme un peu différente, sous le titre « Les antivaccinateurs face à Louis Pasteur : les polémiques autour du traitement antirabique (1886-1887) », dans Université de Franche-Comté, *Savant et Société aux XIXe et XXe siècles*, Actes du colloque-Dole, 18-19 mai 1995, Michel Woronoff dir., Besançon, juin 1996, p. 61-68.

2- Voir particulièrement le numéro récent de *Que Choisir*, 401, février 2003.

3- Lettre à Victor Horsley, 20 août 1886, *Pasteur Correspondance* réunie et annotée par Pasteur Vallery-Radot, Paris, 1940-1951 [citée ensuite *Correspondance*], IV, p. 86.

4- Lettre au même, 1er juin 1886, *Correspondance*, IV, p. 67.

5- Lettre à Don Pedro, empereur du Brésil, 22 septembre 1884, *Correspondance*, III, pp. 438-439.

6- Arch. Académie des sciences, Paris, dossier biographique Louis Pasteur, nouvelles acquisitions.

7- Richard Moreau, « La vaccination et le prix de vertu de Jean-Baptiste Jupille (à propos d'un texte de Maxime Du Camp) », *Revue de l'Institut Pasteur de Lyon*, 1986, 19, n° 3, p. 263-274.

8- 31 octobre 1885, *Correspondance*, IV, p. 46.

9- « Méthode pour prévenir la rage après morsure ».

10- *Le Temps*, 28 octobre 1885, « Prophylaxie de la rage ».

11- *Correspondance*, IV, p. 52 (8 décembre 1885), p. 56 (9 janvier 1886), p. 66 (22 mais 1886), p. 73 (10 juillet 1886) et p. 83 (17 août 1886).

12- 1er décembre 1886, *Correspondance*, IV, p. 124.

13- Cf. Françoise Huguet, *Les professeurs de la faculté de médecine de Paris, dictionnaire biographique 1794-1939, Paris*, INRP-CNRS, 1991, p. 360-362.

14- Statistiques citées par Louise L. Lambrichs, *La vérité médicale*, Paris, 1993, p. 96.

15- Séance de l'Académie de médecine du 12 juillet 1887, dans *Œuvres de Pasteur* réunies par Pasteur Vallery-Radot, Paris, p. 1933 [citées ensuite *Œuvres*], VI, p. 839.

16- Académie de médecine, séance du 11 janvier 1887, *Œuvres*, VI, p. 784.

17- Lettre au docteur Grancher, 14 janvier 1887, *Correspondance*, IV, p. 149.

18- Lettre à Victor Horsley, 9 juillet 1887, *Correspondance*, IV, p. 201.

19- Lettre au même, 20 janvier 1887, *Correspondance*, IV, p. 153.

20- Cité par René Dubos, *Louis Pasteur franc-tireur de la science*, Paris, p. 378.

21- *L'Intransigeant*, 27 juillet 1886, « Pastoriana ».

22- 11 avril 1887, *Correspondance*, IV, p. 192.

23- 25 novembre 1886, *Correspondance*, IV, p. 122.

24- *L'Intransigeant*, 28 juillet 1886, « Toujours et encore la rage ».

25- Le futur Institut Pasteur.

26- *L'Intransigeant*, 18 juin 1886, « Le vaccin par actions ».

27- L'Intransigeant, 27 août 1886, « Les succès de M. Pasteur ».

28- *L'Intransigeant*, 28 juillet 1886, « Toujours et encore la rage et les enragés de M. Pasteur ».

29- *L'Intransigeant*, 6 août 1887, « Pasteur le rabicole ».

30- Goncourt, *Journal. Mémoires de la vie littéraire*, III, 1887-1896, Paris, p. 876.

31- Hubert Boëns (1825-1899) est aussi l'auteur d'un *Traité des maladies des houilleurs*, au sort desquels il porte un intérêt social ; il s'est également illustré en déchaînant contre lui les foudres cléricales, lorsqu'il a attribué à des causes purement physiologiques les stigmates de la « miraculée » de Bois-d'Haine, en Belgique.

32- *Le Temps*, 27 juillet 1886, « Une conférence sur la rage ». *L'Intransigeant*, 28 juillet 1886, « Toujours et encore la rage et les enragés de M. Pasteur ».

33- Lettre au docteur Chautemps, 22 août 1886, *Correspondance*, IV, p. 89.

34- Bibliothèque nationale de France, n.a.f. 18104 (119).

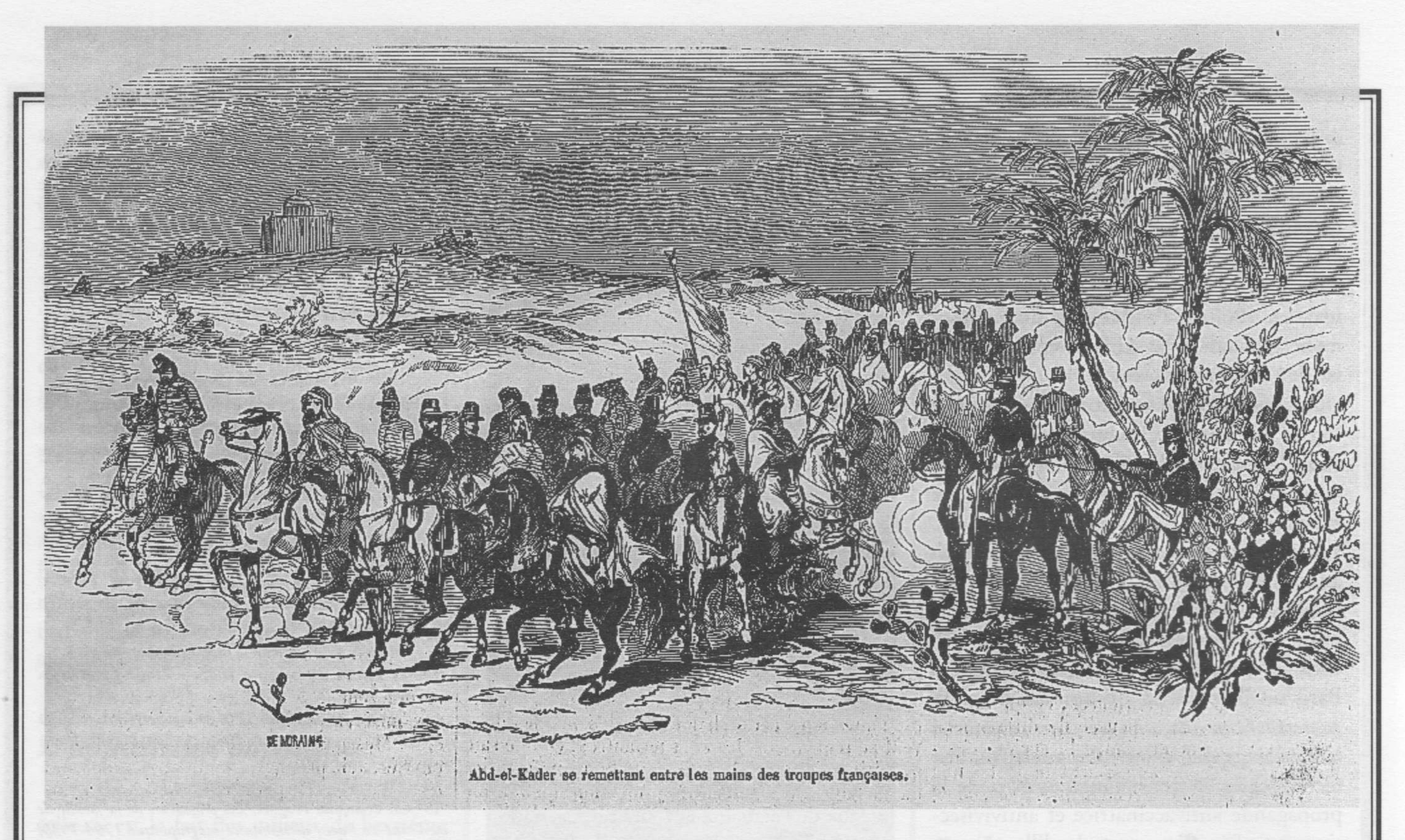
35- Lettre à Jean-Baptiste Pasteur, 17 août 1886, *Correspondance*, IV, p. 84.

36- Voir *Correspondance*, IV, p. 103 (7 septembre 1886), p. 209 (9 août 1887), p. 211 (10 août 1887).

37- *Le Temps*, 12 octobre 1886, et Charles Chincholle, *Les Mémoires de Paris*, Paris, 1889, p. 179-212.

38- Séance de l'Académie de médecine du 5 juillet 1887, dans *Œuvres*, VI, p. 835.

39- *Le Temps*, 27 juillet 1886, « Une conférence contre la rage ».



Abd-el-Kader se remettant entre les mains des troupes françaises.

1848-1852

La France se passionne pour Abd el-Kader, le héros vaincu

Intéressante et surprenante cette exposition sur Abd el-Kader qui se tient en ce moment à Paris aux Archives nationales. Si on y retrouve les clichés scolaires qui nous restent en mémoire, bien d'autres documents et commentaires qui les accompagnent amènent à s'interroger sur ce personnage hors du commun. Un héros pour ceux qu'il rassembla autour de lui dans la lutte contre l'occupant, mais un héros oublié par ceux qui reprirent cette même lutte cent-vingt ans plus tard. Toutefois récupéré dans les premières années de l'indépendance algérienne pour en faire celui qui donna l'exemple d'une autorité centrale. Contrairement aux volontés de l'Emir on ramena ses cendres et on en fit un héros historique pouvant orner billets de banque et timbres tandis que rues et écoles prenaient son nom. Du même coup il s'effaçait de l'histoire de France, au moins dans les nouveaux manuels.

A l'heure d'un réchauffement des relations entre la France et l'Algérie, la mémoire nous revient. Eh oui, Abd el-Kader ne fut pas seulement un farouche chef de guerre dont la reddition permit de rehausser la gloire de nos généraux, il fut aussi un maître spirituel, un érudit, un sage et... toute sa vie, même dans les périodes d'affrontements, un interlocuteur reconnu et apprécié. Les dictionnaires disent de lui qu'il devint un ami de la France. Une attitude qui fut, à l'époque, parfois considérée comme un ralliement aux vertus du colonialisme. Pas si simple. On essaya bien de se servir de lui et s'il semble à quelques moments s'être prêté au jeu qu'on attendait de lui, il sut surtout s'ouvrir aux valeurs des autres. C'est ainsi qu'il fit la connaissance de la religion chrétienne et s'initia à la franc-maçonnerie dont l'idéal de fraternité attira cet œcuméniste précurseur. S'il voyait dans le projet du canal de Suez par Lesseps un passage reliant Orient et Occident, il tenta lui-même d'être élément de rapprochement. "Un héros des deux rives" comme le qualifie fort justement l'exposition.

Ariane James-Sarazin, conservateur du patrimoine, à l'origine de cette exposition, nous a commenté la présentation de ces années où Abd el-Kader devint la coqueluche des Français et, inévitablement, un enjeu de politique intérieure. Propos saisis sur le vif qui montrent qu'on peut être en charge d'une grande exposition et prendre la liberté de donner à voir une histoire qui sort de l'imagerie officielle. C.V.

Le but de cette exposition ce n'est pas de retracer de manière purement chronologique ou très détaillée la vie d'Abd el Kader, mais c'est de s'intéresser aux différentes récupérations dont l'émir a fait l'objet à la fois à son époque, mais aussi à l'époque la plus contemporaine.

Ce qui nous a frappés le plus ce n'est pas tant les récupérations du côté algérien et auxquelles on pouvait s'attendre du fait que Abd el-Kader était toujours présenté comme le fondateur de l'État algérien mais ce sont plutôt les récupérations dont il a fait l'objet dès le départ. Il faut d'abord savoir que, d'une certaine manière, Abd el-Kader a été une création de la France en tant que chef de guerre puisque lorsqu'il commence sa lutte en 1832 il n'est pas le seul chef arabe sur le sol algérien à prendre les armes contre les Français et à revendiquer une sorte de leadership sur les tribus algériennes. Il a, face à lui, d'autres chefs arabes comme Boumassa qui se dit aussi investi par Allah et, qui tentent donc d'imposer leur autorité sur différentes tribus algériennes.

On le choisit parce qu'il semble avoir un charisme particulier, plus en tout cas que d'autres chefs arabes. Il est investi dans le pouvoir religieux, extrêmement important. Surtout il apparaît comme un interlocuteur fiable avec lequel on peut traiter puisqu'il a

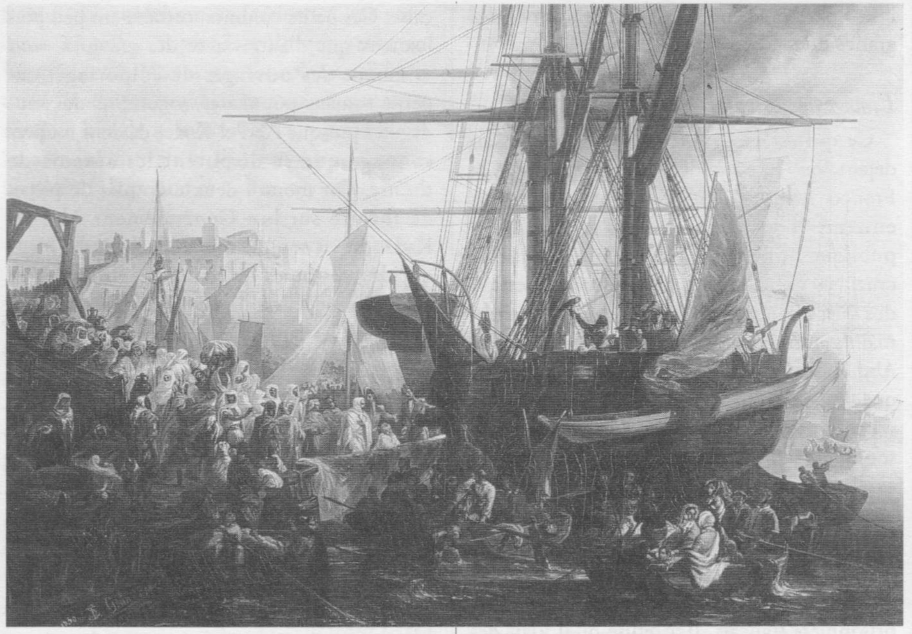
réussi à fédérer autour de lui le plus grand nombre de tribus sur le sol algérien. Il apparaît comme le chef puissant, écouté et investi de pouvoirs politiques et religieux. Les Français le choisissent eux-mêmes comme interlocuteur et d'une certaine manière comme adversaire privilégié.

On pouvait discuter avec lui, c'était un homme de dialogue, quelqu'un qui avait une force derrière lui, de nombreuses tribus. Au lieu de lutter contre des tribus de façon sporadique, isolée, un peu à l'aveuglette, là on avait un seul interlocuteur, sérieux, qui donnait sa parole, contrairement aux Français d'ailleurs et donc qui représentait quelque chose sur le sol algérien.

Séduction et récupération

Il a été récupéré mais en même temps lui-même instrumentalisait les autres. C'est un jeu qui s'est déroulé entre Abd el-Kader et les généraux français. Ce qui est tout à fait étonnant c'est de voir des généraux français aussi différents que Desmichels qui est un homme assez libéral, curieux de la culture des autres, et Bugeaud, être complètement séduits par ce personnage jusqu'à avoir un sceau à l'imitation de celui d'Abd el-Kader. Aldelkader avait un sceau rond que l'on reconnaît assez bien sur toutes les lettres que l'on expose. Il faut dire que la plupart de ces généraux avaient un très grande latitude sur le territoire algérien. Ils ont fait ce qu'ils ont voulu. Ils se considéraient comme des petits chefs là où ils se trouvaient, en toute indépendance du gouvernement parisien.

Donc la séduction et la récupération ont opéré dans les deux sens. Tant et si bien que quelqu'un comme Desmichels a été accusé par le gouvernement français d'avoir finalement accordé à Abd el-Kader des conditions de paix extrêmement avantageuses pour lui. Ce qui a d'ailleurs aussi été le cas de Bugeaud. Ce qu'on oublie le plus souvent c'est que l'armée d'Abd el-Kader a été fournie en munitions et en armes par l'armée française. La plupart des cadres qui ont formé son armée étaient des transfuges de l'armée française, des déserteurs qui préféraient tenter l'aventure en lui proposant leurs services contre monnaie sonnante et trébuchante, contre des places, contre des honneurs. Notamment des Alsaciens. il y avait aussi des Allemands, des gens qui sont venus du monde entier pour l'aider. C'est le premier rapport un peu trouble qui n'est pas tellement mis en lumière habituellement.



Huile sur toile de Stanislas Gorin représentant le départ d'Abd el-Kader de Bordeaux pour Amboise.

La seconde récupération intervient après la prise de la smala et la reddition de l'émir en 1847. Ce n'est pas un hasard si la popularité et la récupération de la figure d'Abd el-Kader par la France va se développer à partir de 1848 au moment où la France elle-même connaît une révolution et la réapparition des idées libérales sur la scène politique. En 1847 Abd el-Kader dépose les armes, se rend au général Lamoricière qui lui promet de pouvoir s'exiler en terre d'Islam. Promesse qui ne sera pas tenue par les différents gouvernements successifs jusqu'à Napoléon III qui libérera enfin Abd el-Kader en 1852. Il est emmené en captivité en France et là commence un véritable tour de France qui va susciter l'enthousiasme de la population, des chroniqueurs et qui va diviser l'opinion publique. Abd el-Kader est d'abord amené à Toulon au fort Lamalgue, ensuite on l'amène au château de Pau, puis il va s'embarquer à Bordeaux pour gagner l'estuaire de la Loire et ensuite rejoindre Amboise et enfin après être

Emir et chef de guerre

Né en 1807 près de Mascara, Abd el Kader reçoit dès son plus jeune âge une solide éducation qui l'amènera toute sa vie à étudier et à s'ouvrir aux autres cultures.

1825, pèlerinage à la Mecque avec son père et périple à travers le moyen-Orient.

Deux ans après la prise d'Alger, les tribus de l'ouest le choisissent pour Emir et pour les mener au combat. Son père s'est désisté en faveur de son fils âgé de 25 ans.

Après de nombreux succès militaires il signe avec Desmichels, général de la région d'Oran le traité qui reconnaît sa souveraineté sur le centre et l'ouest de l'Algérie. Ce traité n'est pas vraiment appliqué par les troupes commandées par Trézel. La reprise des hostilités permet à l'émir de remporter des gros succès qui conduisent à la signature du traité de la Tafna avec Bugeaud. Ce dernier, nommé gouverneur général de l'Algérie, change de stratégie en s'attaquant à la population pour ôter tout soutien à l'armée d'Abd el-Kader.

Après la prise de la Smala en mai 1843, l'émir résistera et harcèlera encore les troupes françaises mais, de plus en plus abandonné par des tribus épuisées, sans soutien du Maroc, il décide d'arrêter la guerre et se rend le 23 décembre 1847 au général Lamoricière qui lui promet un exil en Orient.

Abd el-Kader passera quatre années de captivité en France avant d'être libéré par le prince président Louis-Napoléon et de pouvoir partir pour la Turquie puis la Syrie. Jusqu'à sa mort en 1883 il observera une activité de religieux et d'homme de lettres. Il fut salué pour son action lors d'émeutes à Damas où il sauva des milliers de chrétiens.

Dans sa série Carnets d'Orient, Jacques Ferrandez évoque dans la BD Djemilah, (édition Casterman) le moment où Bugeaud vient de signer la paix avec Abd el-Kader en 1837. le nouveau gouverneur, le général Damrémont , n'apprécie pas...









libéré par Napoléon III, il fera la tournée des grands ducs à Paris.

L'image de l'oriental

Ce qui est assez surprenant c'est que, au départ, quoique interlocuteur privilégié de la France, Abd el-Kader est quand même un ennemi. L'armée française et l'opinion publique voient surtout en lui un ennemi cruel, sanguinaire. On brode sur la question des prisonniers français qui auraient subi maints outrages alors que, à cette époque là, Abd el-Kader, on le sait par des documents que l'on a retrouvés, n'avait pas fait preuve de cruauté ni d'actes barbares à l'égard des prisonniers français. Bien au contraire, il a été extrêmement clément et c'est la France qui s'est illustrée par les enfumages dans les grottes. La barbarie était plutôt du côté de l'armée française à ce moment-là. D'autant que Bugeaud n'a rien fait pour faire libérer les prisonniers français. Il a refusé qu'il y ait des échanges de prisonniers.

A partir de 1848 et à partir du moment où il est vaincu, on ne souligne plus la cruauté supposée d'Abd el-Kader mais plutôt la grandeur d'âme de l'oriental vaincu, d'autant plus grand qu'il est vaincu, justement. Plus l'ennemi est grand, plus la victoire est éclatante. C'est dans cet état d'esprit qu'Abd el-Kader arrive en France en 1848 et là c'est l'Abd el-Kadermania qui commence. Il y a une véritable hystérie collective autour de lui. Il soulève l'enthousiasme des foules. Partout où il va, les gens se pressent, l'admirent. Il correspond exactement et il fait tout lui-même pour correspondre à l'image de l'oriental tel qu'on se le représente à l'époque. C'est assez étonnant. Tous ses biographes disent qu'Abd el-Kader n'aimait absolument pas poser devant les portraitistes, devant les photographes, par modestie. Or, c'est tout le contraire. On s'aperçoit qu'il se laisse portraiturer et photographier avec un certain plaisir. Donc, consciemment ou inconsciemment, il a joué le jeu que l'on voulait qu'il joue. Il a une quarantaine d'années, il est beau, il est spectaculaire, pittoresque. Il arrive avec son burnous, ses femmes, avec sa suite, c'est la smala qui débarque au fort Lamargue à Toulon. En pleine période orientaliste, bien évidemment il suscite intérêt et enthousiasme. C'est une sorte de Sardanapale mais en moins cruel, un Sardanapale pacifique.

Un personnage de théâtre

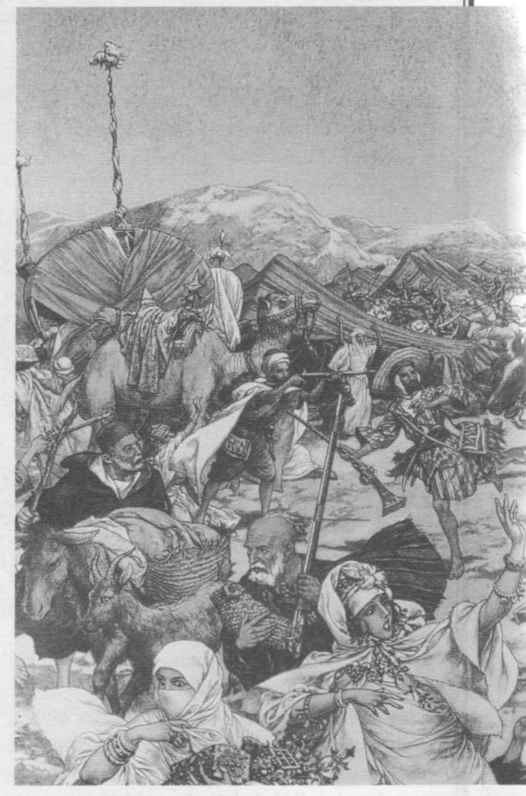
En 1848 on voit apparaître toute une littérature populaire que l'on expose ici comme des petits ouvrages à deux sous qui parlent de la geste d'Abd el-Kader. Pour la plupart ils sont assez favorables à l'émir. Ils le montrent comme l'honneur de sa race, le grand chef arabe magnanime, ayant compris la supériorité de l'occident sur l'orient... et d'une certaine manière ayant choisi volontairement de rendre les armes devant la grande puissance conquérante puisque rien ne pouvait arriver de mieux à l'Algérie que la conquête française. Ces petits volumes, certains un peu plus luxueux que d'autres avec des gravures, sont vraiment des ouvrages de colportage, des petits romans populaires, y compris des vaudevilles puisque Abd el-Kader devient un personnage que se disputent les auteurs de théâtre. On montre deux exemples de pièces de théâtre sur lui. Généralement Abd el-Kader est vu comme une sorte de Barbe bleue qui dévore toutes les femmes, lubrique bien évidemment. C'est l'image que l'on se fait de l'oriental, les fantasmes occidentaux se déversent sur la figure d'Abd el-Kader. Il vit cela très bien. Il a durant les différentes étapes de sa captivité noué des liens d'amitié avec de nombreux Français, notamment des ecclésiastiques, des généraux, le plus connu étant Daumas, qui était sans doute le meilleur connaisseur à l'époque de l'Algérie. Il fait preuve d'une grande curiosité. Il correspond en arabe avec tout ce que la France compte de plus célèbres.

Ce qui est assez étonnant c'est le courant d'opinion qui se forme en France pour demander la libération de l'émir. Des écrivains, des hommes politiques prennent fait et cause pour lui et trouvent scandaleux que la France n'ait pas tenu sa promesse vis-à-vis de l'émir qui, lui, avait tenu toutes ses promesses vis-à-vis de nous. Donc il y a des débats parmi les représentants, parmi les députés, la Chambre est divisée et jusqu'à ce que Napoléon III décide de libérer Abd el-Kader on va assister à cette opposition des deux parties. Abd el-Kader ne va pas cesser de faire parler de lui durant sa captivité.

Conquis par Napoléon III

Certains journaux libéraux comme *Le Breton* que l'on expose, lors de la campagne pour l'élection présidentielle, disent : face au prince Napoléon il y a un candidat tout trouvé pour les libéraux, c'est Abd el-Kader. C'est ce qu'écrit ce petit journal contemporain de la révolution de 1848 qui se fait le porte-parole de l'opposition. C'était simplement une boutade mais en même temps l'article explique bien que l'émir a tenu toutes ses promesses et que contrairement au prince Napoléon on peut lui faire confiance.

Napoléon III va libérer Abd el-Kader en 1852 et se servir de lui, à la fois dans sa politique franco-française et dans sa politique vis-à-vis de l'Algérie avec son fameux projet de royaume arabe. Abd el-Kader va clairement se prononcer pour le rétablissement de l'empire. Il y a notamment une gravure à la BNF qui est extraite d'un journal anglais de Londres et qui montre Abd el-Kader se prononçant pour le rétablissement de l'empire. Il apporte son crédit, sa caution. Il aide Napoléon III dans cette voie. On le voit également dans *l'Illustration* ou dans un autre journal, donner sa bénédiction au prince impérial. Il paie de sa personne auprès de Napoléon III d'une certaine manière en remerciement de sa libération mais c'est vrai aussi qu'une véritable amitié est née entre lui et Napoléon III. C'est



La prise de la smala par le duc d'Aumale. le 16 mai 1843, 6
personnes. Succès militaire qui sera grandement claironné. A
cahier. © *Rouen, Musée national de l'éducation*

d'ailleurs la phrase que l'on a mise en exergue sur la porte où il dit dans le style très fleuri qui est le sien, qu'il n'a été conquis que par un seul homme, c'est par Napoléon III. Dans ce rapprochement des deux hommes, il y a une personnalité souvent assez méconnue qui a joué un rôle très important c'est Ismaël Urbain, un saint-simonien qui a été le principal conseiller aux affaires algériennes de Napoléon III, qui a toujours œuvre et milité en faveur de la reconnaissance du droit des autochtones et pour trouver une solution finalement qui s'apparenterait à une sorte de

Mouchoir illustré Prise de la smala
© *Musée des traditions et arts normands*





cavaliers français surprennent le campament rassemblant 60 000
nt ce jour-là, Abd el-Kader continuera la lutte. Couverture de

protectorat, ou du moins, d'alliance politique, d'indépendance politique pour l'Algérie sous contrôle de la France. C'est un personnage très intéressant, qui était lui-même mulâtre, qui a eu une vie extrêmement mouvementée, qui a été en poste longtemps en Algérie et qui, du fait de ses origines même, il était originaire de Cayenne, a assimilé le combat qui avait pu être le sien, celui des anciens esclaves, à celui des autochtones algériens. C'est vraiment lui qui a inspiré la politique arabe de Napoléon III. Honni par les colons qui l'ont traité de chacal circoncis et tout ce que vous voudrez lors de sa mort. C'est un personnage important qui a été l'intermédiaire entre Napoléon III et Abd el-Kader.

Tournée parisienne

En 1852, Napoléon III promène un Abd el-Kader tout à fait consentant dans le Paris du Second empire et lui fait faire la tournée des grands ducs. Abd el-Kader s'y prête. Il y a des épisodes mémorables où l'on se dit, là vraiment, mais que fait Abd el-Kader ? On l'amène par exemple à Versailles et on lui fait visiter les galeries historiques avec le fameux tableau d'Horace Vernet *La prise de la smala.* On ne lui montre que des tableaux où il figure dans des défaites. Il fait quelques réflexions mais, somme toute il ne se fâche pas et subit une certaine humiliation mais poliment. Ce qui est étonnant c'est de voir la France lui imposer un tour de Paris qui est à la fois humiliant et grossier et qui montre bien que nous n'avons rien compris à ce qui se passait alors en Algérie.

On lui fait visiter l'imprimerie impériale, l'hôtel de Rohan, future imprimerie nationale où l'on sait qu'Abd el-Kader a été extrêmement surpris de voir un fac-similé de sa propre écriture. On lui montre tout ce que le progrès occidental peut amener. On essaie pour reprendre une expression très Second empire et tirée d'Offenbach de lui en mettre jusque-là. On lui en met en effet plein la vue. On l'amène notamment à l'opéra de Paris, ce qu'on a choisi d'illustrer plus précisément dans l'exposition. On monte pour lui une soirée spéciale en faisant jouer les meilleures danseuses. On fait pour lui une sorte de pot-pourri des spectacles à succès de l'époque. Sur une gravure on voit Abd el-Kader reçu par l'empereur dans sa loge de l'opéra. On sait que la soirée lui a beaucoup plu mais qu'il a surtout évité d'aller visiter les danseuses dans leurs loges de peur que sa réputation ne soit compromise. C'est assez amusant de voir quel spectacle on a proposé à ce chef arabe.



Maquette de costume dans La filleule des fées, un ballet dont le 2e acte fut représenté à la soirée du 28 octobre 1852 à l'opéra de Paris en présence du prince président et de son invité Abd el-Kader © BNF

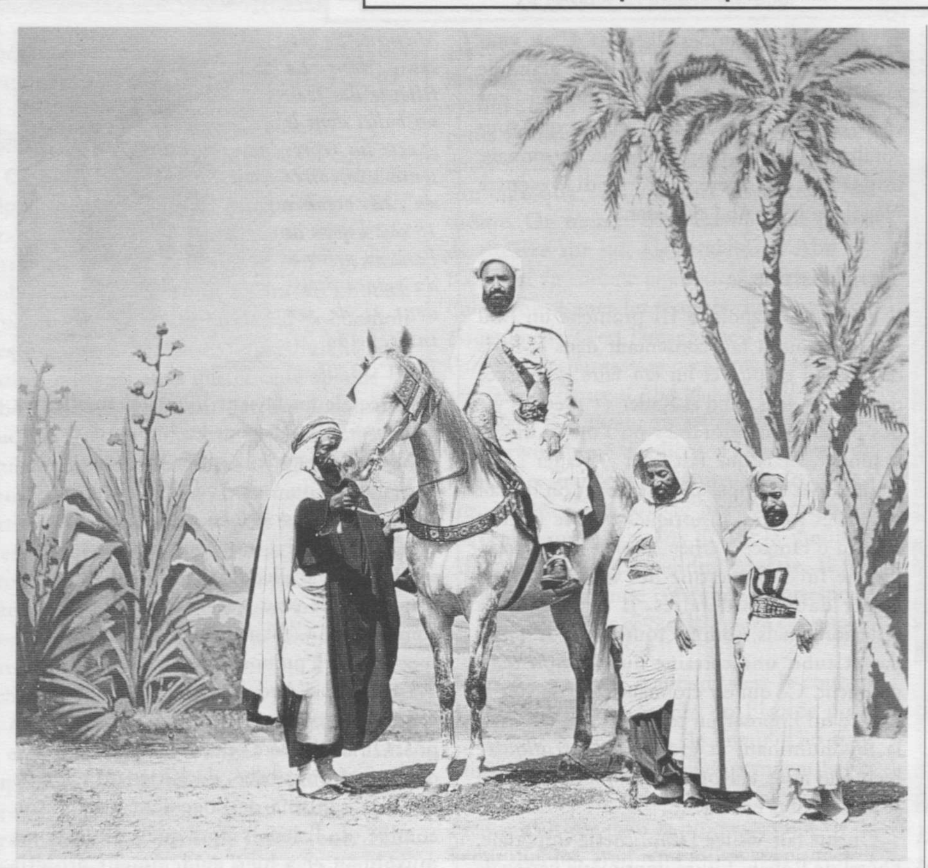
La figure d'Abd el-Kader à l'époque fait vendre, le commerce français l'a bien compris. On la récupère pour vendre du chocolat, du tapioca pour bébé, du lait et même, c'est là où le cynisme de l'occident atteint son comble, de l'alcool, alors que lui-même est musulman et a bien évidemment proscrit l'alcool et surtout punissait très gravement l'usage de l'alcool dans le règlement qu'il a écrit pour son armée. Vous avez également d'autres produits dérivés, le pain d'épice Abd el-Kader qui est une image d'Épinal qui nous a été prêtée par le musée des arts et traditions populaires, donc vendu en Lorraine, et également des petites pipes en terre extrêmement rares à l'effigie d'Abd el-Kader. Mais pour montrer finalement comment Abd el-Kader a

Portrait posthume de l'émir, réalisé d'après des photos d'époque. Abd el-Kader apparaît comme un chef d'Etat portant les décorations qui lui furent décernées par plusieurs pays pour son aide lors des émeutes anti-chrétiennes de Damas en 1860. © Grand Orient de France Musée de la franc-maçonnerie

Ci-dessous, la reddition d'Abd el-Kader imprimée sur un mouchoir en coton
© Musée des traditions et arts normands






Portrait de l'Emir à cheval devant un décor peint. © *Paris musée de l'armée*

apporter. Il a aussi désavoué son fils qui s'appelait également Abd el-Kader lorsque celui-ci s'est révolté en Kabylie contre la France en 1861.

Ce que nous voulions montrer à travers cette exposition c'est justement que réduire Abd el-Kader à un portrait en particulier c'est-à-dire à un maître spirituel soufi ou à un chef victorieux ou au fondateur de la nation algérienne, ça le rapetisse. Le personnage est d'autant plus grand qu'il est complexe, qu'il est ambigu, et qu'il est éclaire justement toute l'ambiguïté des rapports qui subsistent encore aujourd'hui entre l'Algérie et la France.

Lorsque l'on a décidé de participer à l'année de l'Algérie, on s'est demandé comment les Archives nationales pourraient se raccrocher à cette opération. Comme je m'intéresse beaucoup à tout ce qui est historiographie et création des mythes, je me suis dit que le personnage d'Abd el-Kader qui n'apparaissait plus du tout dans nos manuels scolaires, passé à la trappe, était sans doute un personnage intéressant à la fois du côté algérien et du côté français et que son parcours méritait d'être revisité. Pour mieux faire connaître à la fois du côté algérien et du côté français un personnage qui a été oublié.

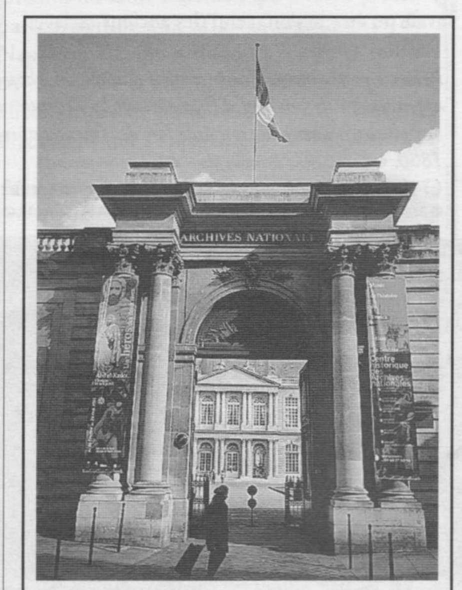
L'exposition a demandé beaucoup de recherches. Au départ, on ne se doutait pas de la complexité du personnage. Abd el-Kader c'était une image d'Épinal, le grand chef qui a lutté contre la colonisation française, point. C'est vrai que notre exposition n'est pas dans la continuité de tout ce qui a été écrit jusqu'à présent sur Abd el-Kader, ça c'est évident.

dû lutter contre des rivaux extrêmement dangereux les mêmes pipes existent pour le chef Boumaza. Elles datent toutes des années 1838 jusqu'à la IIIe République. Il y a aussi plein de chansons qui ont été écrites dans la période sur Abd el-Kader qui sont dans la même veine et qui culminent en 1930 lorsqu'on célèbre le centenaire de la conquête de l'Algérie. L'on sort une chanson absolument extraordinaire d'Aristide Bruand que le public peut écouter qui s'appelle *Ah comme elle est jolie l'Algérie.*

Caution de la colonisation ?

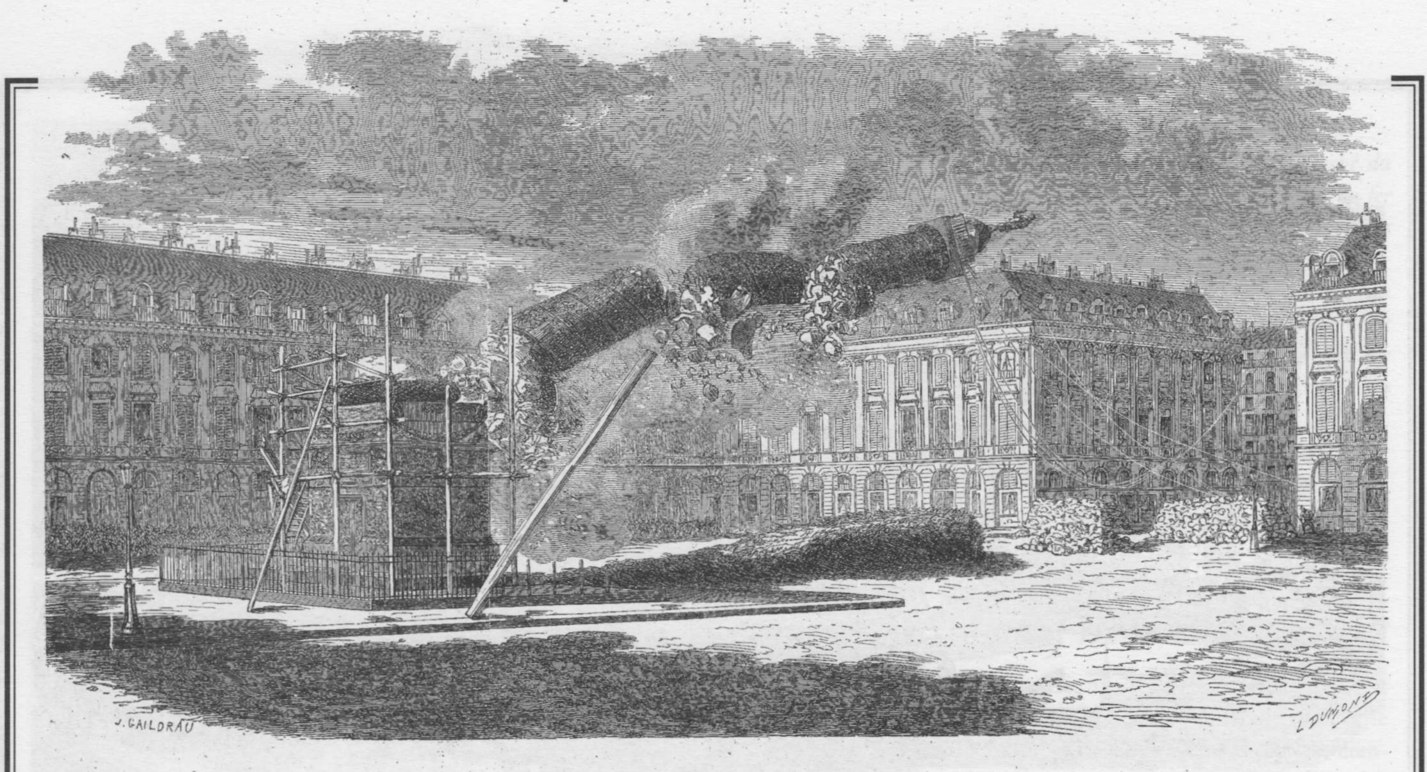
A cause de ses ambiguïtés dans ses rapports avec la France, la figure d'Abd el-Kader n'a pas été revendiquée tout de suite par le mouvement de libération national. Quand on a commencé cette exposition, on pensait que pendant la guerre d'Algérie on rappellerait tout le temps la geste d'Abd el-Kader. en fait, pas du tout. On n'a trouvé qu'un seul tract du parti communiste algérien qui faisait référence à Jugurtha et à Abd el-Kader. Du fait même de ses ambiguïtés la figure d'Abd el-Kader n'apparaît jamais. Elle n'est exploitée que bien après, une fois que l'indépendance est digérée et que Boumedienne décide de ramener ses cendres à Alger. Contre d'ailleurs sa volonté. Il y a des lettres étonnantes d'Abd el-Kader qui ont pu laisser penser qu'il avait même été un agent français, et que durant son voyage à Paris il avait été complètement retourné par Napoléon III. On expose notamment une lettre qui est complètement inédite qui provient de nos fonds, adressée à Mac-Mahon, le futur gouverneur de l'Algérie, où il félicite Mac-Mahon de sa nomination en Algérie et où il dit clairement que grâce à Mac-Mahon et grâce à la France il ne pourra arriver que du bien à l'Algérie et aux peuples autochtones. Donc on a vraiment eu l'impression parfois que, d'une certaine manière, il cautionnait la colonisation. Retiré à Damas, selon certains biographes comme Bruno Etienne, il aurait rompu toute relation avec la vie politique, sociale, etc., ce n'est pas du tout l'impression que nous a donnée l'étude de sa correspondance. Ce dont on s'est aperçu c'est qu'il continuait à avoir des relations très importantes avec la France et avec les généraux français. Il ne se désintéressait absolument pas de ce qui se passait en Algérie et dans le monde oriental.

Je ne pense pas qu'il a été retourné mais que c'est quelqu'un qui a eu du mal à gérer les ambiguïtés de sa propre personnalité. Il est sincère dans tout ce qu'il fait, ça c'est évident, ça se voit, ça se lit. Je pense qu'en 1847, comme c'était quelqu'un d'extrêmement religieux il a compris que la baraka, que dieu l'avait abandonné, et que donc le plus sage était de se rendre et de passer à autre chose. Sa conviction profonde c'était que l'Orient devait amener à l'occident sa spiritualité, sa supériorité spirituelle, et que l'occident devait amener à l'orient sa supériorité technique. C'est comme cela que l'on explique notamment sa participation à la campagne de presse en faveur du percement du canal de Suez. Là aussi il a vraiment payé de sa personne. il a même participé à l'élaboration d'une publicité destinée aux peuples arabes pour les inciter à cautionner le percement du canal en leur expliquant tout ce que le canal pouvait leur



Jusqu'au 26 mai

L'exposition "Un héros des deux rives : Abd el-Kader, l'homme et sa légende" est ouverte au Centre historique des Archives nationales, Musée de l'histoire de France, 60, rue des francs-Bourgeois à Paris 3e. Cette exposition est organisée dans le cadre de *Djazaïr, une année de l'Algérie en France*, et avec le concours de la Bibliothèque nationale de France.



CHUTE DE LA COLONNE VENDOME.

Cette chute de la colonne...

C'est le 12 avril 1871 à la séance de minuit de la Commune que le projet de démolition de la colonne Vendôme est proposé par Félix Pyat. Sont présents : Augustin Avrial, Camille Langevin, Emile Léopold Clément, Jean-Baptiste Clément, Benoît Malon, Jean-Baptiste Pourille dit Blanchet, Albert Theisz et Jules Vallès. Selon les *Articles et Décrets de la Commune*, Jean-Baptiste Clément, Langevin et Avrial s'opposent au projet et demandent le rejet du décret mais on sait que les comptes rendus des séances du *Journal Officiel de la Commune*, étaient souvent, soit tronqués soit erronés, ce qui obligeait les participants à réclamer des démentis qui n'étaient pas toujours publiés. C'est ainsi que le même J.-B. Clément dans la séance du 27 avril demande la destruction « *complète* » de la colonne, comprenne qui pourra ! A la même séance, Avrial propose la date du 16 avril pour les élections complémentaires et Courbet, qui ne sera élu membre de la Commune qu'à cette date, utilisera plus tard, pour sa défense, cet argument devant le conseil de guerre.

Le 16 mai

Le mardi 26 floréal (16 mai), le *Journal Officiel de la Commune* publie : *« le citoyen André Gill, est nommé délégué comme administrateur provisoire du musée du Luxembourg. Les citoyens Chapuis Jean, sculpteur, et Gluck peintre lui sont adjoints pour l'assister dans ses fonctions. Sur proposition de la commission fédérale des artistes, le citoyen Oudinot Achille, architecte et peintre, est délégué comme administrateur des musées du Louvre, les citoyens Héreau Jules, peintre et Dalou, statuaire, lui sont adjoints pour l'assister dans ses fonctions secondaires. »*

Vers midi une foule de Parisiens se dirige vers la place Vendôme où est prévue à deux heures, la démolition de la colonne, symbole pour certains membres de la Commune, du despotisme, du parjure du 18 brumaire jusqu'à la honte de Sedan, le tout couronné par deux invasions. Les balcons et les fenêtres des rues de la Paix et de Castiglione, ainsi que ceux de la place sont occupés par un grand nombre d'officiers, d'officiels et de curieux. Cependant, les ouvriers travaillent encore sur l'échafaudage masqué par une toile. Les uns agrandissent l'ouverture jusqu'à l'escalier, assez large pour livrer passage à un homme, les autres continuent du côté de la rue de Castiglione, à scier horizontalement la pierre, en observant une légère inclinaison. L'entaille représente un tiers, et la partie sciée un autre tiers.

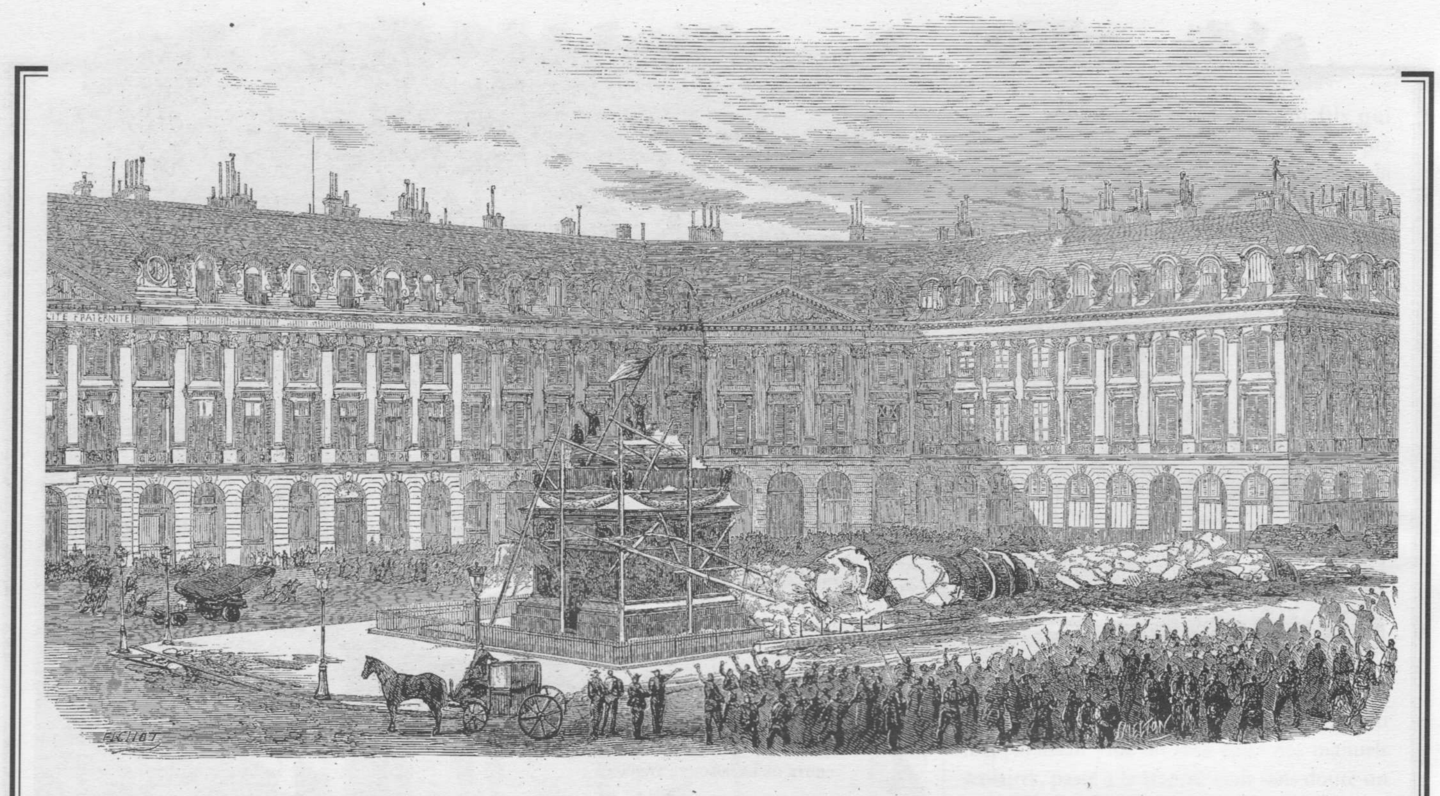
L'ingénieur Jules Iribe « *Ingénieur civil, membre du Club Positiviste de Paris, et agissant en cette qualité* » s'était engagé par contrat, à procéder à la destruction du monument, le 5 mai, jour anniversaire de la mort de Napoléon Ier. Il lui a été alloué pour cela 28 000 francs, avec un dédit de 500 francs par jour de retard. L'entrepreneur Ismaël Abadie est chargé de diriger les travaux.

Des artilleurs barrent la rue de la Paix, et filtrent le public pour ne laisser circuler sur la place que ceux qui sont munis de laissez-passer. Les rues Neuve des Petits-Champs et de Castiglione sont barrées par des artilleurs montés à cheval, la carabine au poing, des curieux se pressent pour apercevoir une dernière fois dans un ciel sans nuage, cette colonne où un drapeau rouge fixé à la balustrade, flotte mollement, et masque par moments le visage de l'effigie de l'empereur. Trois cordages attachés au sommet pendent en attendant d'être fixés au cabestan.

Un lit de fascines, de fumier et de sable a été répandu dans l'axe de la rue de la Paix, pour amortir les vibrations. Les devantures des boutiques sont toutes fermées, et les fenêtres de la place sont couvertes de bandes de papier collant. Dans la foule de plus en plus dense (environ 20 000 personnes) les rumeurs circulent :

« La chute, va provoquer l'effondrement des égouts de l'Opéra ! La colonne va s'écraser sur les maisons de la place ! »

Appuyé contre la grille entourant le monument, un jeune commandant d'un bataillon de Turcos se tient debout vêtu d'un pantalon, d'un képi et d'une vareuse rouge sur laquelle scintille une triple rangée d'aiguillettes d'or.



Sur la place, à l'heure prévue, la musique du 190e bataillon de la Garde nationale dont les cuivres étincellent, entonne *la Marseillaise* ; *le Chant du Départ* est exécuté par le 172e bataillon. Devant le ministère de la Justice au numéro 10, le général Bergeret, 40 ans, occupe l'état-major de la Garde nationale. Il est chargé de l'organisation et la direction de tous les services militaires. C'est un homme maigre, aux cheveux noirs, le teint bistré, dont la physionomie reflète l'énergie, ou plutôt l'opiniâtreté ; il a été désigné pour présider l'événement.

Jules Miot, 61 ans, maire du XIXe arrondissement, un ancien pharmacien, de grande taille à la longue barbe blanche, Félix Pyat, 60 ans, déguisé en dompteur avec deux revolvers à la ceinture, Gustave Tridon, 30 ans, fils de parents riches, élève du lycée Bonaparte (Condorcet), devenu socialiste à Sainte-Pélagie sous l'influence de Blanqui son voisin de cellule, avocat, élu du Ve, le visage pâle, Gabriel Ranvier, 42 ans, peintre sur laque, maire du XXe, Théophile Ferré, 24 ans, du 152e bataillon, élu du XVIIIe, nouveau délégué à la police en remplacement de Cournet, tout petit, le nez busqué, le visage envahi par une barbe noire, tous ces membres de la Commune, ceints de leur écharpe rouge à glands d'or, attendent solennellement le « *déboulonnement* ». Georges Cavalier, polytechnicien, ingénieur en chef des promenades et jardins dit Pipe en Bois, s'affaire et va et vient d'un groupe à l'autre, allant des hommes de peine en train d'épaissir le lit de matériaux prévu pour le réceptacle, à d'autres manouvriers parmi lesquels s'affaire *le Piémontais*, qui entourent le cabestan ancré à la bouche d'égout de la rue de la Paix que l'on avait omis ou négligé d'étayer.

Edmond de Goncourt note dans son journal qu'à cet instant, étant dans le jardin des Tuileries, « *dans l'allée qui regarde la place Vendôme, des chaises jusqu'au milieu du jardin ; et sur ces chaises, des hommes et des femmes qui attendent de voir tomber la colonne de la Grande Armée…Je m'en vais […] quand je repasse à 6 heures dans les tuileries, là où fut le bronze autour duquel s'enroulait notre gloire militaire, il y a un vide dans le ciel et le piédestal tout plâtreux montre, à la place de ses aigles, quatre loques rouges voletantes* ». Sa rancœur aurait été encore plus grande s'il avait vu Pipe en Bois, son ennemi juré, superviser les opérations.

Le colonel Simon Mayer, chef d'état-major du commandant de la Place, monte par l'escalier intérieur sur la plate forme du sommet de la tour pour enlever le drapeau rouge qui y est planté. La colonne est sciée horizontalement au-dessus du piédestal, une entaille en biseau a été faite pour faciliter la chute en arrière sur le lit de fagots, de sable et de fumier. Les ouvriers font tomber les débris de pierres réduites en poussière. La toile de l'échafaudage est enlevée. Des dessinateurs prennent des croquis.

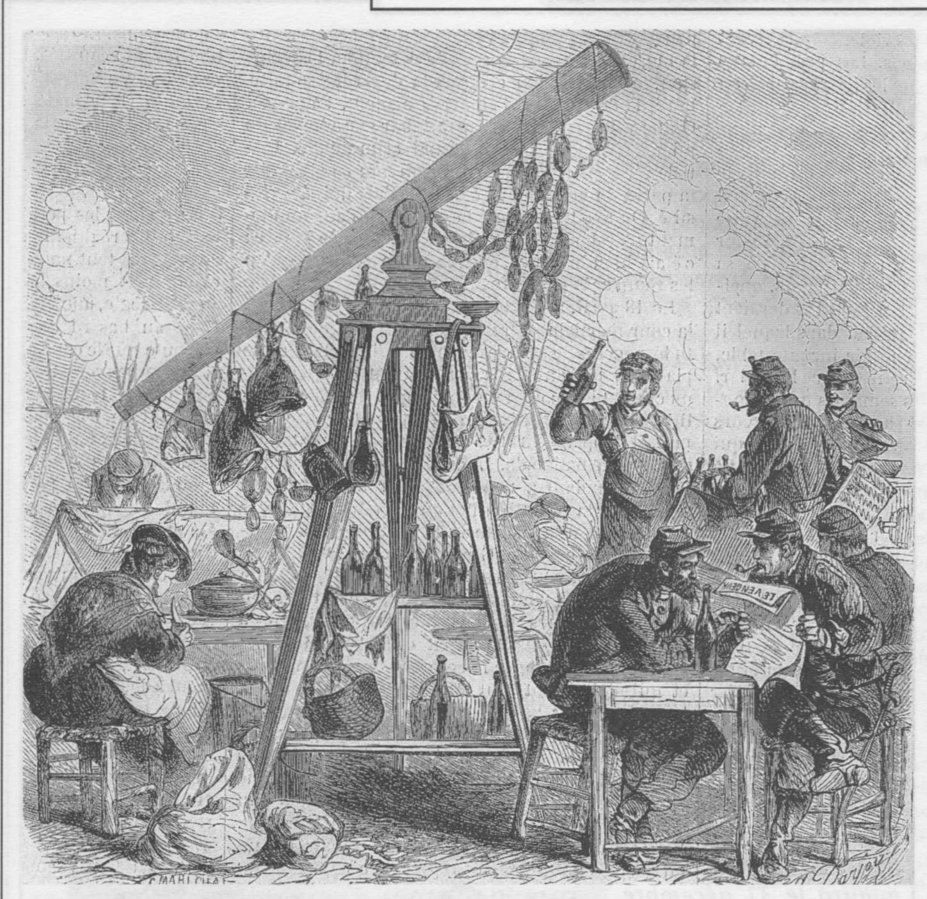
Trois heures et demie

Les ouvriers descendent de l'échafaudage. On fait éloigner tout le monde. Chacun se range autour de la place.

Glais-Bizoin, un journaliste, membre du gouvernement de la Défense nationale pendant le Siège, cédant à un mouvement d'ardeur juvénile se découvre et félicite Ferré. La musique joue *la Marseillaise*, c'est l'heure tant attendue. Le silence se fait, la foule retient son souffle, les câbles se tendent sous l'action du cabestan qui tourne mais soudain, crac… la poulie se brise, un homme est blessé. Les membres de la Commune, l'entrepreneur, l'ingénieur et Georges Cavalier se précipitent vers le cabestan. Dans la foule des rumeurs de sabotage circulent.

Des vétérans racontent qu'en 1814, des royalistes, au cours d'une manifestation conduite par le marquis Maubreuil d'Orvault, avaient tenté, en s'aidant d'un cordage fixé au sommet de la tour et relié à des attelages, de renverser la colonne, et avaient vu la corde céder. On appela alors le sculpteur Chaudey qui avait exécuté la statue du César Napoléon, qui lui fit scier les pieds, et la fit descendre à l'aide d'un treuil. Un ouvrier déroba le globe surmonté d'une *Victoire Ailée* que l'empereur tenait dans sa main gauche. Ce vol permit la conservation de cette œuvre, car le reste du monument de Chaudet fut fondu et servit à la réalisation de la statue équestre d'Henri IV sur le Pont Neuf. La cime de la colonne fut ornée d'un immense drapeau à fleurs de lys. L'histoire de cette Victoire ne s'arrête pas là… En 1833, Louis-Philippe fait refaire une statue et impose au sculpteur d'inclure dans son ouvrage le *globe* et la *Victoire* qui avait été retrouvés et que César devait tenir dans sa main droite, ce qui fut fait.

Un badaud, goguenard, raconte qu'au siècle dernier, vécut Reine Violet, la petite-fille de la mère Roquille, tenancière du cabaret borgne du chemin boueux de l'égout de la Grande-Pinte, (aujourd'hui rue de la Chaussée d'Antin). Cette jeune



Le télescope devient étagère de cantine pour un bataillon de fédérés.

fille, crieuse de *l'Ami du Peuple*, le journal de Marat voulant se pendre à la statue équestre de Louis XIV sur cette même place, fut écrasée par la chute du monument qui était mal fixé sur son socle.

Les officiels arrivés près du treuil défaillant, pressent l'entrepreneur de le remplacer dans l'heure qui suit sous peine de poursuites. L'ingénieur Iribe part chercher une autre poulie. Pendant ce temps sur la place, on déplace des canons qui sont restés autour de la grille et qui risquent d'être écrasés, ainsi que la lunette de *l'Astronome*, qui installé en permanence sur la place, raconte moyennant finances à l'aide de son instrument, l'histoire du ciel. La lunette de Galilée, pendant les préparatifs du chantier, a servi de cantine aux bataillons chargés de surveiller les opérations. On enlève également le milieu de l'immense barricade construite en pavés. Le temps s'écoule, la musique fait patienter la foule, on descend des chaises du ministère pour des dames auxquelles des soldats galants offrent des rafraîchissements, les fenêtres et les balcons se vident des invités de marque qui se réunissent dans le grand salon, orné d'un tableau de Daubigny, membre de la Fédération des Artistes, La Moisson. L'avocat Eugène Protot 32 ans, élu du XIe, « *ministre* » de la Justice, préside la réception où sont conviés amis, journalistes et élus. Des petit groupes se forment, certains commentent la prédiction de Henri Heine trente ans plus tôt :

« *Déjà une fois, les orages ont arraché du faîte de la colonne Vendôme l'homme de fer qui pose sur son fût et en cas que les socialistes parvinssent au gouvernement, le même accident pourrait lui arriver une seconde fois, ou bien même la rage d'égalité radicale serait capable de renverser toute la colonne afin que ce symbole de gloire fût entièrement rasé de la terre.* »

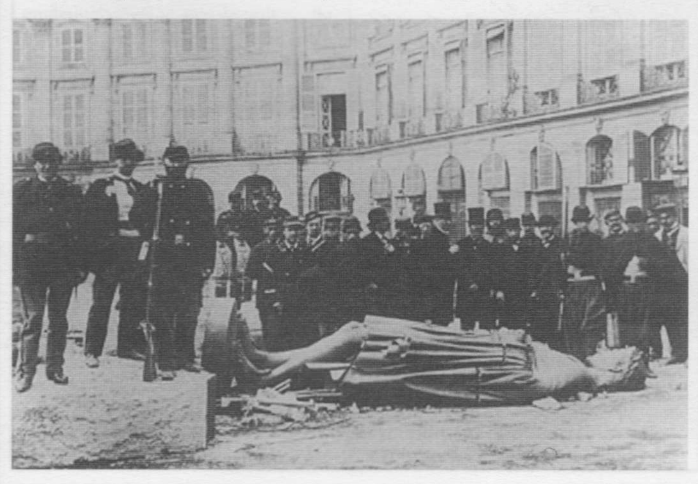
A quatre heures les ouvriers remontés sur le piédestal augmentent l'entaille du fût à coups de pioche et enfoncent des coins dans la blessure au pied de la colonne.

Cinq heures et quart

La musique se tait brusquement. Un officier paraît sur la balustrade, enlève le drapeau rouge qu'il remplace par un étendard tricolore et le fixe à la grille ; les ouvriers quittent l'échafaudage. Protot et ses invités reprennent place au balcon et pour la seconde fois au signal du clairon, les gardes nationaux déblayent la place. L'officier a disparu. Il descend l'escalier. Sous l'effort conjugué d'une demi-douzaine d'hommes, le cabestan vire, les trois câbles se tendent et se rejoignent lentement. Un grand silence se fait, les regard se portent sur la partie sciée et sur la statue. La foule autour de la place retient son souffle. Un nuage blanc passe et dans sa marche on croit sentir bouger la colonne.

Ceux qui sont sur le balcon du ministère voient le monstre frémir, osciller, résister une dernière fois, puis s'incliner vers la rue de la Paix, se casser dans le ciel en trois morceaux formant un zigzag, et tomber sur le lit de fagots qui sous l'impact, sont éparpillés de part et d'autre à plus de dix mètres, des débris jonchent le sol. Le bruit sourd est couvert par une clameur qui jaillit de la foule électrisée qui lance des : *Vive la République ! Vive la Commune !* Un nuage de poussière obscurcit un instant la place. Ne reste au milieu, que le socle débarrassé de ses quatre aigles impériales juchées au sommet qui avaient été sciées la veille. Les 76 anneaux de granit recouverts de 354 fines plaques de bronze sont à terre. L'empereur gît sur le dos, décapité. Sa tête couronnée de lauriers a roulé sur le sol jusqu'au bord du trottoir. Un ouvrier, machinalement la repousse du pied pour la rapprocher du corps mutilé. Le bras droit s'est brisé dans la chute. La boule surmontée d'une victoire ailée (encore elle !) que César tenait dans sa main droite, s'est également détachée, elle est dérobée par un anglais qui la ramènera dans son pays. Ses

L'empereur gît sur le dos... A droite, gravure de la sculpture de Chaudet au sommet de la colonne.





descendants en feront don au château de la Malmaison où elle se trouve actuellement.

Des badauds rompent le barrage des sentinelles et se précipitent pour ramasser *« des trophées »*. La mince pellicule de bronze recouvrant les anneaux de pierre est surveillée étroitement par des gardes nationaux . Le métal doit être renvoyé à l'Hôtel de la Monnaie pour y être fondu. Le drapeau rouge fixé par un officier de marine flotte sur le piédestal resté debout. L'acteur Adolphe l'escalade, et le bras tendu vers le ciel, sa tunique de garde national ouverte sur la poitrine, déclame : *« Je n'ai jamais chargé qu'un être de ma haine ! Sois maudit ô Napoléon ! »* mais on ne le laisse pas poursuivre, on veut entendre Bergeret qui fait une brève intervention. Il est suivi par Miot qui plus longuement, fait un discours convenu. Après lui Ranvier dit exactement la même chose. Pendant ce temps, la foule bourdonne autour de la colonne, des groupes posent devant l'objectif de Bruno Braquehais, le photographe du boulevard des Capucines.

Dans les salons du ministère, Gustave Courbet, le visage sombre montre à ses amis un monceau de lettres anonymes le menaçant de toutes sortes de tourments et lui faisant voir l'avenir avec inquiétude. Il dira plus tard à Jules Vallès : *« Elle m'écrasera en tombant, vous verrez »*.

Sur la place, la foule se faisant plus pressante, un peloton d'artilleurs à cheval arrive au grand trot pour la faire dégager tandis que des musiques aux accents des Girondins entraînent un millier de personnes vers l'Hôtel de Ville où se sont transportés Miot, Champy et Ranvier pour annoncer que désormais la place Vendôme s'appellera : *« place Internationale »*.

Bernard Vassor

Sources :

Archives de la préfecture de Police.

Louis FIAUX, Histoire de la guerre civile de 1871, G. Charpentier, 1879.

Jules Claretie, Histoire de la révolution de 1870-1871, Aux bureaux du journal l'Eclipse, Paris, 1872.

Journal Officiel de la Commune (Réimpression de 1872).

Maxime Vuillaume, Mes cahiers rouges au temps de la Commune, Babel, 1998.

P.O. Lissagaray Histoire de la commune de 1871, La Découverte, Paris, 2000.

Jules Andrieu, Notes pour servir à l'histoire de la Commune de Paris de 1871, Spartacus, Paris, sans date.

Georges Cavalier, Les Mémoires de « Pipe-En-Bois », Champ Vallon, 1992.

Edmond et Jules de Goncourt, Journal, Tome II, Laffont, Paris, 1989.

William Serman, La Commune de Paris, Fayard, Paris, 1986.

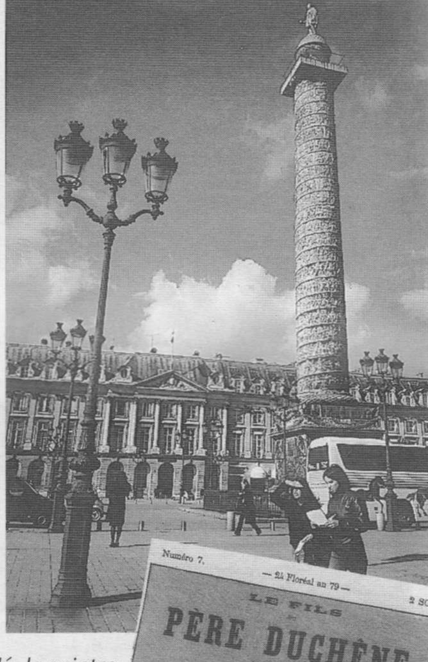
Lucien Descaves, Souvenirs d'un ours, Les Editions de Paris, 1946.

Jean Maitron (sous la direction de), Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier.

Procès verbaux de la Commune de 1871, T.1., Emile Leroux, Paris 1924.

Jules Castagnary, Gustave Courbet et la colonne Vendôme. Plaidoyer pour un ami mort, notes de Bertrand Tillier, Du Lérot éditeur, Tusson, Charente.

La colonne rebâtie

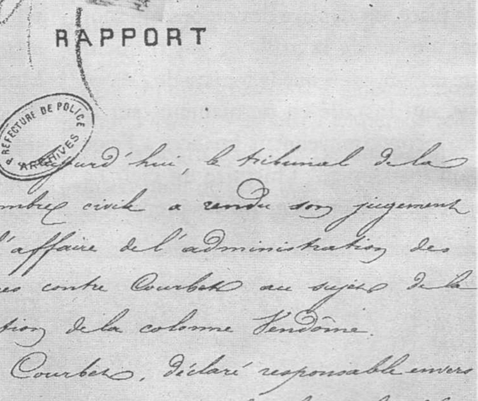


Dès le 27 mai les Versaillais décident que la colonne sera rebâtie. Ils tiennent Courbet pour responsable et le conseil de guerre le condamne à 6 mois de prison et 1500 F d'amende. Peine trop faible. Michel Auvray dans *Gavroche* N° 44 nous dit que *"le 30 mai 1873, soit six jours après son élection à la présidence de la République, Mac-Mahon propose la reconstitution de la colonne. Et un projet ubuesque, à peine croyable, germe : faire payer à Courbet cette reconstruction !*

Une saisie-arrêt est sur-le-champ prononcée sur tout ce que le peintre possède à Paris et à Ornans. L'artiste finit par se réfugier en Suisse, près de Vevey, pour échapper à la ruine. La colonne est reconstruite, à nouveau surmontée de l'effigie de l'empereur. Et, le 4 mai 1877, la facture lui est présentée : 323 091 francs et 68 centimes, soit la gabatelle de trois à quatre millions de nos francs actuels. Accablé, le peintre demande à payer par annuités. Faveur accordée : il devra payer quelque 10 000 F par an, pendant 33 ans, jusqu'à... sa 91e année. Epuisé, attristé de tant de bassesse, Gustave Courbet mourra le 31 décembre 1877 : la veille du jour fixé pour le paiement de sa première annuité."







PRÉFECTURE DE POLICE

POLICE MUNICIPALE

SERVICE DES GARNIS

Cabinet.

1er Bureau.

1re Chambre du tribunal civil.

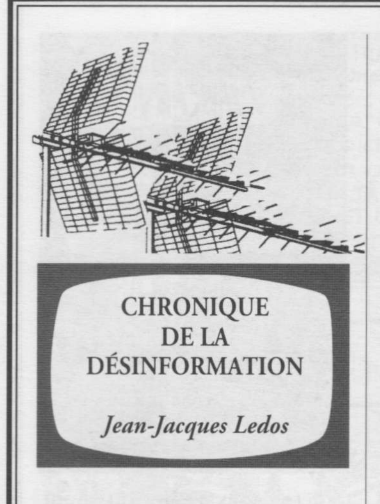
Affaire de l'Adm.on des Domaines contre Courbet

RAPPORT

Aujourd'hui, le tribunal de la 1re chambre civile a rendu son jugement dans l'affaire de l'administration des Domaines contre Courbet au sujet de la destruction de la colonne Vendôme.

Courbet, déclaré responsable envers l'Etat comme étant le plus solvable des auteurs de la démolition de la colonne Vendôme, a été condamné aux frais de la restauration du monument et aux dépens.

[illegible]



DÉSINFORMATION BANALISÉE

Contrôler l'information livrée par les médias est un souci essentiel pour les pouvoirs quels qu'en soient les risques pour les citoyens. Le cynisme est, ici, institutionnel.

Au moment où le gouvernement espagnol s'efforçait d'occulter les dangers d'une pollution par le pétrole dans le golfe cantabrique, M6 a diffusé une émission qui dénonçait, seize ans après, le silence du gouvernement français de l'époque sur les dangers du passage sur la France, en 1986, du nuage radioactif émis depuis la centrale de Tchernobyl. Il importait, à l'époque, affirmait l'enquête, de ne pas nuire aux agriculteurs, bons électeurs de la majorité au pouvoir, en dissuadant les consommateurs d'acheter des produits contaminés.

On croit rêver mais on ne rêve pas puisque la désinformation se poursuit sans plus de scrupules.

IMPUNITÉS

Le 10 décembre dernier, ARTE diffusait un documentaire d'information sur les libertés que le Président du Conseil italien avait pris avec les lois de son pays avant d'en créer de nouvelles susceptibles de la soumettre à la justice de son pays.

La veille, le ministre français de l'intérieur avait rassemblé une forte audience sur son action en faveur de l'ordre, de la sécurité sur les routes et de la nécessité de faire respecter les lois.

Deux jours plus tard, le "Canard enchaîné" révélait que la voiture du même ministre avait été interceptée à une vitesse évaluée entre 160 et 200 km à l'heure.

Dans la même semaine, une modification législative a été proposée afin d'éviter au Président de la République de répondre aux convocations des juges trop curieux, à moins qu'ils ne soient que consciencieux.

C'est quoi la morale ?

ESPACES DE LIBERTÉ ?

Dans l'univers sous contrôle des médias, il faut repérer les zones franches où l'on peut entendre une information différente.

• Radio France Internationale (RFi), peut-être parce qu'il est difficile de la capter, en France, hors de Paris, est une bonne ouverture sur le monde,

• Les journaux parlés de France Culture approfondissent l'information mais n'exclut pas entièrement les éditorialistes dont le seul critère d'autorité auto-proclamée est le parisianisme.

• Sur France Musiques, la revue de presse d'Ivan Levaï dont le siège éjectable autorise encore le persiflage.

ANTHROPOPHAGIE

La société libérale s'entretient pas la communication dont l'image est devenue le vecteur essentiel.

Elle recommande aussi que tout produit, toute propriété soient générateurs de profits.

Des cabinets spécialisés traquent ainsi toute reproduction d'un bien ou d'une personne dont l'utilisateur n'aurait versé une redevance aux ayant-droit.

Faut-il se préparer à voir le nombre des illustrations se réduire dans les divers supports ?

Ce serait l'histoire du monstre qui se fait manger par ses enfants.

ACTUALITÉ DU PASSÉ

« On parle beaucoup de menaces sur le monde et l'on ne discerne plus ce qui n'est pas une menace, mais le mal dont le monde agonise. Ainsi un voyageur s'assure contre tout risque durant son trajet et ne conçoit pas qu'il mourra du foie entre le départ et l'arrivée. Le monde devenu capitaliste s'affole des prodromes d'une guerre, de la possibilité d'une révolution, s'inquiète de la crise, sans même pressentir que la guerre, comme la révolution, ne seraient que les manifestations de son agonie, qu'il n'y a pas crise, mais derniers soubresauts... que le régime capitaliste est en train de mourir pour avoir trop vécu. et surtout parce qu'il est contraire à toutes les lois naturelles. »

Ce texte a été publié sous le titre "Faillite du capitalisme" sous la signature de Lucien Farnoux-Reynaud dans "Le Crapouillot", numéro spécial "Menaces sur le monde" en 1934.

La capitalisme est toujours là. Ses crises également.

AVEUX TARDIFS

La télévision qui informe, hors du temps et des opportunités - le "politiquement correct" -, ça existe.

Deux émissions complémentaires ont été programmées au début du mois de janvier. La première, "Les dessous de la guerre du Golfe" sur "Arte", dans la série "Les mercredis de l'histoire" mettait en lumière la réalité des causes et du déroulement de l'opération "Tempête du désert", en 1991. L'accès limité à ce qu'il est convenu d'appeler, non sans cynisme, le théâtre d'opération n'a alors permis de livrer à l'opinion, via les médias, qu'une opération mondialisée de manipulation. La comptabilité des victimes civiles n'a jamais été établie. La nature des armes, qui tuent encore longtemps après, reste ignorée.

Le lendemain, France 3, dressait dans "Guerre, censure et télévision" l'histoire des mensonges, réels ou par omission, des censures contestées en leur temps par les pouvoirs, reconnues presque avec candeur, aujourd'hui.

On se moquait jadis des voyages organisés qui offraient aux journalistes en mission la meilleure image de l'Allemagne nazie ou des payx communistes. Les pays dits libres, reproduisent la même pratique aujourd'hui. Seuls les journalistes accrédités - selon quels critères ? - sont invités à suivre les opérations qu'on veut bien leur montrer, et à en produire une relation correcte, sous peine de perdre leur accréditation.

Triomphe de la désinformation.

MARBRE

"Avoir du marbre", c'est l'expression qu'utilisent les rédacteurs en chef pour désigner les sujets non urgents mais disponibles pour compléter un "bouclage" ou achèvement de la mise en page d'un numéro.

Tout directeur de presse dispose ainsi d'un stock permanent de sujets actualisables : les impôts trop élevés, le salaire des cadres, la sexualité des Français ou encore les fonctionnaires sur lesquels on dispose d'un grand nombre d'approches.

On a ainsi parlé récemment de l'ennui des élèves dans les collèges et lycées. La faute aux profs, bien sûr ! Généralisation commode qui ignore les classes hétérogènes et surchargées.

Michel Onfray, ancien professeur de philosophie bien qu'il soit seulement quadragénaire, dont on connaît la démarche provocatrice a publié un "Manuel de philosophie" (Bréal éditeur, env. 15€) qui est plutôt un manuel de pédagogie de la philosophie. Loin des classifications anciennes, logique, psycho, morale, métaphysique, il propose une lecture, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, des auteurs qui doivent donner le goût d'une vie dans laquelle la recherche hédoniste n'exclut pas la réflexion sur les grands sujets.

Un exemple de prof avec lequel on ne devait pas s'ennuyer.

PRISE DE CONSCIENCE

Tout malheur est l'occasion d'une prise de conscience.

La cynique propagande qui a conduit la plus puissante du monde à écraser un peuple sans grands moyens de défense a soulevé dans le monde entier le scepticisme à l'égard d'une information qui ne serait que désinformation entretenue par des pouvoirs, maîtres des moyens de communication de masse.

Il n'existe pas de changement dans les sociétés sans rupture. La guerre que les États-Unis ont engagée contre l'Irak n'aura peut-être obtenu que le triste bénéfice de discréditer les mass media, instruments d'une mondialisation liberticide.

LOGIQUE

La publication, à la fin de l'année 2002, d'un rapport sur l'état de la télévision en France a remis, à, jour un débat qui correspond, en réalité, à un choix de société : diffuser des émissions culturelles ou conquérir le plus vaste auditoire.

Jadis, le service public, en situation de monopole, respectueux de l'individu-auditeur, estimait qu'il fallait élever le niveau intellectuel des auditeurs et téléspectateurs au moyen d'émissions dites culturelles, dramatiques ou documentaires, sans que la référence au répertoire ou passé soit la règle. La logique commerciale de l'entreprise privée privilégie la recherche du profit qui ne peut être atteint que si les messages transmis trouvent une vaste audience. Une sorte de quadrature du cercle que le regard libéral condamne au nom de l'alternative dépenses/bénéfices.

Le gagnant est le cynique qui se moque de l'avenir au long terme d'une société et n'est attentif qu'à ses intérêts à court terme. Après moi, le déluge !

Il vaut la peine d'entretenir la mémoire des ambitions oubliées à redécouvrir. Il est réconfortant d'apprendre que de nombreux étudiants posent aujourd'hui la question dans le choix de leurs travaux, mémoires ou thèses.

GUERRE DES MOTS

En 1935, Jean Giraudoux consacrait une scène de "La guerre de Troie n'aura pas lieu" aux invectives provocantes au va-t-en-guerre Oiax qui veut persuader Hector, fils du roi Priam d'aller en découdre avec les Grecs. Il semble que, dans la réalité historique, ceux-ci aient bien subi la correction que justifiait le rapt d'Hélène par l'autre fils de Priam, Pâris.

Les invectives peuvent en rester au stade du mépris qu'adressent aux plus faibles ceux qui se croient plus forts.

Dans la période contemporaine, la propagande nazie avait renouvelé le vocabulaire de la haine à l'égard des juifs et des intellectuels "dégénérés". La France collaborationniste, dont certains hérauts avaient fait leurs "classes" à l'extrême-droite nationaliste et antisémite depuis l'affaire Dreyfus, ajouta au registre le talent de certains écrivains dont la haine ne se voyait plus opposer de limites.

La propagande stalinienne ne sera pas en reste à l'égard du monde capitaliste.

Les journalistes américains qui se sont déchaînés récemment contre une France indisciplinée ont surpris leurs amis en s'inspirant de ces modèles.

MAKHNO : L'UKRAINE LIBERTAIRE

1918 - 1921



La bande dessinée en deux volumes de François Hombourger, à la fois scénariste et dessinateur, nous fait partager la formidable épopée qu'a constitué en Ukraine entre 1918 et 1921 le mouvement insurrectionnel makhnoviste d'inspiration anarchiste. S'appuyant sur les principales sources bibliographiques existantes (1), il nous fait vivre de l'intérieur cette page d'histoire trop méconnue, décrivant essentiellement pour la commodité du récit les années 1919 et 1920.

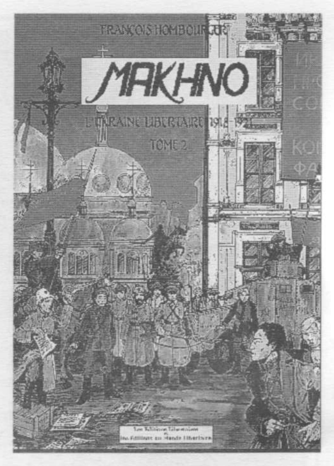
La trouvaille de l'auteur, c'est le fil conducteur constitué par le personnage fictif de Jurgen, jeune révolutionnaire allemand idéaliste qui, fuyant la répression du gouvernement social-démocrate après l'échec de l'insurrection spartakiste de janvier 1919 (2), décide de rejoindre la Russie de Lénine et Trotski. Le voilà enrôlé dans l'Armée Rouge avant de faire bientôt la connaissance des partisans makhnovistes alors alliés des bolcheviks.

Un petit retour en arrière est ici nécessaire pour bien comprendre la situation. A la suite du traité de Brest-Litovsk de mars 1918, entériné par Trotski commissaire du peuple aux Affaires étrangères, l'Ukraine tombe dans l'escarcelle austro-allemande. La résistance s'organise, notamment dans le sud où s'est levée une armée de partisans (3) qui a élu à sa tête un redoutable stratège, Nestor Makhno lequel n'est pas un simple chef de guerre mais, gagné aux idées anarchistes (4), propage également la révolution en organisant le partage des terres et en soutenant la constitution de soviets et de communes. Après le départ des austro-allemands hâté par l'armistice du 11 novembre 1918, il combat les troupes nationalistes de Petlioura qui en a profité pour s'emparer de la capitale, Kiev, et le repousse. En outre, avant que les premiers détachements de l'Armée Rouge n'arrivent sur place, il contient, seul, l'offensive venue du Caucase des « Blancs » du général tsariste Denikine, soutenu par les Alliés franco-anglais qui veulent empêcher à tout prix la contagion révolutionnaire vers l'Europe de l'ouest. C'est dans ces conditions que, luttant contre un ennemi commun et désireux d'obtenir des armes et des munitions qui commencent à lui faire défaut, Makhno en vient à se rapprocher des bolcheviks et, comme preuve de sa loyauté, envoie en février 1919 à Moscou, où la famine se fait sentir, des wagons de blé pris à Denikine. Il pense ainsi être en mesure de poursuivre dans de meilleures conditions son objectif prioritaire qui consiste à « réaliser la révolution » : constitution de soviets, confiscation des terres aux riches et redistribution en mettant tout en commun, fermes, terres, bétail et matériel. Aussi l' « armée » makhnoviste pratique t-elle la rotation entre les paysans cultivant la terre et les partisans au front : cette relève permet d'avoir constamment des troupes fraîches et évite la professionnalisation et donc la coupure avec la population ainsi que le risque de pillage, qui est d'ailleurs punissable de la peine de mort de même que les exactions contre les femmes, les enfants et les juifs (5).

Accord avec les bolcheviks

L'Armée rouge commandée par Dybenko accepte de signer un accord car elle a besoin des makhnovistes pour contenir Denikine en attendant l'arrivée de renforts mais veut qu'ils rejoignent tout simplement ses rangs. Refus de Makhno qui ne veut pas transiger avec ses trois principes : volontariat – élections (6) – autodiscipline, et obtient de conserver son autonomie. L'entente ne va toutefois guère durer. Dès avril, les « Izvestia » de Kharkov - alors capitale de la république soviétique d'Ukraine - se répandent en calomnies sur « l'anarcho-bandit » Makhno, Trotski lui-même, devenu désormais commissaire du peuple à la Guerre, prétendant dans le n° 51 de son journal « En chemin » que le « mouvement incontrôlé » de la makhnovtchina n'était qu'une révolte camouflée tentant en réalité d'établir une autorité bourgeoise favorisant les koulaks ! Ses ordres sont formels : la priorité n'est pas à la lutte contre les Blancs - plutôt Denikine que Makhno ! - mais à la reconquête du sud de l'Ukraine, en « extirpant la vermine contre-révolutionnaire qui y règne en maître », profitant du fait que la plupart des partisans de Makhno sont sur le front nord, et poussant l'impudence jusqu'à prétendre avoir les preuves d'un complot monté par les makhnovistes en accord avec les denikiniens pour écraser les bolcheviks, alors que si Makhno recule effectivement c'est qu'il est notablement inférieur en nombre, seul, les bolcheviks restant tranquillement dans leurs casernements et ne tenant pas leurs promesses de ravitaillement en armes et en munitions.

Jurgen commence à comprendre et, après s'être rendu dans des communes makhnovistes et avoir constaté la réalité à savoir la révolution en actes, il réussit à entraîner son régiment vers le front pour constater là aussi que les assertions de Trotski sont sans fondement. Il décide alors de changer de camp et entraîne avec lui la majorité de son régiment équipé de mitrailleuses ; le voilà désormais acquis à la cause des insurgés. Mais la pression des Rouges est très forte. Faisant profil bas compte tenu du rapport de forces, et afin d'éviter des affrontements stériles, Makhno passe le commandement de ses troupes à Kalachnikoff et se fond dans le paysage pour continuer la guérilla avec ses plus fidèles partisans. Rejoint par nombre de bolcheviks déserteurs écoeurés par les pratiques de leurs chefs, il reprend l'offensive contre Denikine et s'empare le 1er août de son train blindé, « l 'Invincible ». Lorsqu'il fait des prisonniers, les soldats sont séparés des officiers et sont conviés soit à rejoindre ses rangs soit sinon à retourner à leurs fermes ; par contre les officiers, imbus de leur morgue et méprisants envers ces « pouilleux de paysans qui ne



tarderont pas à tâter du knout pour avoir osé se révolter » sont fusillés sans regret. La guerre, toujours la guerre. Jurgen tente de réagir : « On n'est pas des machines. Tuer, massacrer, estropier. Comment rester humain après tout cela ? (7) »

Peregovnaka

Vers la fin de l'été, après avoir reçu de nouveaux renforts en hommes, armes et munitions,

1- citons principalement « Nestor Makhno, le cosaque de l'anarchie » d'A Skirda (éditions A.S. 1982, rééd. Max Chaleil/Editions de Paris 2001), l'ouvrage de référence ; « La révolution inconnue : Russie 1917-1921» de Voline (Belfond 1970, rééd. Verticales 2001) ; « Le mouvement makhnoviste » de P. Archinoff (Belibaste 1969, rééd. Ressouvenances)

2 - symbolisé par le ministre de l'Intérieur, Noske, « le chien sanglant », allié en l'occurrence aux corps francs d'extrême-droite. Arrêtés, les chefs du parti communiste, Karl Liebknecht et Rosa Luxembourg, sont aussitôt fusillés le 15 janvier 1919.

3 - tous volontaires ; ils prennent le nom de : Armée insurrectionnelle d'Ukraine, ou les insurgés révolutionnaires, ou Makhnovtchina par référence à Makhno.

4 - fils de paysans pauvres, né à Gouliai-Polié, gros bourg du sud de l'Ukraine. En révolte contre l'injustice sociale, il se lance dès l'adolescence dans l'action directe et entre 1909 et 1917 il passe huit ans en prison, où il fera la connaissance de nombreux anarchistes qui affermiront ses convictions.

5 - Sur ce dernier point Makhno a été calomnié et cela perdure encore (voir l'ignoble pamphlet de J. Kessel « Makhno et sa juive ») alors qu'il suffit de se reporter à la réalité sur le terrain. L'armée des insurgés comportait un régiment juif commandé par un officier juif et le président du soviet de Gouliai-Polié en 1919 était Moïse Kagan. Makhno a toujours combattu fermement toute manifestation d'antisémitisme et dénoncé les exactions commises par des individus prétendant se réclamer de lui. Par contre il est avéré que tant l'armée rouge que surtout l'armée blanche et encore plus les troupes nationalistes de Petlioura ont commis des pogroms .

6 - chaque escadron, régiment, brigade élit ses officiers qui élisent ensuite l'état-major.

7 - L'auteur donne l'exemple d'un village repris par les makhnovistes où seigneur et pope sont fusillés « après procès où ils ont pu s'exprimer ». Mais c'était parfois plus expéditif. Voline raconte ainsi une scène dont il a été témoin : un pope avait dénoncé 40 paysans makhnovistes qui avaient été fusillés par les denikiniens. Sorti de sa cachette et traîné devant l'assemblée du village qui réclame un châtiment exemplaire, il est aussitôt exécuté de deux balles dans le dos par l'un des insurgés présents après qu'il lui ait donné « une minute pour faire ses prières »…





Denikine repousse Makhno plus de 600 km vers l'ouest en direction d'Ouman tenue par Petlioura, pendant qu'une autre partie de ses troupes culbute l'Armée Rouge, prend Kharkov et s'ouvre ainsi au nord la route de Moscou. La situation semble désespérée (8). Mais opérant un audacieux mouvement tournant, Makhno surprend une Armée blanche trop confiante et la bat sans rémission à Peregovnaka le 26 septembre 1919, à une vingtaine de kilomètres au sud d'Ouman. C'est sans conteste un tournant dans la guerre civile en Ukraine. Denikine est contraint de refluer en désordre vers le sud en direction de la Crimée et le 9 novembre les partisans makhnovistes entrent dans Ekaterinoslav, capitale de l'Ukraine méridionale, où la population libérée les accueille avec joie. La section d' « instruction culturelle » placarde aussitôt sur les murs cette proclamation : « Travailleurs, votre ville est momentanément occupée par l'armée makhnoviste. Cette armée n'est au service d'aucun parti politique, d'aucune dictature ! Au contraire, elle cherche à libérer la région de tout cela ! Elle tâche de protéger la liberté d'action et la vie libre des travailleurs contre toute exploitation ! Notre armée ne représente donc pas une autorité ! Son rôle se borne à protéger, aider, donner des conseils, mettre au service des habitants toutes les forces disponibles ! Elle n'imposera ni ne dictera rien qui soit contraire aux intérêts des travailleurs ! » En outre une liberté d'association et d'expression totale est « offerte à toutes les organisations politiques socialistes sans exclusion », c'est-à-dire y compris les bolcheviks. De son côté, le groupe anarchiste local du Nabat, « le Tocsin », fait sauter la prison et le commissariat après avoir libéré tous les prisonniers. Pendant six semaines, c'est la mise en pratique des idéaux libertaires : autogestion, démocratie directe, fédéralisme. Mais l'enthousiasme initial se heurte vite à la pénurie due à la situation de guerre civile qui rend difficile les échanges commerciaux et aggravée par un hiver précoce et rigoureux. La population est bientôt frappée par une terrible épidémie de typhus et Makhno lui-même est atteint.

Les bolcheviks en profitent pour reprendre la main et à la mi-janvier 1920 Makhno est déclaré « hors-la-loi » car ceux qui ne s'en remettent pas à l'Etat-parti, lequel « peut seul donner et l'énergie et les directives », ne peuvent être que des contre-révolutionnaires. Il s'ensuit des arrestations et des exécutions de masse parmi la population paysanne ; Gouliai-Polié, cœur de l'armée insurrectionnelle, est investie par les Rouges : jeunes des familles makhnovistes fusillés, maisons incendiées, fermes rasées et pillées. « La répression denikienne pâlit devant celle des bolcheviks. » Makhno tente de naviguer entre l'écueil blanc et l'écueil rouge, reprend avec succès sa tactique de guérilla et ses rangs grossissent de jour en jour. Au printemps, le baron Wrangel, qui a succédé à Denikine et est bien équipé par les Alliés (9), relance l'offensive et déferle sur l'Ukraine à partir de la Crimée. Il a en outre tiré la leçon des erreurs politiques de son prédécesseur et ne parle pas de restaurer l'ordre ancien : il a un programme social et prétend lutter pour la liberté. Il va même jusqu'à proposer une alliance contre les Rouges à Makhno, lequel la repousse avec mépris mais certains de ses partisans s'y laissent prendre.

Deuxième accord avec les bolcheviks

A l'été 1920 la situation est à nouveau très critique. Wrangel marche sur le bassin du Donetz et avance sur la route de Moscou à l'est alors qu'à l'ouest l'Armée Rouge éprouve des revers sur le front polonais. Makhno résiste du mieux qu'il peut mais ses pertes sont importantes. Devant la gravité de la situation, et malgré l'opposition de certains qui gardent en mémoire la trahison du premier accord par les bolcheviks, un deuxième accord est signé à Kharkov à l'automne. Méfiant toutefois - on le serait à moins ! -, Makhno a prévu une clause d'accord politique - qui ne sera pas divulguée par ses « alliés » - selon laquelle toute sa zone d'influence autour de Gouliai-Polié disposera d'un droit d'autodétermination dans le domaine économique et social. Toujours est-il que sur le plan militaire ce nouvel accord porte ses fruits, le sud de l'Ukraine est repris et Wrangel refoulé vers la Crimée. Les makhnovistes se lancent alors dans une nouvelle tentative de travail constructif, développant notamment la méthode Ferrer (10) d'enseignement et d'éducation libre. De son côté la Confédération Nabat prépare un congrès anarchiste pan-ukrainien à Kharkov pour la fin de l'année.

C'en est trop pour les bolcheviks. Fin novembre, au lendemain de la percée décisive de l'armée insurrectionnelle qui après s'être emparée de Simferopol contribue puissamment à la prise par l'Armée Rouge du réputé pourtant imprenable isthme de Perekop, situé entre l'Ukraine et la Crimée, provoquant la débâcle de Wrangel (11), ils encerclent sans crier gare les positions makhnovistes et tirent à la mitrailleuse : un millier de morts. Ils s'emparent également de Gouliai-Polié dont Makhno, blessé, réussit par miracle à s'échapper par une brèche inattendue. La chasse à l'anarchiste est déclenchée à travers toute l'Ukraine. Makhno réussit toutefois à regrouper autour de lui quelques milliers de partisans mais au bout de neuf mois de lutte implacable et, blessé à nouveau, il doit jeter l'éponge et passe le Dniestr en août 1921 pour se réfugier en Roumanie. Après diverses péripéties, passant ensuite par la Pologne, Dantzig et Berlin, il se retrouve en 1925 à Paris en compagnie de sa femme et de sa fille. Insuffisamment aidé par le mouvement anarchiste français, lui-même au creux de la vague, il vivotera, écrira une partie de ses Mémoires (12) avant

8 - Les généraux blancs en venaient presque à se battre entre eux pour savoir lequel aurait l'honneur d'entrer le premier à Moscou. Lénine fit même préparer ses bagages en songeant à passer en Finlande, tout heureux tout de même d' « avoir tenu bien plus longtemps que la Commune de Paris ».

9 - Il organise même un gouvernement qui sera reconnu de facto par la France.

10 - anarchiste espagnol partisan de l'éducation laïque et rationaliste, fondateur de l'Ecole Moderne . Jugé idéologiquement responsable des violentes émeutes qui éclatent à Barcelone l'été 1909 pour protester contre l'envoi de troupes au Maroc, il est arrêté le 31 août et exécuté le 31 octobre.

11 - Dans la foulée l'Armée rouge s'empare de Sébastopol, mais grâce une fois de plus à l'aide des Alliés, Wrangel réussit à évacuer à bord de 125 navires plus de 130000 personnes dont 70000 soldats.

d'être rattrapé par la tuberculose : il meurt à l'hôpital le 25 juillet 1934 et est incinéré au Père Lachaise.

François Hombourger mérite incontestablement un coup de chapeau car par le biais de la bande dessinée il élargit le public susceptible de s'intéresser à cette page méconnue, et trop souvent calomniée, de l'histoire non seulement du mouvement anarchiste mais également du mouvement social. Deux critiques toutefois : on se perd parfois chronologiquement dans les différents épisodes, et Voline est cité deux fois en tout et pour tout, et encore de façon incidente. Certes ses relations avec Makhno ont été très tendues en exil - c'est le moins qu'on puisse dire ! et pas toujours à son avantage -, mais il n'en reste pas moins que Voline s'est retrouvé momentanément à la tête de la section d'instruction culturelle de l'Armée insurrectionnelle puis président du conseil militaire insurrectionnel, et il aurait convenu de le mentionner.

Par contre, grâce au personnage de Jurgen – auquel il fait aussi quitter la Russie par la Roumanie pour se retrouver finalement à Barcelone où il entre en contact avec la CNT-FAI - l'auteur fait le pont entre les deux temps forts de l'anarchisme au XXe siècle, la révolution ukrainienne et la révolution espagnole. D'autant que lors du mouvement révolutionnaire de 1931, Makhno sera effectivement approché par des anarchistes espagnols qui lui proposent de prendre la tête d'une guérilla en Espagne du nord. Mais sa santé ne le lui permettra pas.

S'il avait vécu jusqu'en 1936, avouons que le tandem (13) Makhno-Durruti, cela aurait eu de la gueule !

Jean-Jacques Gandini

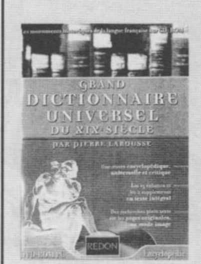
« MAKHNO, l'Ukraine libertaire 1918-1921 » 2 tomes

70 p et 10 € le volume par François Hombourger

Les Editions Libertaires et les Editions du Monde Libertaire

12 - Il rédigera trois volumes qui s'arrêtent à la fin de l'année 1918, et seul le premier a été publié par Belfond en 1970 sous le titre « La révolution russe en Ukraine : mars 1917 – avril 1918 ».

13 - Je n'oublie pas bien sûr Ascaso, mais il meurt dès le premier jour de l'insurrection à Barcelone le 19 juillet 1936.



GRAND DICTIONNAIRE UNIVERSEL DU XIXe SIECLE,

par Pierre Larousse

C'est un monument de la langue française qui nous est proposé là.

L'édition originale sur papier tient en 20 volumes -24 036 pages sur 4 colonnes en corps minuscule, plus de 483 millions de signes! Complète et en bon état, elle vaut une petite fortune - dans les 2000 euros -, l'édition Slatkine, un retirage moderne, vaut encore plus cher.

Ancien instituteur, républicain et démocrate convaincu, Pierre Larousse a assuré son indépendance en écrivant des livres de classe qui révolutionnèrent la pédagogie de l'époque et devinrent aussitôt des classiques.

Esprit libre et déterminé, il n'hésite pas à donner son avis. L'exemple le plus célèbre en est Bonaparte, qu'il fait mourir le 18 Brumaire, comme général de la Révolution, pour le ressusciter le 19, à l'article Napoléon, comme futur empereur.

Certains articles constituent de véritables traités: Dieu (113 colonnes), Femme (90 colonnes) etc.

Voici quelques extraits:

"Libre-pensée

L'histoire de la *libre pensée* est l'histoire même de l'humanité; c'est par la *libre pensée* et avec son auxiliaire constant que se sont accomplis tous les progrès dans les sciences et dans la civilisation. Tous les inventeurs, tous les grands génies qui ont donné l'impulsion aux peuples étaient des *libres penseurs*. Mais toujours aussi ces initiateurs indépendants, ont été persécutés par les gouvernements et par les prêtres, qui avaient intérêt au maintien des vieilles erreurs et des vieux abus."

Clérical

Encycl. Hist. relig. Sous la Restauration, les *cléricaux* s'appelaient le parti prêtre, dénomination qui se reproduit invariablement dans chaque numéro du *Constitutionnel* de l'époque, dont ils étaient, sans jeu de mots, les *bêtes noires*. Mais, sous un nom ou sous un autre, ce sont toujours les mêmes hommes; car ce qui caractérise le *clérical*, c'est la souplesse d'allures au service de l'opiniâtreté dans les desseins. À but moral tous les moyens sont bons, c'est leur devise. Ont-ils vent en poupe, ils y marchent à toutes voiles; vent contraire, ils louvoient, courent des bordées, disparaissent même un instant à l'horizon pour reparaître tout à coup, le cap toujours mis sur ce but invariable. Le *clérical*, c'est le génie des contes orientaux qui sort d'une petite boîte, grandit, grandit jusqu'au ciel et couvre toute la terre de son ombre. Le temps devient-il mauvais pour le mauvais génie, vite il rentre dans sa boîte, et cette boîte, vous aurez beau la fermer, si vous y laissez la moindre fissure, tenez pour certain que le subtil génie s'en échappera de nouveau.

Pour appartenir au parti *clérical*, il n'est pas nécessaire de porter capuchon, soutane ou rochet. Les *cléricaux* les plus dangereux sont même ceux qui, pareils aux mouchards sans uniforme, ne portent pas de livrée. Le Basile de la comédie n'est qu'un niais: il se laisse trop facilement reconnaître à son grand chapeau. Puis quelle absurde tirade vient-il nous débiter sur la calomnie! Le vrai Basile ne porte pas de cocarde et se garde bien de professer de pareilles maximes: il se contente de les pratiquer en affichant la vertu. Tout lui va: la mitre, le tricorne, la toque, et même le képi. Jésus a dit à ses apôtres: "Partout où vous serez réunis en mon nom, mon esprit se trouvera au milieu de vous." Eh bien! partout où nous nous réunissons, l'esprit *clérical* nous assiège, nous enveloppe et nous frappe au besoin de sa main invisible. Il a tout envahi: les ministères, dont il fait ses places fortes; le conseil d'Etat, qui juge ses procès; les tribunaux, qui jugent ceux de ses adversaires; et la force publique, qui, à Mentana [ville d'Italie, près de Rome, où Garibaldi soutint son dernier combat contre l'armée franco-pontificale], exécute les jugements. Il ne dédaigne même pas les professions libérales. Avez-vous oublié que l'illustre notaire Lehon *[frère d'un diplomate belge, il fut le héros d'un retentissant désastre financier]* était le saint Vincent de Paul du notariat ?

Curé

Certaines aventures galantes se changent quelquefois en mésaventures. Qui ne connaît l'histoire du *Prêtre crucifié?* C'est un curé qui s'est introduit dans l'atelier d'un sculpteur, où il se trouve en tête-à-tête avec la moitié de celui-ci; tout-à-coup le mari entre, le *curé*, dont le costume est d'une simplicité presque académique, ne trouve d'autre ressource que de s'étendre au plus vite sur une croix, qui se trouvait placée au milieu des autres crucifix de l'atelier. Pendant qu'il est sur ce calvaire improvisé, où il expie sa faute, surviennent deux religieuses qui demandent à acheter un crucifix pour leur couvent. Le sculpteur montre tout ce qui se trouve dans son atelier. Arrivées en face du Christ apocryphe, qui, plus froid que le marbre, faisait le mort et tenait son vent comme le compagnon de la fable, elles le trouvent à leur goût; et demandent, en rougissant, certaine retouche. "Oh! qu'à cela ne tienne!" répond le sculpteur en s'armant du maillet. "Trois ou quatre bons coups de ciseau, mes sœurs, et vous allez être satisfaites." Le pauvre *curé*, épouvanté, saute à bas de son piédestal et s'enfuit à toutes jambes, à la grande terreur des bonnes religieuses qui se prosternent en criant au miracle.

Je traversais hier une place publique;
Mille femmes en deuil, d'un air mélancolique,
S'entretenaient sur leur curé,
Qui, le même matin, venait d'être enterré.
Onc plus touchant panygérique
Ne sortit des poumons d'un orateur sacré.
Elles disaient: "Quoi donc! Au printemps de son âge
La mort nous a ravi notre fervent pasteur!
Lui qui mettait ici la paix dans le ménage!
Lui qui, par sa présence, inspirait le bonheur!
Qui de nous n'en fit pas les plus douces épreuves?
Hélas! chacun le sait, il fut dans tous les temps
La consolation de la plupart des veuves,
Et le père de nos enfants."

Ce DVD va très vite devenir indispensable à tous ceux qui s'occupent d'histoire, de littérature, de philosophie, d'histoire des sciences, de philologie, de bibliographie etc.

En plus, comme on vient de le voir, il n'est pas triste. Je vous recommande l'article *Femme*, avec les conceptions d'Auguste Comte et de Proudhon sur ce sujet, où celui sur le *congrès*, une pratique judiciaire heureusement tombée en désuétude!

Seuls défauts: la présentation historique par un universitaire de Clermont brille par son langage pédant et abscons, alors que la préface de Pierre Larousse est une merveille de lisibilité et de pédagogie!

L'interface logicielle est bien conçue, notamment grâce une recherche plein texte en mode image - bravo pour les programmeurs! - qui permet de trouver les mots dans les articles. Mais il faudra améliorer la gestion de l'impression et la navigation à l'intérieur des notices.

Mais, ne chipotons pas, cette parution constitue un évènement. Cassez vos tirelires, de toute urgence.

Redon a d'ailleurs déjà publié l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert sur CD-ROM.

Laurent Doussin



MÉMOIRES
"VOUS METTREZ DU BLEU DANS LE CIEL"
Par Pierre Mauroy

Plus de 500 pages : Pierre Mauroy en signant ce pavé entend apporter sa part de vérité. L'ancien Premier ministre souhaite, avec son style, éclairer son parcours politique, rappeler le rôle de la Fédération Léo Lagrange, célébrer son séjour à l'Hôtel Matignon, exalter ses relations avec François Mitterrand, rappeler son importance à la tête du PS, insister sur son influence à l'Internationale Socialiste, magnifier le successeur d'Augustin Laurent à la mairie de Lille.

Charles de Gaulle, André Malraux, François Mitterrand dans leurs livres, discours, interventions, polémiques ,possédaient un ton. Rien de tel avec Pierre Mauroy qui ne bénéficie plus de la plume de Thierry Pfister, ancien journaliste reconverti, depuis longtemps dans l'édition.

Pierre Mauroy se dégage, à temps, de la pesanteur de Guy Mollet pour jouer la carte d'un François Mitterrand empochant les ruines d'un mouvement socialiste en quête de chef imaginatif, hardi, conquérant.

A Matignon, il bénéficie des retombées victorieuses de législatives raz-de-marée avant de s'enfoncer dans les marais de la rigueur.

Le bilan reste appréciable.

Amoureux passionné de Lille, de ses rues, de ses fêtes, de ses traditions, veillant à ses transformations, comment Pierre Mauroy a-t-il pu choisir comme dauphine Martine Aubry?

Une énarque au caractère impossible, vexée par un livre *La Dame des 35 heures* qui ne chante pas sa gloire, battue aux législatives de 2002, a donc pris place dans un grand bureau du beffroi. Elle continue, entre deux colères et trois bouderies, à se croire un destin national...

La faute de Pierre Mauroy est-elle étonnante? Bernard Roman et quelques autres authentiques militants ont une réponse.

Ces *Mémoires*, agrémentées d'erreurs de détail, sont un hommage à Pierre Mauroy. Leur auteur...

Pierre Ysmal

Plon, 24 euros.

LA GUERRE ISRAÉLIENNE DE L'INFORMATION
Par Joss Dray et Denis Sieffert

Directeur de la rédaction de l'hebdomadaire *Politis*, Denis Sieffert connaît, fort bien, le Proche-Orient. Ses reportages donnent la parole aux ignorés et aux étouffés des grands médias qui, trop souvent, créent l'impression fâcheuse d'être les porte-parole du gouvernement israélien, diabolisent Arafat et ses héros.

La photographe Joss Dray a proposé des expositions sur la mémoire du peuple palestinien. Elle connaît, aussi, les cités de banlieue.

Joss et Denis offrent un excitant bouquin sur la désinformation et les fausses symétries dans le conflit israélo-palestinien. Ils montrent comment Sharon et ses sbires contrôlent l'information, multiplient les mensonges, entendent délégitimer l'Autorité palestinienne. Les occupants des territoires, l'armée d'Israël jouent sur la terreur, l'horreur, le crime.

Ce livre remarquable témoigne pour la vérité. Elle demeure insupportable aux bourreaux!

P.Y.

La Découverte, collection sur le vif, 128 p., 8 €

HÉRITAGES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE À LA LUMIÈRE DE JAURÈS
Sous la direction de Christine Bayrard et Michel Vovelle

Michel Vovelle, le grand historien de la révolution, se trouva pour le bi-centenaire de 1789, au cœur d'innombrables manifestations en franche et à travers les continents.

A l'aube du XXI[e] siècle il explique comment deux ministres socialistes saltimbanques du gouvernement de Lionel Jospin ont imaginé de détruire la Commission Jaurès créée à l'initiative du député de Carmaux en novembre 1903.

Cette commission de recherche et de publication de textes et documents relatifs à l'historie économique de la Révolution, sous des appellations sensiblement différentes, fut exécutée par un arrêté ministériel de février 2000. On entend l'absorber, la transformer... On refuse le volume relatant son histoire.

Le Premier ministre de l'époque et son gouvernement de gauche dite plurielle ont-ils, un jour, lu *L'Histoire socialiste de la Révolution* française de Jean J.?

Un immense bouquin où dans des pages flamboyantes avec des scènes inoubliables nous revivons l'épopée fondatrice. Jospin, Allègre, Lang se disent, parfois, socialistes. parfois...

Christine Peyrard et Michel Vovelle témoignent.

Pour célébrer le centenaire refusé, plongeons dans Jaurès.

Pierre Ysmal

Publications de l'Université de Provence, 196 p., 20 €

L'INVENTION DE LA DÉMOCRATIE 1789-1914
Sous la direction de Serge Berstein et Michel Winock

Le roi de droit divin remplacé par la souveraineté du peuple.

1789 (et les années suivantes) marquent un changement fondamental de notre histoire politique.

De plus la prise de la Bastille, 14 juillet 1789 à la déclaration de la première guerre mondiale (1914), les régimes se succèdent. Coups d'État et menaces de révolutions s'inscrivent dans le paysage avec, parfois, des succès.

Thiers après avoir noyé dans le sang la glorieuse Commune de Paris installe une fragile III[e] République.

Le maréchal-bourreau Mac-Mahon assassin en chef des Communards devient, pour préparer le retour de la royauté, Président de la République. Il s'efface après son coup manqué de 1877. Les dissolutions se soldent, aussi, par des échecs.

Serge Berstein, Raymond Huard, Jean-Clément Martin, Nicolas Roussellier, Michel Winock contribuent à *L'invention de la démocratie* parue dans la collection Histoire de la France politique.

On retiendra, d'abord, les pages rigoureuses de Michel Winock.

Ainsi, il éclaire d'une plume limpide la poussée démocratique 1840-1870 et le moment Dreyfus.

L'affaire favorise l'approfondissement d'une culture politique républicaine.

Ne s'est-elle pas perdue en 2003? Les lois répressives de Nicolas Sarkozy (excellent disciple de Thiers) rappellent que les libertés élémentaires reculent sous les applaudissements d'une majorité réactionnaire.

P. Y.

Seuil, 524 p, 26 €.



LA BIBLE DÉVOILÉE, LES NOUVELLES RÉVÉLATIONS DE L'ARCHÉOLOGIE,
par Israël Finkelstein et Neil Asher Silberman, traduit de l'anglais (États-Unis) par Patrice Ghirardi

Écrit par deux universitaires israéliens, ce livre compare les textes bibliques avec les données les plus récentes de l'archéologie en Israël.

On devine aisément, en cette période, l'importance capitale des conclusions à tirer: qui est le premier occupant de la terre d'Israël?

La thèse des deux auteurs est assez simple à résumer. Tout le Pentateuque, c'est-à-dire les cinq premiers livres de la Bible, est la réécriture au temps de Josias, roi de Juda du VII[e] siècle av. J.-C., de textes et traditions antérieurs.

Celui-ci devait justifier pour la postérité un projet politique de construction d'un royaume juif autour de Jérusalem et donc récupérer à son profit toute l'histoire d'Israël.

D'où des batailles se déroulant dans des lieux et des cités apparues plusieurs siècles après les évènements supposés.

Les patriarches: un mythe, les premiers juifs: polythéistes, l'Exode: une transposition de l'aventure des Hyksôs -pourquoi n'y a-t-il aucune trace archéologique du déplacement de plusieurs milliers, voire centaines de milliers de personnes? -. L'existence du fabuleux roi David n'est attestée que par une seule inscription retrouvée, certains roi de Juda et d'Israël malmenés par le Bible s'avèrent très avisés d'après les critères de l'époque etc.

Autrement dit, c'est toutes les bases du judaïsme qui s'effondrent. Même si, sur certains points -les Hyksôs par exemple-, les auteurs ne peuvent trancher définitivement, leurs arguments sont solides.

Manifestement, ils savent de quoi ils parlent.

Et tout le monde s'affole, il n'y a qu'à voir certains réactions sur Internet. Car si le judaïsme peut sembler le premier visé, le christianisme étant sensé réaliser les promesses du judaïsme, se trouve lui aussi ébranlé.

"La saga historique que nous conte la Bible -depuis la rencontre entre Dieu et Abraham, qui incita ce dernier à émigrer vers Canaan, jusqu'à la libération des enfants d'Israël du joug de la servitude, sous la conduite de Moïse, suivie de l'émergence et de la chute des royaumes d'Israël et de Juda- ne doit rien à une quelconque révélation miraculeuse; elle est le brillant produit de l'imagination humaine." p. 11

"Les fouilles entreprises à Jérusalem n'ont apporté aucune preuve de la grandeur de la cité à l'époque de David et de Salomon. Quant aux édifices monumentaux attribués jadis à Salomon, les rapporter à d'autres rois paraît aujourd'hui beaucoup plus raisonnable. Les implications d'un tel réexamen sont énormes. En effet, s'il n'y a pas eu de patriarches, ni d'Exode, ni de conquête de Canaan -ni de monarchie unifiée et prospère sous David et Salomon-, devons-nous en conclure que l'Israël biblique tel que nous le décrivent les cinq livres de Moïse, et les livres de Josué, des Juges et de Samuel, n'a jamais

Histoire et histoires en BD

La municipalité réactionnaire d'Angoulême, pour le trentième anniversaire du festival international de BD, a inauguré, en grande pompe princière et policière, la rue Hergé. Ce collaborateur de la presse belge soumise à l'occupant nazi, cet individu qui n'a jamais eu un mot de compassion pour les victimes du fascisme est honoré par la droite hexagonale. Faut-il s'en étonner ? Ce geste ignoble n'a pas troublé, semble-t-il, les festivaliers. Parmi les innombrables colloques et bavardages aucun n'avait trait à la conscience civique même si quelques albums sont citoyens.

"Probablement la bande dessinée la plus accomplie de tous les temps" affirme le critique du *New York Times review* (il révèle une connaissance réduite de l'univers bd) en évoquant le sinistre *Jimmy Corrigan* de Chris Ware. Cet épais pensum a obtenu des prix. Chacun peut se tromper, succomber à l'effet mode, vouloir récompenser le pire.

A l'attaque

Philippe Squarzoni avec *Garduno, en temps de paix* ne dissimule pas son admiration pour Ignacio Ramonet, éditorialiste, inspirateur du *Monde Diplomatique*, mensuel hérault du mouvement Attac. Cette enquête, en noir et blanc, souligne les ravages meurtriers d'une mondialisation sauvage. Squarzoni est, murmurent ses adversaires, un vilain manichéen ! La pensée unique supporte mal la contradiction, refuse le dialogue, ignore les nuances.

Cet album citoyen a un poids supérieur que nombre de lauréats d'Angoulême 30e

Pour l'humour prenez *Dis-moi quelque chose* de Jason, *Tabloïd* de Baladi, *Le swing du Golem* de Sath pour découvrir les mésaventures amoureuses d'un jeune poète désargenté ; les conséquences de la presse caniveau ; les péripéties, dans les années vingt, d'une équipe juive de base-ball dans l'Amérique profonde.

Trois instants de bonheurs. Une de leur case offre plus de bonheur que trente page de Wars, le roi du sinistre.

Revues et livres

Le N° 8 de *9e Art* propose un dossier sur le sympathique Emmanuel Guibert (né à Paris en 1964 dans un milieu bourgeois aisé... extrêmement agréable à vivre).

Thierry Groensteen, rédacteur en chef, n'apprécie pas l'excellent livre de Gilles Ratier *Avant la Case*. "Il est à peu près impossible de le lire de bout en bout" affirme, d'une plume laborieuse le distingué chroniqueur.

Le pertinent ouvrage de Thierry Crépin *Haro sur le gangster! La moralisation de la presse enfantine 1934-1954* irrite Harry Morgan. Nul n'est obligé d'apprécier la qualité et l'information Crépinienne.

Vincent Bernière, rédacteur en chef du nouveau trimestriel *Bang!* peut-il suggérer à ses critiques de rédiger d'une plume élégante ? Seul, pour l'instant, Benoît Mouchart échappe à une prose théorique et ampoulée. Souhaitent-ils entamer une lutte avec *9e Art* pour l'oscar du pathos ?

On trouve, aussi, une belle enquête sur le reportage dessiné ; une visite à l'exposition Matisse/Picasso du délicieux Fabrice Nesud ; des dessins mitraillette de Reiser, une admirable bd originale de François Schuiten : *Les cheveux de lune* (pour enfants et adultes poètes) ; une manga de Frédéric Boilet avec un couple découvrant les sentis de la jouissance.

Après avoir lu les pages informées de Patrick Gaumer sur les comics dans son incontournable *La BD* vous pouvez approfondir le sujet avec *Histoire du Comic book* de Jean-Paul Jennequin. Ce premier tome *Des origines à 1954* explore un monde souvent caricaturisé par les sots et les ignorants..

Garduno, en temps de paix par Philippe Squarzoni, les Requins Marteaux 15e ; *Dis-moi quelque chose* par Jason, Atrabile ; *Tabloïd* par Baladi, Atrabile ; *Le swing du Golem* par James Sturn, le Seuil ; 9e Art N° 8 ; *Bang* N° 1 *Avant la case* par Gilles Ratier, PLE ; *La BD* par Patrick Gaumer, Guide Totem Larousse ; *histoire du Comic Book* par Jean-Paul Jennequin, vertige graphic, *haro sur le gangster* par Thierry crépin, édition du CNRS.

Pierre Ysmal

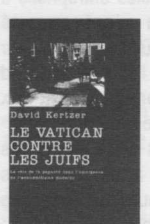
existé ?" p. 150.

"Les résultats obtenus après des décennies de fouilles intensives ont démontré que Juda n'a atteint un niveau suffisant d'alphabétisation qu'à la fin du VIIe siècle av. J.-C. *[incompatible avec le récit biblique !]*. Enfin -et ce n'est pas le moins important-, le récit des patriarches grouille de références aux réalités de la monarchie tardive, en particulier celles du VIIe siècle av. J.-C. *[c'est-à-dire 14 siècles plus tard, d'après les indications de la Bible !]*."

En bref, une lecture incontournable.

Laurent Doussin

Bayard, 24 €.



LE VATICAN CONTRE LES JUIFS,

Le rôle de la papauté dans l'émergence de l'antisémitisme moderne

Par David kertzer, traduit de l'américain par Bella Arman

D'où viennent les lois antisémites des nazis, des fascistes italiens, et de l'État français vichyste ? Tout simplement des lois en vigueur dans les États pontificaux de l'Italie centrale, jusqu'à l'Unité italienne de 1861. Après, ce sont tous les idéologues et thélogiens, les journalistes affiliés au Vatican qui prennent le relais.

Le livre, écrit par le fils d'un ancien rabbin qui travailla à la reconciliation juifs-chrétiens ! démontre, si nécessaire, que toutes les bases "scientifiques", idéologiques, théologiques etc. de l'antisémitisme moderne se trouvent dans ces textes, que tout le monde peut lire dans les bibliothèques publiques.

Il suffit de consulter les collections de *l'Univers* de Louis Veuillot, ou de *La Croix*, propriété des Assomptionnistes, ou la quasi-totalité des livres des théologiens autorisés par l'Église pour s'en persuader.

Au fil des chapitres, nous découvrons les baptêmes forcés, véritable atteinte à la liberté de conscience et au droit de la famille le plus élémentaire, la maison des catéchumènes, où les juifs convertis étaient forcés d'amener leur femme et leurs enfants, et dont l'entretien était facturé à la communauté juive, le ghetto et les lois empêchant les juifs de pratiquer les mêmes professions que les chrétiens, véritable prison dont les juifs ne pouvaient s'évader qu'en se convertissant, les accusations de crime rituel contre les juifs.

Enfin, l'auteur tord le cou à certaines légendes sur le "philosémitisme" de certains papes qui, tout en affichant une bienveillance à l'égard des juifs, comblaient d'honneurs et de prévenance les hérauts de l'antisémitisme catholique le plus féroce, et établit clairement au passage la responsabilité de l'Église catholique dans l'antisémistisme polonais de sinistre mémoire durant la seconde guerre mondiale.

Sur les juifs convertis et devenus prêtres : "L'Église prisait tout spécialement les juifs devenus prêtres pour leur aptitude à faire du prosélytisme auprès de leurs anciens coreligionnaires, dans la mesure où ils connaissaient bien la vie du ghetto et les traditions juives. Elle considérait toutefois que les juifs convertis n'étaient pas aptes au travail pastoral et ne leur permettait pas d'être responsables d'une paroisse." p. 55

"L'Espagnol Ignace de Loyola fonda l'ordre des Jésuites au XVIe siècle. Bien qu'à l'origine certains des membres les plus éminents de la congrégation aient été recrutés parmi les descendants de juifs qui avaient été convertis de force en Espagne, les jésuites mirent rapidement fin à cette situation. En 1592, ils adoptèrent une règle interdisant l'ordre aux hommes d'origine juive, en faisant remonter l'ascendance jusqu'à la cinquième génération. La règle ne fut supprimée qu'en 1946. Les nazis et les fascistes italiens l'avaient souvent invoquée pour prouver que leurs propres politiques raciales se conformaient aux préceptes de l'ordre religieux le plus respecté de l'Église". p. 241.

À propos des *Amis d'Israël*, groupe ayant pour but la conversion des juifs au catholicisme, et rassemblant trois mille prêtres, deux cent soixante-dix évêques et dix-neuf cardinaux.

Le groupe sort en 1928 une brochure qui "qui défendait l'idée que les juifs ne devaient plus être stigmatisés comme le peuple "déicide". La brochure qualifiait les histoires de meurtres rituels de contes de bonnes femmes et dénonçait le soutien de l'Église aux mouvements antisémites. La meilleure façon d'amener les juifs à se convertir, argumentait les auteurs, était de les traiter avec respect.

Les *Amis d'Israël* n'eurent pas l'occasion de s'exprimer longtemps. Les inquisiteurs furent horrifiés par les doctrines hérétiques de *Pax Super Israel* et condamnèrent officiellement la brochure. Le Saint-Office ne s'en tint pas là. Le 25 mars 1928, il dissolvait par décret l'organisation et ordonnait que "personne à l'avenir n'écrive ou ne publie livres ou brochures qui favorisent de telles initiatives erronées"".

Etc. Il faudrait citer tout le livre.

L. D.

Robert Laffont, 2002, 23 €

IMPASSE ADAM SMITH

Brèves remarques sur l'impossibilité de dépasser le capitalisme sur sa gauche

Toute l'ironie décapante de cet ensemble de textes - trois propositions et trois préfaces à des livres de Christopher Lasch, philosophe américain "populiste" (1) pour lequel l'auteur professe une vive admiration (2) - est déjà contenue dans le sous-titre qui se situe dans la continuité des deux précédents ouvrages de JC Michea, «Orwell, anarchiste tory» et "L'enseignement de l'ignorance".

Si l'auteur attaque durement la *Gauche*, qu'il considère comme la sœur siamoise du libéralisme - incarné par Adam Smith (3) - pour leur culte commun du *Progrès* et de la *Modernité*, ce n'est pas par nostalgie pour je ne sais quel ordre ancien mais au nom des "*exigences mêmes d'un combat cohérent contre l'utopie libérale de la société de classe renforcée qu'elle engendre inévitablement*", c'est-à-dire *"un type de*

société où la richesse et le pouvoir indécent des uns ont pour condition majeure l'exploitation et le mépris des autres". Aussi s'élève t-il contre leur postulat commun tenant pour *"nécessairement émancipateur"* les effets d'un progrès *"qui ne saurait être discuté puisque c'est la Terre Promise qui nous attend"* alors que celui-ci, aboutissant à une représentation purement économique du monde - avec pour corollaire cette *"envie d'acheter"* devenue un mode de vie et une culture à part entière (4) -, transforme les individus en *"matière utile au lieu d'être eux-mêmes les arbitres de leur destinée".* En dénonçant ainsi le leurre que représente actuellement la *Gauche* pour les classes populaires, il nous invite à opérer une *"décolonisation de notre imaginaire"* et à réactiver *"tout ce qu'il y a eu d'excellent ou tout simplement de raisonnable depuis le XIX° siècle dans les multiples critiques socialiste, anarchiste et populiste (1) de la modernité".* Propositions qu'il synthétise en faisant appel à la notion de *"common decency"* (5) chère à Orwell, gage d'une société *"libre, égalitaire et décente".*
Visiblement marqué par ailleurs par mai 1968, Michea commet toutefois un contresens en analysant les slogans situationnistes *"vivre sans temps morts"* et *"jouir sans entraves"* comme le *"droit de tous sur tout»,* poussant même son raisonnement jusqu'à dire *"la guerre de tous contre tout".* Alors qu'il s'agit simplement d'inciter le peuple à s'élever contre l'abrutissement du metro-boulot-dodo et la répression des mœurs, afin de s'épanouir dans sa tête et dans son corps, droit de tous avec tous, et qui reste toujours d'actualité.
En revenant au sens originel du mot *"populisme"* à savoir historiquement : le combat radical pour la liberté et l'égalité mené au nom des vertus populaires.
C'est JC Michea qui est à l'origine de la traduction de ces trois livres "La révolte des élites et la trahison de la démocratie", "La culture du narcissisme", "Culture de masse ou culture populaire", publiés, tout comme les deux précédents livres de l'auteur, aux éditions Climats dont la dernière production en janvier 2003, n'est autre que le dernier livre de Lasch, écrit en 1991 trois ans avant sa mort, "Le seul et vrai paradis, une histoire de l'idéologie du progrès et de ses critiques". S'appuyant sur l'ouvrage de S. Ewen "Conscience sous influence. Publicité et genèse de la société de consommation", Michea estime qu'*"en identifiant la consommation des biens à la liberté politique",* la démocratie à l'américaine - modèle dominant actuellement en France comme ailleurs - tombe le masque et apparaît pour ce qu'elle est : *"un sous-produit du système marchand".* Dont l'ouvrage «La richesse des nations" représente la première version accomplie. *"Il s'agit avant tout d'un sentiment intuitif des* "choses qui ne doivent pas se faire", *non seulement si l'on veut rester digne de sa propre humanité quand les circonstances l'exigent - on songe ici aux portraits de militants anarchistes dans "*Hommage à la Catalogne" -, *mais plus simplement et peut être surtout si l'on cherche à maintenir les conditions d'une existence quotidienne véritablement commune."*

Jean-Jacques Gandini
Éditions Climats 2002, 188 p. 16 €



LE LIVRE NOIR DU COLONIALISME, XVIᴱ-XXIᴱ SIECLE : De l'extermination à la repentance.
Sous la direction de Marc Ferro

L'histoire est marquée par les guerres et les oppressions.

Sous divers prétextes (croisades, expansion, civilisation, prévention...) ce ne sont, partout et toujours, que des appropriations de territoires entraînant l'extermination, la déportation ou la soumission des personnes par la traite et l'esclavage et sa forme contemporaine : l'exploitation économique. La colonisation aboutit aussi à une forme de lutte : la guerre de libération. Devant la nécessité, la (bonne) conscience des nations conquérantes s'est dotée du concept (hypocrite) de repentance.

C'est l'objet de ce livre de dresser l'épouvantable constat-bilan des événements qui ont marqué la colonisation sous tous ses aspects et sur tous les continents. Ce n'est, hélas, qu'un "rapport d'étape" car la guerre est un produit économique qui n'a pas de date de péremption.

Vingt-deux contributions dues à des spécialistes, parmi lesquelles celle de l'incontournable Alain Ruscio, nous informent et nous éclairent sur les tenants, les formes et les aboutissants de la colonisation et donnent matière à réfléchir sur le "néo-colonialisme" et les conflits futurs qui naîtront de l'arrogance des maîtres et la dépendance des faibles.

C'est un lourd pavé de 845 pages avec des index qui multiplient les entrées.

Lucien Seroux
Éditions Robert Laffont, janvier 2003, 29 €.



FÉLIX PYAT, CONTRE LA PRÉSIDENCE. POUR LE DROIT AU RÉGICIDE
Recueil d'articles et de discours de Félix Pyat, préface et appareil critique de Guy Sabatier

Félix Pyat, dont la "mauvaise réputation" tenace explique très certainement l'oubli dans lequel il est tombé, peut néanmoins être regardé comme une figure de la permanence révolutionnaire ! C'est cette permanence, cette fidélité que Guy Sabatier, à qui on doit déjà un important travail sur les mélodrames sociaux de Pyat (1), s'attache à saluer en donnant ce petit volume de textes aujourd'hui introuvables ailleurs.

Des discours et des articles de Pyat, prononcés ou écrits entre 1848 et 1888, qui tous témoignent d'un même engagement. A la tribune de l'Assemblée constituante où le département du Cher l'a envoyé siéger, en 1848, dans une lettre ouverte à la presse rédigée à l'occasion de la tentative d'attentat d'Orsini contre Napoléon III en 1858 ou dans une série d'articles parus dans la presse socialiste-révolutionnaire des années 1878-1887, Pyat prend clairement position contre la présidence de la République et pour le droit au régicide. Face à un Louis-Napoléon Bonaparte, un Jules Grévy ou un général Boulanger, jamais Pyat ne variera : il faut repousser tout pouvoir personnel, qu'il soit de droit divin, constitutionnel, conféré par le suffrage universel, ou issu d'un coup d'État ; et il est du devoir d'un vrai républicain de s'y opposer, y compris en armant sa main.

Ce petit volume nous restitue une voix originale du socialisme du XIXᵉ siècle, celle de Félix Pyat, dont Séverine écrivait, en guise d'hommage, qu'il était de ceux qui "disaient "Fraternité", et attiraient le peuple à eux, vers la lumière, vers l'enthousiasme, vers l'espoir !"

Christiane Douyère-Demeulenaere
Les Amis de Paris-Zanzibar, 2002, 93 p., 6 €.

1) Guy SABATIER, *Le Mélodrame de la République sociale et le théâtre de Félix Pyat,* Paris, L'Harmattan, 1998, 2 vol. Compte rendu dans *Gavroche. Revue d'histoire populaire,* n° 108, novembre-décembre 1999.



LE ROMAN SOCIAL LITTÉRATURE, HISTOIRE ET MOUVEMENT OUVRIER
Sous la direction de Sophie Béroud et Tania Régin

Le titre et l'ouvrage s'inspirent d'une définition donnée par Poinsot et Normandy en 1905 : "le roman social est celui qui, abandonnant les sentiers battus de la psychologie d'une minorité d'oisifs, dirige son observation sur la majorité, c'est-à-dire la foule des travailleurs de toutes catégories (travailleurs intellectuels et manuels) et qui, s'il étudie spécialement des types, considère ses héros individuels dans leur rapport avec les milieux sociaux qu'ils traversent".

Ayant pris la sage précaution de délimiter les courants du dit roman social, les deux responsables de l'ouvrage l'ont découpé en 4 parties, couvrant 4 périodes : de la fin du XIXᵉ à nos jours.

Avec une vingtaine de contributions, de A à Z (Aragon et Audoux à Zola, en passant par Barbusse, Cabet, Guilloux, Malva, Martinet, Mirbeau, Pataud, Philippe, Poulaille, Vailland, quelques autres et le polar contemporain) l'ensemble est original et peut satisfaire la curiosité des tenants de la littérature prolétarienne, ouvrière, populiste..., souvent engagée et rarement dégagée de la lutte ou de la dénonciation.

Tous les articles sont à retenir à des titres divers, soit qu'ils révèlent des aspects peu connus du roman social et son environnement, soit qu'ils fournissent des pistes de lectures. Certaines contributions sont, à mon goût, indispensables :

– J.-F. Wagniart revient sur un sujet qu'il maîtrise, ce qui ne dispense pas de lire son remarquable livre : Le vagabond à la fin du XIXᵉ. (éd. Belin, 1999).

– Yannick Pelletier résume et analyse, avec un louable engagement, l'univers social des artisans et employés dans l'œuvre de l'inclassable Louis Guilloux.

– Vincent Chambarlhac examine le projet militant de l'École prolétarienne (Poullaille, Martinet, le Musée du soir...).

– Serge Wolikow présente le manuscrit d'un roman que Pierre Sémard écrivit en prison avant d'être fusillé en mars 1942 (Sémard fut militant cégétiste et communiste : voir la notice dans le Dictionnaire du mouvement ouvrier de Maitron). C'est une découverte qui donne envie de lire ce roman inachevé, même si l'auteur non romancier fait usage de stéréotypes selon Wolikow.

– Danielle Tartakowsky, écrit sur l'imaginaire des manifestations chez les écrivains du XXᵉ. Un article que chaque lecteur pourra compléter selon ses propres lectures.

– Alain Ruscio évoque le théâtre militant contre la guerre d'Indochine, action culturelle menée par des comédiens à partir de l'Affaire Henri Martin.

Lorsque c'est nécessaire, les auteurs définissent l'objet de leur étude et dans quel courant du roman social il l'inscrive. Les articles sont écrits par des historiens et spécialistes. La lecture en est agréable et facile. On se prend à souhaiter des développements, et il faut noter à cet égard la présence d'une copieuse bibliographie. Il n'y manque qu'un index des personnes citées. On peut aussi

imaginer et espérer qu'un jour prochain, Sophie Béroud et Tania Régin nous offrent un deuxième volume sur le même sujet, présentant d'autres auteurs et d'autres aspects.

L. S.

Les Éditions de l'Atelier, Les Éditions Ouvrières, février 2002, 288 p., 19 €.



UN SIECLE DE VIE ASSOCIATIVE : QUELLES OPPORTUNITÉS POUR LES FEMMES ?

Colloque international tenu à l'Assemblée nationale et au Centre historique des archives nationales les 14-15-16 mai 2001 pour la commémoration de la loi de 1901, édités par Évelyne Diebolt et Christiane Douyère-Demeulenaere, Paris

Leur dévouement, leur altruisme, leur disponibilité ont permis aux femmes d'investir massivement les associations.

Le colloque, organisé à Paris en mai 2001, dont les actes sont ici édités, s'est interrogé sur les possibilités que la loi de 1901 sur la liberté d'association a données aux femmes quant à la prise en main des problèmes qui les touchent de près et à leur épanouissement personnel. Un premier bilan qui a envisagé à la fois des associations féminines traditionnelles tournées vers la philanthropie, l'éducation, la défense de la famille et de l'enfance..., et des associations féministes plus centrées sur la revendication de droits pour les femmes. Force est de constater que, si les femmes ont toujours été très présentes dans le mouvement associatif, elles y ont été le plus souvent – et sont encore dans bien des cas ! - confinées dans le rôle subalterne de "petites mains" silencieuses et qu'elles sont les grandes absentes des instances dirigeantes.

Un autre volet du colloque s'est penché sur la mémoire de la place des femmes au sein des associations. De quels matériaux disposent les historien (ne)s pour restituer le rôle de ces dernières ? Où est aujourd'hui conservé ce qui peut apparaître comme une "mémoire émiettée" ? Quelles mesures peut-on prendre pour que la mémoire du mouvement associatif soit préservée ?

Femmes et Associations, 2002, 246 p., 26 € frais de port inclus.

*Femmes et Associations, 3, rue Rataud, 75005 Paris.

NAZIM HIKMET UN GRAND POETE DU XXE SIECLE.

Il fut un temps où tout militant communiste connaissait le nom de Nazim Hikmet, ce grand poète turc. Cette époque est bien révolue. Par contre son nom n'était pas cité en Turquie, et lire ses poèmes pouvait conduire en prison. Les temps ont changé... Un spectacle a été présenté sur lui à Avignon à la maison du Off le 6 juillet. Une trentaine de présents, mais des journalistes turcs travaillant pour radio-France Internationale étaient là... Sans doute aurons-nous l'occasion d'en reparler, car cette année 2002 marque le centenaire de sa naissance, qui va être célébrée officiellement en Turquie, et on peut l'espérer en France. Déjà un numéro de la revue *Europe* (n° de juin-juillet 2002) lui est consacré : 150 pages de documents. Je cite les principaux articles, en dehors des écrivains et critiques turcs : un grand article d'Aragon (à qui nous pardonnerons ses sottises pour avoir animé la campagne pour la libération de Nazim Hikmet, comme il le fit plus tard pour Sniavski et Daniel, et pour les écrivains et réformateurs tchèques), un article de l'orientaliste Maxime Rodinson, un du grand poète russe Eugueni Evtouchenko, et un de Charles Dobzynski.

Donc Nazim Hikmet est né à Salonique, alors turque, en 1902, dans une famille de notables. Dès 1920, il participe au mouvement de résistance contre les impérialistes anglais et français, et part à la guerre civile contre les tenants des Ottomans. Il découvre le peuple des paysans d'Anatolie, puis part à Moscou pendant quatre ans poursuivre ses études. Il a semble-t-il été l'élève de Staline. Dès 1923, il adhère au parti communiste turc, alors clandestin. À son retour en Turquie il est condamné pour ses activités militantes, et de 1925 à 1938 se succèdent condamnations et arrestations coupées d'intermèdes de liberté, dont 16 mois de prison à Brousse en 1933-1934. Au total il sera condamné à 56 ans de prison, et en fera quinze. Il est enfin libéré en 1950, à la suite d'une campagne internationale. Pressentant une nouvelle arrestation, il quitte clandestinement la Turquie et s'expatrie définitivement : douze ans d'exil. Il retourne à Moscou, célèbre Staline et ses moustaches, voyage, dans les "démocraties populaires", en France, à Cuba, etc. Mais il garde un œil critique sur l'évolution des régimes "socialistes", et exprime ses idées tout en adhérant à l'idéal communiste : Il a connu Maiakovski, Meyerhold, et ose demander de leurs nouvelles, alors qu'ils ont péri sous la dictature stalinienne ; Evtouchenko raconte comment Béria, chef de la police, avait fait pression sur le chauffeur pour faire périr dans un accident cet homme gênant mais trop connu à l'étranger. En 1955, alors que des nostalgiques minimisent les crimes de Staline et se bornent à parler de "culte de la personnalité", il publie une pièce de théâtre : *Ivan Ivanovitch a-t-il existé ?* ; qui est jouée deux fois à Moscou, puis interdite : le pouvoir n'est pas encore prêt à examiner lucidement le passé.

Il puise son inspiration dans la tradition turque (l'épopée du Cheik Bedredine) mais aussi admire les révoltés du monde entier. Par exemple, il écrit : "Écoute et regarde Spartacus brisant ses chaînes dans les faubourgs de Rome". Nazim Hikmet est mort à Moscou en 1963. Son œuvre (de nombreux livres édités en français, et 30 pièces de théâtre) nous reste et son exemple, celui d'un homme fidèle à ses idées, fraternel, enthousiaste, qui exprime l'espoir en un monde meilleur.

Quatre intervenants dans le spectacle : un musicien, une chanteuse, deux récitants, et des poèmes de Hikmet. Une très bonne évocation de ce grand poète. Dommage qu'il n'y ait eu qu'une représentation !

Mais vous pouvez prendre contact : Association "Les Indécis" 62-64, rue de Paris, 93100 Montreuil, tél. 01 48 51 96 32.

On peut aussi lire la revue *Europe* et les œuvres de Nazim Hikmet.

Des poèmes de Nazim Hikmet seront lus par André Bénedetto le samedi 16 novembre à Avignon.

Espérons qu'il y aura d'autres initiatives en France.

André Simon



ÉVELYNE DIEBOLT, LES FEMMES DANS L'ACTION SANITAIRE, SOCIALE ET CULTURELLE, 1901-2001. Les associations face aux institutions,

préfaces de Michelle Perrot et d'Émile Poulat, Paris

La lutte contre la pauvreté, la misère morale et intellectuelle, la maladie et la mort est une préoccupation récurrente dans la très longue histoire des sociétés occidentales. L'exemple français, entre 1900 et 2001, est particulièrement intéressant. Pendant cette période de gestation sociale, une partie de la société s'organise sous une forme nouvelle – l'association – pour obtenir des pouvoirs publics et du consensus social le vote de lois sociales nationales, ainsi que la reconnaissance et le financement d'actions sociales immédiates et concrètes. Les femmes ont joué un rôle fondamental dans cette gestation.

Des femmes indépendantes, entreprenantes, déterminées, en avance sur leur temps, mais très différentes, à qui la forme associative a donné un grande souplesse d'action. Le maillage de leurs associations a préparé le terrain à l'application des législations sociales du XXe siècle. Elles ont ainsi contribué à la naissance de nombreuses professions sociales (puéricultrices, jardinières d'enfants, assistantes sociales...). Elles ont aussi participé à la mise en place de l'État Providence en faisant accepter des lois sur la protection de la maternité et de la santé publique.

Ch. D.-D.

*Femmes et Associations**, 2002, 25 €, frais de port inclus.

*Femmes et Associations, 3, rue Rataud, 75005 Paris.





LA RÉSISTANCE SACRIFIÉE

Ce livre de Jacques Sigot, signature appréciée dans *Gavroche* depuis de nombreuses années, est avant tout un hommage rendu à ces résistants de la région de Saumur, victimes de leur engagement en 1943.

Un mystère a longtemps pesé sur l'arrestation suivie de la déportation de ce groupe de résistants qui réceptionnait des armes parachutées près de Montreuil-Bellay. Bien des accusations ont été lancées et les rumeurs "bien renseignées" ont circulé entraînant des vengeances. C'est ainsi qu'un docteur considéré comme dénonciateur fut assassiné. D'autres "coupables" passèrent en procès après la libération. Puis un silence pesant a laissé familles et proches de ceux qui sont presque tous restés dans les camps nazis avec leur chagrin et les mêmes questions sans cesse ressassées. Comment ce réseau de pères de familles et de notables dans le Saumurois et bien d'autres dans l'ouest et le sud-ouest ont-ils pu être aussi facilement interceptés ? Jacques Sigot, qui n'est pas connu pour taire ce qui dérange, décrit clairement le cheminement des faits et nomme les responsables. le chef du réseau a lui-même sacrifié ses hommes. Évidemment impensable alors que, traité en héros après son retour des prisons allemandes, il rendait hommage à ses compagnons dans discours, conférences et articles dans la presse.

Le livre fait mal à certains moments. On ne comprend pas. On ne voudrait pas de faiblesse humaine, seulement des durs et des purs. Comme dans l'histoire montrée après guerre dans laquelle les héros étaient sans tache. Jacques Sigot nous ramène à la réalité, à la vérité des hommes. Finalement c'est bien ainsi. Plutôt dire ce qui fait mal que tenter d'oublier. Ces résistants méritaient de revenir dans les mémoires et qu'on sache une fois pour toute comment ils sont tombés.

Dans un article publié dans le N° 73 de Gavroche Jacques Sigot avait évoqué ce drame qu'il développe ici sur 200 pages illustrées de 80 photos. 19 euros. Geste éditions

CV.

JOSEPH PERSAT AU SERVICE DES EXCLUS
par Olivier Pety
Éditions de la Cardère, 2002.

Voilà de nouveau un prêtre. Sa vie est racontée par un autre prêtre, Olivier Pety. Un peu plus de 260 pages. C'est passionnant. Joseph Persat entendait l'eucharistie tous les matins : cela je m'en moque. Il est né en 1910 et est décédé en 1995. Si cela s'arrêtait aux messes et cérémonies religieuses, cela n'aurait guère d'intérêt. Mais Joseph Persat a fondé le Mas de Carles et est venu en aide aux déshérités.

Olivier Pety ne se limite pas à la sphère religieuse, mais donne des repères dans l'histoire générale. Et voilà le 7 décembre 1910 que dans la mairie de Firminy naît Joseph Jean-Marie Persat, fils de mineur. Il y a le grand-père anarchiste, maçon venu de la Creuse. Mais, à 10 ans Joseph part avec des missionnaires. En 1932 il faut son service militaire. En 1937 il est nommé vicaire à la paroisse Saint-Didier à Avignon.

Il se souvient d'Alfred Loisy qui cherchait à établir la vérité scientifique différente de la vérité de la foi et fut donc condamné par l'Eglise. Mais voici la guerre d'Espagne puis la guerre. Il est mobilisé comme infirmier, mais rouspète. Le voilà prisonnier. Vient la défaite allemande et la libération. Joseph s'intéresse aux Gitans, aux prêtres-ouvriers, aux jeunes qu'ils viennent à l'église ou non. Il célèbre la messe en français et ne va pas rendre visite aux notables. Cela ne va pas toujours sans heurts et sans oppositions et l'archevêque ne pourra ignorer longtemps ses prises de position : "aimer comme le Christ : ce n'est pas se réfugier dans une sorte d'angélisme désincarné (...) Le Chrétien, comme ses frères incroyants, qui lui montrent si souvent le chemin, doit s'engager pleinement, au risque de se salir les mains, dans tous les efforts concrets pour apaiser la faim des hommes : faim de pain, de vérité, de liberté, de justice, de fraternité et de paix" (p. 110).

Dans les années 1970, Joseph offre une chapelle adjacente à l'église paroissiale aux Musulmans du quartier. Il va aussi accueillir les travailleurs immigrés de l'ASTI et une troupe de théâtre qui joue Shakespeare.

Voilà qu'il découvre un mas à l'abandon à une dizaine de kilomètres d'Avignon, dans les environs de Pujaut, le mas de Carles. Il va le remettre en état, au prix d'un énorme travail et d'heures passées à faire le maçon. Le mas de Carles devient un centre d'accueil pour les exclus et les pauvres. Tout n'y est pas toujours rose, mais le mas va recevoir la visite de Sœur Emmanuelle, de l'abbé Pierre, de Joseph Wresinski, de Jacques Gaillot, etc. Lors d'une rencontre avec l'archevêque, celui-ci dit : "je vous parle obéissance, vous me parlez Évangile". Deux conceptions de l'Eglise... Et si les Chrétiens ont droit à notre amitié et parfois notre admiration, c'est à des personnalités comme Joseph Persat qu'ils le doivent, non pas à un pape qui canonise Pie IX, refusant la démocratie et la société moderne, ou le partisan de Franco, le fasciste Escriva de Balaguer.

Joseph Persat au service des exclus, éditions de la Cardère, 19 euros.

A. S.

HUBERT HUERTAS

Quand je l'ai connu, Hubert Huertas était journaliste au *Dauphiné Libéré*, à Avignon. Entré à Radio France en 1983, il est actuellement à Marseille et grand reporter à France Inter et France Info. Il vient d'écrire son second roman et est venu le présenter à Avignon. La Struma est le nom d'un fleuve des Balkans qui avait donné son nom à un navire. En 1942, ce rafiot hors d'usage est surchargé de Juifs qui veulent gagner la Palestine. Le gouvernement turc refuse de les laisser débarquer, et le navire qui croise au large de Constantinople, est torpillé le 24 février 1942 : 768 morts, un seul rescapé. Le roman part de ce fait historique pour évoquer les tribulations d'une famille juive de Transylvanie entre 1910 et 1949. La ville de Marseille joue un rôle important car là viennent échouer des Juifs persécutés, qui pour se dissimuler ont changé de nom. L'histoire débute donc à Marseille, avec les persécutions puis les arrestations par les Nazis et les dénonciations par leurs serviteurs. Hubert Huertas a recueilli les souvenirs de Robert Lupini, ancien membre du PCF et de la CGT, sur cette période. Heureusement, quelques mois passent c'est le débarquement en Provence, le grand-père Elie sort son revolver et se bat dans Marseille, enfin libre. Le petit-fils cherche à en savoir plus sur ce grand-père. Cela l'entraîne en Transylvanie, région disputée entre la Hongrie et la Roumanie. On revient donc aux environs de 1910. Elie se rend à Budapest dans un lycée et subit moqueries et persécutions de la part des Magyars. On parle donc, car on lit Théodore Herzl, de partir en Palestine pour créer un état juif. Mais les rabbins s'opposent aux Sionistes...

Voilà Elie revenu dans son village de Transylvanie, puis parti comme commerçant à Istanbul. Il y fait la connaissance d'une famille juive et d'un arménien. En 1915 les Arméniens sont massacrés en Turquie et à Constantinople. Elie et Esther reviennent en Roumanie, mais Roumains et Hongrois se livrent à des attaques contre les Juifs et à des persécutions, viols, meurtres, incendies, etc. Elie et Esther vont avoir une fille. Mais le pays voit se développer une organisation antisémite et proche des nazis "les Gardes de fer". Esther et Elie en sont victimes. Elie rencontre une tsigane et aura un fils. Puis c'est l'exil : la recherche d'un bateau, le Struma, les autorités turques refusant de recevoir les exilés, le bateau va être torpillé, et va sombrer avec les 760 Juifs à bord.

Les Juifs survivants vont gagner Marseille, puis à bord de l'Exodus, Hambourg et enfin Haïfa et la Palestine, est-ce enfin la Terre promise ! Hubert Huertas, dans la dernière page repousse tous les tenants de la guerre et du sectarisme.

Un roman mais aussi un rappel de l'histoire européenne, des crimes commis au nom de la race ou de la nation, une réflexion salutaire sur les dangers à éviter. L'Europe centrale, et aussi la nôtre avec un siècle de crimes et de persécutions. Un roman, malheureusement plongé dans notre histoire récente. J'espère que sa lecture peut ouvrir les yeux de ceux qui ne comprennent pas pourquoi le sionisme a pu se développer.

Hubert Huertas, La Passagère de la Struma, Presses de la Cité, 19,80 € (129,88 F)

A. Simon

REVUE L'OURS

Au sommaire du numéro de mars, sous la rubrique Histoire, Denis Lefebvre écrit tout le bien qu'il pense du livre de Jean-Paul Brunet "Charonne. Lumières sur une tragédie" : "rédigé avec rigueur par un chercheur qui ne s'en laisse pas conter".

A noter un compte rendu (très) critique sur le "Dictionnaire critique de la République" de Vincent Duclert et Christophe Prochasson par Nicolas Roussellier. Ce dernier a "bien lu un dictionnaire de la République, mais point, ou seulement à la marge, un dictionnaire critique". Et il ne l'envoie pas dire en interpellant sans détour sur le rôle des historiens. Toujours dans le registre, on écrit ce qu'on pense, Jean-Louis Panné ouvre les pages d'un essai sur le terrorisme sociologique de Pierre Bourdieu écrit par Jeannine Verdès-Leroux "Le Savant et la politique" et a pris plaisir à voir se défaire les nœuds des grosses ficelles pseudo-scientifiques du sorcier manipulateur Bourdieu entourant des paquets de lieux communs.

C.V.

L'OURS
86, rue de Lille, 75007 Paris



BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à Gavroche à partir du numéro 129

Un an 5 numéros (dont 1 double) : 30 € — Étranger : 32 € (par avion)

Tarif spécial étudiant : 22 € sur justification.

Nom .... Prénom ....

Profession ....

Adresse ....

Code postal .... Ville ....

Adresser bulletin et titre de paiement à : Scoop Presse - Gavroche, BP 863 – 27008 Evreux Cedex

L'amateur de livres



Voici une nouvelle liste d'ouvrages d'occasion disponibles à la vente. Nous remercions les lecteurs qui nous passent des commandes et rappelons que les prix que nous pratiquons sont très raisonnables...

Assurez-vous, toutefois, que les livres sont encore disponibles. Merci!

Antier (Jean-Jacques), La bataille des convois de Mourmansk 1941-1945. Presses de la cité 1981, 272 p. ill. . . . .12 €

Astier (Emmanuel d'), Sur Staline. *Par l'ancien directeur de "Libération".* Clairefontaine, Lausanne 1967, 285 p. . . . . . . .8 €

Auboyneau et Verdier, La gamelle dans le dos. *Mai-juin 1940.* Fayard 1972. 378 p. . . . . .7 €

Auphan (Paul), Histoire de la Décolonisation. France-Empire 1975, 218 p. . . . . 15 €

Auphan (Paul), Histoire de la Méditerranée. La Table Ronde 1962, 373 p . . . .15 €

Béraud (Henri), Les raisons d'un silence. *Ecrit en mai 1944 par l'éditorialiste de "Gringoire" avant sa condamnation à mort en 1945.* Inter-France 1944, 69 p . . . . . 8 €

Bernadac (Christian), "Dagore", les carnets secrets de la Cagoule. France-Empire 1977, 609 p. . . . . .9 €

Bopp (Marir-Joseph), L'Alsace sous l'occupation allemande 1940-1945. Mappus Le Puy 1945, 374 p. nbr. ill. . . . . .45 €

Bourdel (Philippe), La Cagoule. *30 ans de complots.* Albin Michel 1970 ill. . . . . .8 €

Bruge (Roger), Offensive sur le Rhin. *La grande opération amphibie de juin 40.* Fayard 1977, 428 p. ill. . . . . .10 €

Bruge (Roger), Faites sauter la Ligne Maginot ! Fayard 1973, 457 p. ill. (défraîchi) . . . . .10 €

Bruhat (Jean), Lénine. Club Français du livre 1960, cart. 384 p. . . . . .6 €

Curnonsky et Bienstock, L'Année joviale 1928. *Recueil d'histoires drôles.* Albin Michel 1928, 317 p. . . . . .6 €

Cabanis (José), Charles X le roi ultra. Gallimard 1973, 517 p., index . . . . . 10 €

Carcopino (Jérôme), Etudes d'Histoire chrétienne. *Le christianisme secret du carré magique, les fouilles de Saint-Pierre et la Tradition.* Albin Michel 1953, 290 p. . . . . .22 €

Chanson (Paul), Communisme et corporatisme. Editions du Cerf 1937, 265 p. . . . . .7 €

Chaunu et Suffert, La peste blanche. *Comment éviter le suicide de l'Occident.* L'Air du temps 1976, 267 p. . . . . 6 €

Clostermann (Pierre), Le Grand Cirque. *Souvenirs d'un pilote de chasse français dans la R.A.F.* Flammarion 1948, 306 p. 9 €

Dauer et Rodet, les Orphelins du Gaullisme. Julliard 1962, 254 p. . . . . .7 €

Depasse (Hector), Léon Gambetta. Plaquette biographique de la série des Célébrités contemporaines parue chez A. Quantain en 1883. 32 p. .6 €

Dommanget (Maurice), Histoire du Premier Mai. Sté Universitaire d'Edition et de Librairie, 1953, 413 p. avec un portrait d'Emile Pouget par Delannoy . . . . 30 €

Duverger (Maurice), L'autre côté des choses. Albin Michel 1977, 232 p. . . . . . 6 €

Dorgelès (Roland), Carte d'identité. *Récit de l'Occupation.* Albin Michel 1945, 90 p. . . . . .8 €

Einaudi (Jean-Luc), Un rêve algérien. *Histoire de Lisette Vincent, une femme d'Algérie.* Ed. Dagorno 1994, 279 p . . .9 €

Elgey (Georgette), La République des illusions 1945-1951 *La vie secrète de la IVe République.* Fayard 1965, Gdes Etudes contemporaines, 555 p. index . . . . 10 €

Fabre-Luce (Alfred), Le procès de "Haute-cour". *Procès de Mme Julliard et de l'auteur suite à la saisie du livre "Haute-cour" pour injures à l'égard du Général de Gaulle, chef de l'Etat.* Julliard 1964, 169 p. . . . . .15 €

Ferrandi (Jean), 600 jours avec Salan et l'O.A.S . Fayard 1969, 345 p. . . . . 10 €

Fleury (Georges), Les fusiliers marins de la France libre. Grasset 1980, 357 p. ill. . . . . .7 €

Fonde (Jean-Julien), Les Loups de Leclerc. Plon 1982, 382 p. index . . . . 15 €

France-Illustration. Numéro spécial du centenaire de la Révolution de 1848. 1er mai 1948, (parfait état) . . . . .40 €

LIBRAIRIE FLOREAL

41, rue de la Harpe BP 872 — 27008 EVREUX — Tél. 02.32.33.22.33

Nom : .... Adresse : ....

Je vous commande les livres suivants : ....

Auteur	Titre	prix
	Port et emballage prix forfaitaire	3,50 €
	Total	

Bon de commande et chèque à adresser à Librairie Floréal

Frossard (André), La France en général. *De Gaulle et les Français.* Plon 1975, 254 p. . . . . 5 €

Gaffarel (Paul), L'Algérie conquise depuis la prise de Constantine jusqu'à nos jours. Firmin-Didot 1889, cart ill. orné de 51 gravures 189 p. . . . . .15 €

Gaillard (Jean-Michel), Les 40 jours de Blum. *Les vrais débuts du Front populaire 27 avril-5 juin 1936.* Perrin 2001, 316 p. . . . . 15 €

Girard (Roger), Quand les Auvergnats partaient conquérir Paris. Fayard 1979, 276 p. . . . . 12 €

Gosset (Pierre et Renée), La Deuxième Guerre. *Les secrets de la paix manquée.* Pierre Horay 1950, 477 p. . . . . .17 €

Guareschi (Giovanni), Le petit monde de Don Camillo. Seuil 1951, 254 p. . . . . .7 €

Hillel (Marc), Le massacre des survivants en Pologne 1945-1947. Plon 1985, 354 p. ill. . . . . 14 €

Instruction provisoire sur l'emploi de l'arme psychologique. Notice diffusée au sein des Forces Armées en juillet 1957 en diffusion restreinte (TTA 117). 77 p. . .12 €

James (Emile), Histoire de la Pensée économique au XXe siècle. P.U.F. 1955, 2 vol. 711 p. . . . . 25 €

Joseph (Gilbert), Mission sans retour. *L'Affaire Wallenberg.* Albin Michel 1982, 446 p. index . . . . 15 €

Kirst (Hans Hellmut), La révolte des soldats. Cercle du nouveau livre 1965, cart. édit. Trad. Originale numérotée. . . . . . 12 €

Kropotkine (Pierre), La grande révolution 1789-1793. Stock 1976, réimpression en fac-simile de l'édition de 1909, 749 p. . . . . .15 €

Levron (Jacques), Petite histoire de Bretagne. Arthaud 1947, 145 p. ill. . . . . .10 €

Ludwig (Emil), Juillet 1914. Payot 1929, 303 p. . . . . 12 €

Luxembourg (Rosa), Rosa Luxembourg et sa doctrine. Spartacus N°80 1977, 200 p. . . . . 12 €

Macdonald (David), Mœurs et coutumes des Thibétains. Payot 1930 263 p. ill. 20 €

Mailer (Norman), Les nus et les morts. Albin Michel 1950, 665 p. (défraîchi) . . . . 6 €

Maitron (Jean), Ravachol et les Anarchistes. Julliard 1964, 212 p. . . . . 4 €

Malatesta (Errico), Articles politiques. 10-18 1979, 439 p. . . . . 6 €

Massot (Jean), La Présidence de la République en France. La Documentation française 1977, 234 p. . . . . 10 €

Miribel (Elisabeth de), La liberté souffre violence. *Par une proche de de Gaulle.* Plon 1981, 260 p. ill. index . . . . 9 €

Monzie (Anatole de), La saison des juges. Flammarion 1943, 235 p. . . . . 10 €

Mounier (Emmanuel), Communisme, Anarchie et Personnalisme. Seuil 1966, 192 p. . . . . 6 €

Mornet (Procureur général), Quatre ans à rayer de notre histoire. Editions SELF, 1949, 333 p. 15 €

Murray Kendall (Paul), Louis XI. Fayard 1974, cart. 584 p. ill. Index . . . . 12 €

Ollivier (Jean-Paul), Le tour de France du Général. Julliard 1985, 311 p. ill. . . 7 €

Perrault (Gilles), Taupes rouges contre S.S. Messidor 1986, 246 p. ill. . . . . 8 €

P.C.F., 1945-1947 Deux années d'activité pour la renaissance économique et politique de la République française. *Rapports du Comité Central pour le XIe Congrès national du PCF.* Strasbourg 25 au 28 juin 1947. 400 p. avec documents et graphiques. . . . . .17 €

Pirou (Gaetan), Essais sur le Corporatisme. *Corporatisme et Libéralisme. Corporatisme et étatisme. Corporatisme et Syndicalisme.* Sirey 1934-1937, 172 p. . . . . . 15 €

La Porte du Theil (J. de), Un an de commandement des Chantiers de Jeunesse. Sequana 1941, 333 p. index . . . . 20 €

Pouget (Jean), Bataillon R.A.S. Algérie. Presses de la Cité 1981, 382 p., ill. . . . 12 €

Ragon (Michel), La voie libertaire. Plon, Terre humaine 1991, 220 p. . . . . 12 €

Ramon (Edouard), La passion de Charlie Chaplin (Charlot). Ed. Baudinière 1927, 251 p. ill. . . . . 15 €

Rogissard (Jean), L'orage de la Saint-Jean 1939-1943. Roman. Fayard 1959, 284 p. . . . . 6 €

Ronge (Général Max), les Maîtres de l'Espionnage 1914-1918. Payot 1935, 268 p. . . . . 12 €

Rougier (Louis), Mission secrète à Londres. *Les accords Pétain-Churchill.* A l'Enseigne du Cheval Ailé 1948, 352 p. . . . . 18 €

Sandoz (Gérard), Ces Allemands qui ont défié Hitler 1933-1945. Pygmalion 1980, 255 p. index . . . . 13 €

Santoni (Andréa), Le jardin fou. *Une femme de l'O.A.S. à la prison de la Petite Roquette.* Saurat 1987, 237 p. envoi . . 12 €

Sergueiew (Lily), Seule face à l'Abwehr. *De l'Abwehr à l'Intelligence Service.* Fayard, la Guerre secrète 1966, 285 p. . 7 €

Sieburg (F.), Dieu est-il Français ? *Suivi d'une lettre de Bernard Grasset à l'auteur de ce célèbre ouvrage.* Grasset 1930, 370 p. . . . . 18 €

Soustelle (Jacques), Vingt-huit ans de Gaullisme. La Table Ronde 1968, 475 p. . . . . 8 €

Steinberg (Lucien), Les Allemands en France 1940-1944. Albin Michel 1980, 377 p. index . . . . 15 €

Stucki (Walter), La fin du régime de Vichy. *Oreste Zeluck éditeur 1947,* 253 p ill. . . . . 18 €

Tournoux (J.-R.), Jamais dit. *Un journaliste aux talents d'historien.* Plon 1971, 498 p. . . . . 10 €

Viansson-Ponté (Pierre), Les Gaullistes, rituel et annuaire. Seuil 1963, 191 p. . 7 €

Villiers (Adam de), Clemenceau parle. *Conversations inédites.* Tallandier 1931, Edition originale sur vélin teinté avec 12 dessins de Maurice Toussaint, impr. Deux coul. Couv. rempliée. . . . . 20 €

Webster (Paul), Saint-Exupéry. *Vie et mort du petit prince.* Editions du Félin 1993, 296 p. ill. . . . . .15 €

Weygand, En lisant les mémoires de guerre du général de Gaulle. *Intéressante mise au point documentée des "omissions" ou "déformations" historiques du célèbre ouvrage.* Flammarion 1955, 236 p. . . 15 €

Woodkock et Avakoumovitch, Pierre Kropotkine, le prince anarchiste. Calmann-Lévy 1953, 365 p. index . . . . . . 16 €

Zischka (Antoine), Le Japon dans le monde. *L'expansion nippone 1854-1934.* Payot 1935, avec 24 photographie et 8 cartes. 325 p. (défraîchi) . . . . 12 €

Seconde Guerre Mondiale : Mémoires.

Carcopino (Jérôme), Souvenirs de sept ans 1937-1944. Flammarion "Le temps présent" 1953, 702 p. . . . . 30 €

Giraud (Général), Un seul but, la Victoire. *Alger 1942-1944.* Julliard 1949, 381 p. . . . . 15 €

Juin (Maréchal), Mémoires Alger, Tunis, Rome. Fayard Grandes Etudes Contemporaines 1959 405 p. ill. . . . . 15 €

Moran (Lord), Vingt-cinq ans aux côtés de Churchill 1940-1965. R.Laffont 1966, 731 p. index . . . . 14 €



Le crieur de Journaux.